

RAPPORT ANNUEL 2022

**des
produits
pour vous**



à propos

TC TRANSCONTINENTAL EST UN
CHEF DE FILE EN EMBALLAGE SOUPLE
EN AMÉRIQUE DU NORD ET LE
PREMIER IMPRIMEUR AU CANADA.

3,0 G



Revenus pour l'exercice clos
le 30 octobre 2022

221 M



Flux de trésorerie générés par les activités
opérationnelles pour l'exercice clos
le 30 octobre 2022

Cote de crédit de première qualité

DBRS : BBB (bas), stable

S&P : BBB-, stable

au 30 octobre 2022

La Société est également le plus important groupe canadien d'édition pédagogique de langue française. Depuis plus de 45 ans, TC Transcontinental a comme mission de créer des produits et services de qualité permettant aux entreprises d'attirer, de joindre et de fidéliser leur clientèle cible.

Le respect, le travail d'équipe, la performance et l'innovation sont les valeurs de la Société et de ses employés. L'engagement de TC Transcontinental auprès de ses parties prenantes est d'agir de manière responsable dans la poursuite de ses activités d'affaires.

Transcontinental inc. (TSX : TCL.A TCL.B), connue sous la marque TC Transcontinental, compte environ 8 300 employés, dont la majorité sont en poste au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Ses revenus ont été de 3,0 milliards de dollars canadiens pour l'exercice financier clos le 30 octobre 2022.

Pour plus d'information, veuillez visiter le site web de TC Transcontinental au www.tc.tc

table des matières

- 01 Faits saillants financiers
- 02 Lettre de la présidente du conseil
- 03 Lettre du président et chef de la direction
- 04 Responsabilité sociale en action
- 05 Rapport de gestion
- 37 États financiers et notes afférentes
- 94 Information aux actionnaires
- 97 Information sur la Société

faits saillants financiers

REVENUS

(en millions de dollars)

2022 **2 956,1**

2021 **2 643,4**

IFRS

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT

(en millions de dollars)

2022 **449,2**

2021 **451,4**

IFRS

2022 **446,7**

2021 **464,8**

Ajusté¹

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

(en millions de dollars)

2022 **217,3**

2021 **233,8**

IFRS

2022 **285,1**

2021 **313,5**

Ajusté¹

RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ PAR ACTION

(en dollars)

2022 **1,63**

2021 **1,50**

IFRS

2022 **2,19**

2021 **2,37**

Ajusté¹

FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

(en millions de dollars)

2022 **220,8**

2021 **315,3**

RATIO D'ENDETTÉMENT NET¹

2022 **2,47x**

2021 **1,93x**



Un chef de file en emballage souple en Amérique du Nord

Environ 4000 employés

Réseau de 28 usines

Vaste gamme de produits en plastique souple, y compris des pellicules en rouleaux, des sacs et sachets, des films et des sacs thermorétractables, et des revêtements spécialisés.



Premier imprimeur au Canada

Environ 3700 employés

Réseau de 13 usines d'impression

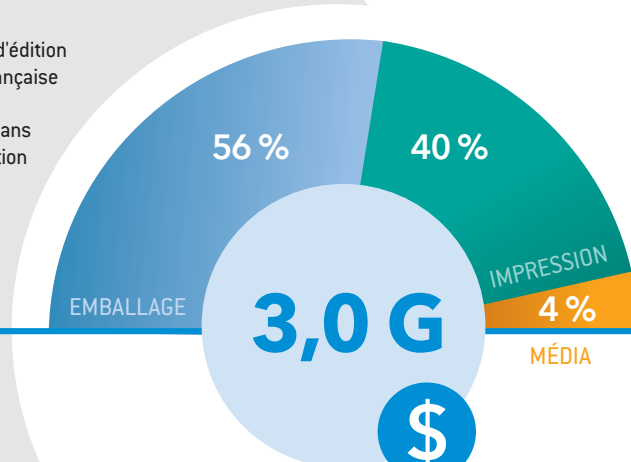
Offre de services intégrée pour les détaillants, les éditeurs et les annonceurs, incluant des services d'impression, de prémédia et de distribution.



Le plus important groupe d'édition pédagogique de langue française au Canada et le leader de l'information stratégique dans le domaine de la construction au Québec.

Plus de 300 employés

RÉPARTITION DE NOS REVENUS CONSOLIDÉS² DE L'EXERCICE 2022



¹ Mesure non conforme aux IFRS. Une description complète des données financières non conformes aux IFRS et un rapprochement de données financières non conformes aux IFRS sont présentés dans le Rapport de gestion de ce rapport annuel à la page 6.

² Excluant les éliminations intersectorielles.

Note : Certaines données ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de la période.

lettre de la présidente du conseil



CETTE ANNÉE, LA NORMALITÉ A PEU À PEU REPRIS SON COURS, AVEC MOINS DE RESTRICTIONS LIÉES À LA COVID-19 ET NOUS AVONS CONTINUÉ À AVANCER. LE THÈME DE NOTRE RAPPORT ANNUEL 2021 ÉTAIT BÂTIR UN AVENIR DURABLE. C'EST DANS CET ESPRIT DE CONTINUITÉ QUE LE THÈME DE CETTE ANNÉE MET EN LUMIÈRE LA GRANDE UTILITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE NOS PRODUITS, *DES PRODUITS POUR VOUS*.

Je suis fière de nos produits et de leur utilité pour nos clients ainsi que pour leur clientèle. Le monde a changé au cours des trois dernières années et cela n'a fait que renforcer ma conviction : notre raison d'être est importante.

Tout d'abord, pour nos clients détaillants, nous imprimons des circulaires qui aident les ménages à gérer leur budget, d'autant plus dans le contexte inflationniste actuel. Les détaillants nationaux et les commerçants locaux comptent sur cet outil pour stimuler l'achalandage en magasin, favorisant les économies régionales à l'ère des géants du commerce électronique. Nous imprimons aussi des quotidiens et des hebdomadaires partout au Canada, qui contribuent à la vie démocratique. En complémentarité avec le numérique, le format papier est encore très apprécié par la majorité de la population et est un pilier de l'économie circulaire. En effet, les circulaires et journaux affichent l'un des meilleurs taux de récupération au Québec, soit de 86 %. Aucun arbre n'est coupé pour fabriquer le papier journal, il est fabriqué à partir de résidus des scieries.

Ensuite, nos solutions d'emballage souple sont tournées vers la durabilité. Elles facilitent le transport et, pour les emballages alimentaires, permettent de prolonger la durée de conservation des denrées périssables, et donc de réduire le gaspillage. Notre rôle de leader dans l'économie circulaire des plastiques nous permet de seconder nos clients dans leur parcours de développement durable et de répondre aux attentes des consommateurs. Nous travaillons en synergie avec les différentes parties prenantes de l'écosystème, notamment en tant que membre fondateur du Groupe d'action plastiques circulaires (GAPC), afin de trouver des solutions concrètes pour améliorer la gestion de fin de vie des plastiques. L'objectif ultime : un monde où les plastiques ne deviennent jamais des déchets.

En tant que plus important groupe canadien d'édition pédagogique de langue française, nos produits imprimés et numériques jouent un rôle clé au sein du système d'éducation. Nous accompagnons les enseignants et outillons les élèves et les étudiants, favorisant l'acquisition du savoir, une mission fondamentale de notre société.

Nos produits innovants et durables sont le reflet de nos stratégies pour une croissance plus verte et font partie intégrante de notre engagement en responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). Notre volonté de bâtir pour la pérennité est inscrite dans notre ADN depuis plus de 40 ans, et nos réussites RSE des dernières années le démontrent bien.

Je suis ravie des accomplissements réalisés dans le cadre de notre Plan RSE 2019-2021. Nos initiatives pour un milieu inclusif, notamment pour les femmes, et en engagement communautaire me tiennent spécialement à cœur et j'y veille personnellement. Nous avons d'ailleurs contribué à hauteur de 400 000 \$ à la campagne de financement de Centraide au Québec, fidèles à notre engagement de longue date. En matière de diversité et inclusion, nous croyons que, pour atteindre leur plein potentiel, nos gens doivent se sentir en sécurité et acceptés pour ce qu'ils sont. Nos trois piliers sont au cœur de nos actions, soit la diversité des genres, l'inclusion de minorités visibles ainsi que l'inclusion des communautés LGBTQ+ et leurs alliés. D'ailleurs, *True Colors*, un comité LGBTQ+ piloté par les employés, a été lancé à l'échelle de l'entreprise cette année. Notre Plan RSE 2025 met l'accent sur des objectifs encore plus ambitieux.

Lorsque je me tourne vers notre futur, je vois des occasions de croissance, et nous en avons les moyens. Je suis fière de nos avancées dans chacun de nos trois secteurs, et de notre plus bel actif, nos collègues qui incarnent nos valeurs au quotidien, soit le respect, le travail d'équipe, l'innovation et la performance.

Au nom de ma famille et du conseil d'administration, je tiens à remercier Brian Reid, un de nos grands leaders, qui a pris sa retraite en tant que président de TC Imprimeries Transcontinental, après plus de 40 ans de splendides réalisations.

En terminant, j'exprime toute ma reconnaissance à nos employés et gestionnaires pour leur travail sans relâche. Je me réjouis également de pouvoir compter sur les membres du conseil d'administration, leurs connaissances et leurs conseils. Je remercie aussi nos clients de leur fidélité à l'égard de TC Transcontinental. Et merci, chers actionnaires, de votre loyauté en cette période instable et incertaine, doublée d'inquiétude quant à une potentielle récession. Nous sommes déjà passés par là. Notre détermination et notre résilience à travers les défis des dernières décennies nous permettent d'entrevoir l'avenir avec confiance.

La présidente du conseil,

(s) Isabelle Marcoux

Le 14 décembre 2022



lettre du président et chef de la direction

UNE ANNÉE APRÈS MON ENTRÉE EN FONCTION EN TANT QUE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, JE SUIS FIER DE NOTRE ÉQUIPE ET ENTHOUSIASTE DEVANT LES POSSIBILITÉS QUI S'OFFRENT À NOUS.

Nos collègues ont bien travaillé au cours de l'exercice 2022 malgré un environnement difficile, car nous avons dû faire face aux vents contraires de l'inflation, de la pandémie persistante, des problèmes de chaîne d'approvisionnement, de la pénurie de main-d'œuvre et des conflits géopolitiques. Après un premier trimestre difficile, l'équipe a réussi à améliorer la performance de l'entreprise pour le reste de l'exercice 2022.

La sécurité est notre priorité numéro un et notre taux de blessures a diminué de 21 % en 2022. Il s'agit d'une réalisation importante et je remercie nos équipes de ce progrès vers notre vision « zéro blessure ».

Le secteur de l'emballage¹, après un premier trimestre décevant, a pris les mesures nécessaires et a amélioré ses profits chaque trimestre. Malgré un environnement opérationnel difficile, nous avons enregistré une croissance interne des volumes cette année encore, grâce à de nouveaux contrats, produits et équipements. Les acquisitions de H.S. Crocker et de Banaplast ont renforcé notre offre dans les créneaux de l'alimentation, de la pharmacie et de l'agroalimentaire.

Dans le secteur de l'impression², nos revenus ont augmenté par rapport à l'exercice 2021, grâce à une croissance importante des volumes dans nos activités de marketing sur le lieu de vente (ISM) et d'impression de livres. Ceci a été contrebalancé par des pressions inflationnistes et leur répercussion sur notre volume et notre structure de coûts, particulièrement dans nos activités de distribution, et par des inefficacités liées à la pandémie qui a eu un effet négatif sur la capacité de production de plusieurs usines au cours de la première partie de l'exercice 2022. Les profits ont été similaires à ceux de 2021.

Le secteur des médias a connu une autre excellente année. Les acquisitions de Scolab et d'ERPI complètent notre offre éducative imprimée et numérique, ce qui nous a permis d'augmenter nos revenus et notre résultat opérationnel.

En se tournant vers l'avenir, même si l'empreinte carbone des emballages souples est plus faible que celle de tout autre type d'emballage, la fin de vie de ceux-ci demeure un défi considérable. C'est pourquoi notre équipe de R&D mène le développement de solutions entièrement recyclables et compostables, ainsi que de produits d'emballage fabriqués à partir de plastiques recyclés postconsommation (PCR). Ce faisant, nous créons une valeur importante pour nos clients et nos actionnaires. L'ASTRA Center, notre centre de R&D et d'innovation ultramoderne dans le domaine de l'emballage, est au cœur de la résolution des enjeux de durabilité de nos clients. Nous continuerons à optimiser nos importants investissements pour développer la meilleure plateforme d'emballage durable de l'industrie.

Dans le secteur de l'impression, notre envergure et notre excellence manufacturière nous placent dans une position unique pour créer davantage de valeur. Nos activités de marketing sur le lieu de vente, avec trois acquisitions depuis 2019, et d'impression de livres et de prémédia continuent de croître et représentent désormais ensemble environ un tiers des revenus du secteur. Les circulaires continuent d'être importantes pour les consommateurs, surtout dans le contexte d'inflation, et l'outil marketing le plus efficace pour nos clients détaillants. Nous pouvons également miser sur notre plateforme nationale de pointe pour les éditeurs canadiens qui impriment encore eux-mêmes leurs journaux.

En regardant vers 2023 et au-delà, nous sommes bien positionnés pour poursuivre sur notre lancée. Nous sommes un chef de file dans nos trois secteurs, et nous voyons des perspectives de croissance dans chacun d'eux. Notre situation financière est solide, et nous générons d'importants flux de trésorerie disponibles pour investir dans notre avenir tout en continuant à distribuer des dividendes à nos actionnaires. Grâce à notre refinancement proactif, nous n'avons aucune échéance majeure de dette avant 2025 et avons la flexibilité nécessaire pour poursuivre une croissance disciplinée et profitable. Cela dit, nous allons avancer avec prudence étant donné les incertitudes économiques à l'horizon.

Chaque jour, je vois nos valeurs de respect, de travail d'équipe, d'innovation et de performance en action. La passion anime notre esprit d'entreprise. Mon objectif est de pouvoir construire une organisation encore plus efficace et innovante. En répondant aux besoins de nos clients, en cultivant nos talents et en s'entraînant à réussir, nous avons tout ce qu'il faut pour avoir du succès à long terme.

Je tiens à remercier nos collègues de leur engagement, ainsi que la famille Marcoux et nos administrateurs de leurs conseils. J'ai pleinement confiance en notre capacité à nous développer de manière rentable et responsable, en fabriquant des produits qui nourrissent notre fierté.

Aucune de nos réalisations ne serait possible, bien sûr, sans la loyauté de nos clients et leur volonté de s'associer à nous pour relever leurs défis et répondre à leurs aspirations. En terminant, l'équipe de direction exprime sa gratitude envers les actionnaires pour leur soutien continu.

Le président et chef de la direction,

(s) Peter Brues

14 décembre 2022

¹ En excluant l'effet de la 53^e semaine sur les résultats de l'exercice 2021.

² En excluant les montants liés à la Subvention salariale d'urgence du Canada et l'effet de la 53^e semaine sur les résultats de l'exercice 2021.

responsabilité sociale en action

FABRIQUER NOS PRODUITS DE FAÇON RESPONSABLE



Chez TC Transcontinental, notre vision est claire : la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est non seulement la bonne chose à faire, mais aussi une opportunité collective de créer de la valeur pour toutes les parties prenantes. Au cours des trois dernières années, nous avons travaillé ensemble afin d'atteindre, voire dépasser, plusieurs des cibles de notre plan RSE 2019-2021 *Agir ensemble*, comme en témoigne notre rapport d'étape final publié en juin 2022.

Durant cette période, nos efforts en santé et sécurité ont entraîné une réduction de moitié de notre taux de fréquence d'incidents, alors que nos émissions de gaz à effet de serre (GES) ont considérablement diminué. Nous avons aussi dépassé nos objectifs en matière de diversité des genres, notamment en ayant 33 % de femmes à des postes de direction et de gestion, et afin d'être plus inclusifs, nous avons ajouté deux piliers à notre programme de diversité et inclusion, soit les minorités ethniques et les communautés LGBTQ+. Sur le plan de notre engagement communautaire, nous avons dépassé l'objectif que nous nous étions fixé, distribuant

depuis 2018 plus de cinq millions de dollars à des organismes ou des projets bénéficiant aux collectivités.

Le leadership de TC Transcontinental en RSE a été reconnu cette année, alors que nous nous sommes hissés au 16^e rang du palmarès de Corporate Knights des 100 entreprises les plus responsables au monde, en plus de nous classer au premier rang pour l'industrie de l'emballage. Plus récemment, notre secteur de l'emballage a été couronné par la Pet Sustainability Coalition (PSC), en reconnaissance de notre performance environnementale et de notre engagement envers les objectifs de développement durable de l'ONU.

Depuis notre première politique environnementale en 1993, nous sommes engagés à jouer un rôle de leader afin de bâtir un avenir plus durable. Nos réussites des trois dernières années nous encouragent à aller encore plus loin et nous donnent confiance alors que nous entamons un nouveau chapitre dans notre parcours de RSE.

Bâtir notre avenir

NOTRE PLAN RSE 2025

C'EST AVEC GRANDE FIERTÉ QUE NOUS AVONS LANCÉ NOTRE PLAN DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE 2025, QUI PRÉSENTE NOTRE VISION D'UNE SOCIÉTÉ INNOVANTE, PLUS INCLUSIVE ET PLUS VERTE. CELUI-CI EST LE FRUIT D'UNE ANALYSE DE MATÉRIALITÉ AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES AFIN DE DÉVELOPPER UN PLAN QUI RÉPOND À LEURS PRÉOCCUPATIONS ET À LEURS ENJEUX. NOS CIBLES SONT ÉGALEMENT ALIGNÉES AVEC LES GRANDES TENDANCES DE L'INDUSTRIE, NOTAMMENT EN CE QUI A TRAIT À LA CRÉATION D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET À LA RÉDUCTION DES GES. À L'HORIZON 2025, NOUS AVONS AINSI ÉTABLI DES OBJECTIFS AMBITIEUX ARTICULÉS AUTOUR DE CINQ GRANDS THÈMES :

- 1 Une croissance plus verte**, en nous appuyant sur notre expertise en excellence manufacturière afin de réduire l'impact de nos activités d'exploitation sur l'environnement, en particulier nos émissions de GES.
- 2 Un milieu inclusif et sécuritaire**, comprenant des objectifs élargis en matière de diversité et inclusion.
- 3 Des produits innovants et durables**, reflétant nos engagements envers la Fondation Ellen MacArthur visant à ce que tous nos emballages plastiques soient réutilisables, recyclables ou compostables et atteignent un taux d'utilisation moyen, en poids, de 10 % de contenu recyclé postconsommation.
- 4 Un engagement solidaire dans nos communautés**, en investissant en priorité dans les domaines de l'éducation, de la santé et des communautés locales.
- 5 Une gouvernance et des pratiques d'affaires responsables**, notamment en matière d'approvisionnement, de sécurité des données, de qualité et sécurité des aliments, d'éthique des affaires et de gestion des risques.



rapport
de gestion

RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice clos le 30 octobre 2022

Le présent rapport de gestion a pour objectif d'aider le lecteur à mieux comprendre les activités, la stratégie de développement et les perspectives d'avenir de Transcontinental inc., notre façon de gérer les risques, ainsi que d'analyser les résultats et la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 30 octobre 2022. Il devrait être lu de concert avec les informations contenues dans les états financiers annuels et les notes afférentes. De l'information additionnelle relative à la Société, y compris son Rapport annuel et sa Notice annuelle, peut également être obtenue sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Dans le cadre du présent document, à moins d'indication contraire, l'information financière présentée a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et le terme « dollar » ainsi que le symbole « \$ » désignent des dollars canadiens.

De plus, dans ce présent rapport de gestion, nous utilisons aussi certaines données financières non conformes aux IFRS, pour lesquelles une définition complète est présentée ci-dessous et pour lesquelles un rapprochement aux données financières conformes aux IFRS est présenté dans le tableau #2, à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » et à la note 3, « Information sectorielle », des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 octobre 2022. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformes aux IFRS. Elles ne s'y substituent pas et n'y sont pas supérieures.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats qui sont présentées pour le quatrième trimestre de 2022 (période de 13 semaines close le 30 octobre 2022) sont comparées aux données du quatrième trimestre de 2021 (période de 14 semaines close le 31 octobre 2021) et toutes les données comparatives portant sur les résultats qui sont présentées pour l'exercice 2022 en entier (période de 52 semaines close le 30 octobre 2022) sont comparées aux données de l'exercice de 2021 en entier (période de 53 semaines close le 31 octobre 2021).

Termes utilisés	Définitions
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	Résultat opérationnel avant amortissement excluant les frais de restructuration et autres coûts (revenus), et la dépréciation d'actifs.
Marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté	Résultat opérationnel avant amortissement ajusté divisé par les revenus.
Résultat opérationnel ajusté	Résultat opérationnel excluant les frais de restructuration et autres coûts (revenus), l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises et la dépréciation d'actifs.
Marge du résultat opérationnel ajusté	Résultat opérationnel ajusté divisé par les revenus.
Impôts sur le résultat ajusté	Impôts sur le résultat excluant les impôts portant sur les frais de restructuration et autres coûts (revenus), la dépréciation d'actifs, l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ainsi que l'ajustement sur les impôts additionnels dans d'autres juridictions découlant d'un exercice antérieur, et l'incidence fiscale d'une réorganisation interne.
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté	Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, excluant les frais de restructuration et autres coûts (revenus), l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, la dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts sur le résultat y afférents ainsi que l'ajustement sur les impôts additionnels dans d'autres juridictions découlant d'un exercice antérieur et l'incidence fiscale d'une réorganisation interne.
Endettement net	Somme de la dette à long terme, de la portion courante de la dette à long terme, des obligations locatives et de la portion courante des obligations locatives, déduction faite de la trésorerie.
Ratio d'endettement net	Endettement net divisé par le résultat opérationnel avant amortissement ajusté des 12 derniers mois.

Finalement, afin de faciliter la lecture de ce rapport, les termes « TC Transcontinental », « Transcontinental », « Société », « nous », « notre » et « nos » désignent tous Transcontinental inc. et ses filiales et coentreprises.

MISE EN GARDE AU SUJET DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, formulés d'après les attentes de la direction et assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes intrinsèques, connus ou non. Par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur plusieurs hypothèses tant générales que spécifiques. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car les résultats énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés relatifs à nos objectifs à moyen terme, nos perspectives, nos stratégies pour atteindre ces objectifs, de même que des énoncés relatifs à nos opinions, projets, prévisions, attentes, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient », « hypothèses », « plan », « stratégie », « perspectives », « croire », « projeter », « estimer », « chercher », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention », « objectif » et l'emploi du futur et du conditionnel, ainsi que les mots et expressions semblables, visent à dénoter des énoncés prospectifs. De tels énoncés prospectifs peuvent aussi comprendre des observations concernant les résultats financiers prévisionnels et les perspectives quant à ses activités et les économies où elle opère. La performance future de la Société pourrait également être touchée par un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont hors de son contrôle ou de sa volonté. Les principaux risques, incertitudes et facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont décrits dans le présent *Rapport de gestion pour l'exercice clos le 30 octobre 2022* et dans la plus récente Notice annuelle.

Sauf indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, ni de regroupements d'entreprises, ni de fusions ou acquisitions qui pourraient être annoncés ou conclus après la date du 13 décembre 2022.

Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières en matière d'exonération.

Les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport de gestion sont basés sur les attentes actuelles et sur les données disponibles au 13 décembre 2022. Des énoncés prospectifs peuvent être également intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières au Canada ou à toute autre communication. La direction de la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés, à moins que les autorités ne l'exigent.

PROFIL DE TC TRANSCONTINENTAL

TC Transcontinental est un chef de file en emballage souple en Amérique du Nord et le plus important imprimeur au Canada. La Société est également le plus important groupe canadien d'édition pédagogique de langue française. Depuis plus de 45 ans, TC Transcontinental a comme mission de créer des produits et services de qualité permettant aux entreprises d'attirer, de joindre et de fidéliser leur clientèle cible.

Le respect, le travail d'équipe, la performance et l'innovation sont les valeurs fortes de la Société et de ses employés. L'engagement de TC Transcontinental auprès de ses parties prenantes est d'agir de manière responsable dans la poursuite de ses activités d'affaires.

Transcontinental inc. (TSX : TCL.A TCL.B), connue sous la marque TC Transcontinental, compte environ 8 300 employés, dont la majorité sont en poste au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Ses revenus ont été de 3,0 milliards de dollars canadiens pour l'exercice clos le 30 octobre 2022. Pour plus d'information, veuillez visiter le site web de TC Transcontinental au www.tc.tc.

Le secteur de l'emballage

TC Emballages Transcontinental, le secteur de l'emballage de TC Transcontinental, est un chef de file en emballage souple avec des activités principalement aux États-Unis, ainsi qu'au Canada, en Amérique latine et au Royaume-Uni, avec environ 4 000 employés. Sa plateforme comprend un atelier de prémédia et 28 usines de production qui se spécialisent dans l'extrusion, l'impression, le laminage, la transformation et le recyclage. TC Emballages Transcontinental offre une vaste gamme de produits de plastique souple, y compris des pellicules en rouleaux, des étiquettes, des opercules découpés, des films thermorétractables, des sacs et sachets, et des revêtements spécialisés. Le secteur dessert des marchés variés, notamment ceux des produits laitiers, du café, de la viande et de la volaille, de la nourriture pour animaux, de l'agriculture, des boissons, des produits pour la maison et les soins personnels, des produits industriels et des produits de consommation et médicaux.

Le secteur de l'impression

TC Imprimeries Transcontinental, le secteur de l'impression de TC Transcontinental, est le premier imprimeur au Canada et l'un des plus importants en Amérique du Nord. Ce secteur compte environ 3 700 employés et dispose d'un réseau de 13 usines. TC Imprimeries Transcontinental propose une offre de services intégrée pour les détaillants, incluant les services de prémédia, l'impression et la distribution de circulaires, ainsi que des produits marketing sur le lieu de vente. Ce secteur offre aussi une gamme de solutions d'impression novatrices en matière de journaux, de magazines, de livres en couleurs et de produits marketing personnalisés et de masse.

Le secteur des médias

TC Média, le secteur des médias de TC Transcontinental, emploie plus de 300 personnes réunies au sein de TC Média Livres et de Groupe Constructo. TC Média Livres est le groupe d'édition pédagogique de langue française le plus important au Canada en plus d'être un éditeur grand public, le leader dans le marché du parascolaire au Québec et le plus important diffuseur d'ouvrages spécialisés en langue française au Canada. Pour sa part, Groupe Constructo est le leader de l'information stratégique dans le domaine de la construction au Québec en plus d'être un partenaire de CGI inc. dans l'exploitation du système électronique d'appels d'offres du Québec (SEAO).

FAITS SAILLANTS

Tableau #1 :

(en millions de dollars, sauf les données par action)	T4-2022 13 semaines	T4-2021 14 semaines	Variation en %	Exercice 2022 52 semaines	Exercice 2021 53 semaines	Variation en %
Revenus	802,2 \$	775,8 \$	3,4 %	2 956,1 \$	2 643,4 \$	11,8 %
Résultat opérationnel avant amortissement ⁽¹⁾	145,7	135,8	7,3	449,2	451,4	(0,5)
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	141,1	143,1	(1,4)	446,7	464,8	(3,9)
Résultat opérationnel	85,3	80,5	6,0	217,3	233,8	(7,1)
Résultat opérationnel ajusté ⁽²⁾	99,1	104,9	(5,5)	285,1	313,5	(9,1)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	60,4	39,2	54,1	141,2	130,6	8,1
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action	0,70	0,45	55,6	1,63	1,50	8,7
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté ⁽²⁾	68,4	70,6	(3,1)	189,7	206,4	(8,1)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action ⁽²⁾	0,79	0,81	(2,5)	2,19	2,37	(7,6)

(1) Le résultat opérationnel avant amortissement et le résultat opérationnel avant amortissement ajusté de la période comparative ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de la période.

(2) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus. Note 1: Les résultats ci-dessus incluent 56,5 millions \$ de revenus de la 53^e semaine avec un effet conséquent sur les autres mesures présentées pour le quatrième trimestre de 2021.

Note 2: Les résultats ci-dessus incluent 3,7 millions \$ en Subvention salariale d'urgence du Canada pour le quatrième trimestre de 2021, ainsi que 29,5 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

- Augmentation des revenus et des profits dans les secteurs de l'emballage et des médias.
- Revenus de 802,2 millions \$ pour le trimestre clos le 30 octobre 2022; résultat opérationnel de 85,3 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 60,4 millions \$ (0,70 \$ par action).
- Résultat opérationnel avant amortissement ajusté de 141,1 millions \$ pour le trimestre clos le 30 octobre 2022; résultat opérationnel ajusté de 99,1 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté de 68,4 millions \$ (0,79 \$ par action).
- Contributions importantes des acquisitions effectuées au cours de l'exercice sur les résultats de la Société.

PRÉAMBULE

Conjoncture économique

La conjoncture économique demeure affectée par les effets de la pandémie de la COVID-19 et par l'environnement géopolitique. Les consommateurs et les entreprises du monde entier ont été touchés par la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, ainsi que par les perturbations affectant la chaîne d'approvisionnement. Afin de contrôler l'inflation, plusieurs banques centrales resserrent actuellement leurs politiques monétaires, ce qui a des répercussions sur les taux d'intérêt et les taux de change.

Les activités de la Société sont exposées à divers risques de marché qui peuvent avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, notamment les cycles économiques, l'inflation et les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Une éventuelle récession pourrait mettre de la pression sur les activités d'investissement de la Société, sur ses clients, ainsi que sur la demande des produits de ses clients. Ces éléments pourraient avoir un effet défavorable sur le résultat net de la Société. La direction joue un rôle actif dans le processus de gestion des risques, mais il se peut que ses actions ne protègent pas complètement la Société des effets négatifs des risques de marché.

La Société surveille l'évolution de la pandémie de la COVID-19 et les recommandations des gouvernements et agit rapidement en adaptant ses mesures de sécurité au besoin. Malgré les progrès de la campagne de vaccination, le variant Omicron a eu des effets négatifs importants sur les activités au premier semestre de l'exercice financier 2022, particulièrement en ce qui a trait à la disponibilité de la main d'œuvre.

Intégration du résultat opérationnel avant amortissement ajusté dans l'analyse sectorielle

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté est analysé dans l'analyse sectorielle des activités de la Société. Nous sommes d'avis qu'un grand nombre de nos lecteurs analysent la performance financière des activités de la Société en fonction de cette mesure et que celle-ci permet une meilleure comparabilité au sein de la communauté financière. De plus, la direction privilégie cet indicateur afin d'évaluer la performance de ses opérations et leur capacité à générer des flux de trésorerie, de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre et d'analyser les tendances.

RAPPROCHEMENT DES DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

(non auditées)

Les données financières ont été préparées en conformité avec les IFRS. Cependant, les données financières utilisées, soit le résultat opérationnel avant amortissement ajusté, la marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté, le résultat opérationnel ajusté, la marge du résultat opérationnel ajusté, les impôts sur le résultat ajusté, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action, l'endettement net et le ratio d'endettement net, pour lesquelles un rapprochement est présenté au tableau ci-après, ne sont pas définies par les IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. Nous sommes d'avis qu'un grand nombre de nos lecteurs analysent la performance financière des activités de la Société en fonction de ces données financières non conformes aux IFRS, puisqu'elles peuvent faciliter la comparaison entre les périodes. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformes aux IFRS. Elles ne s'y substituent pas et n'y sont pas supérieures.

La Société est également d'avis que ces mesures sont des indicateurs utiles de la performance de ses opérations et de sa capacité à faire face à ses obligations financières. Par ailleurs, la direction utilise également certaines de ces données financières non conformes aux IFRS pour évaluer la performance de ses activités et de ses gestionnaires.

Tableau #2 :

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	30 octobre 2022	31 octobre 2021	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Résultat opérationnel	85,3 \$	80,5 \$	217,3 \$	233,8 \$
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	(4,6)	6,6	(2,5)	12,7
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	18,4	17,1	70,3	66,3
Dépréciation d'actifs	—	0,7	—	0,7
Résultat opérationnel ajusté	99,1 \$	104,9 \$	285,1 \$	313,5 \$
Amortissement ^{(2) (3)}	42,0	38,2	161,6	151,3
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽³⁾	141,1 \$	143,1 \$	446,7 \$	464,8 \$

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce, nos ententes de non-concurrence, nos droits de premier refus et nos titres de livres éducationnels.

(2) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

(3) Les données de l'amortissement et du résultat opérationnel avant amortissement ajusté ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et cumulatif pour le secteur de l'emballage

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	30 octobre 2022	31 octobre 2021	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Résultat opérationnel	20,6 \$	19,7 \$	50,6 \$	64,4 \$
Frais de restructuration et autres coûts	3,7	3,9	9,1	0,9
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	15,6	15,0	61,3	60,0
Dépréciation d'actifs	—	0,4	—	0,4
Résultat opérationnel ajusté	39,9 \$	39,0 \$	121,0 \$	125,7 \$
Amortissement ⁽²⁾	21,8	18,9	84,4	73,8
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	61,7 \$	57,9 \$	205,4 \$	199,5 \$

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce et nos ententes de non-concurrence.

(2) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et cumulatif pour le secteur de l'impression

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	30 octobre 2022	31 octobre 2021	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Résultat opérationnel	57,4 \$	62,8 \$	171,2 \$	197,7 \$
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	(8,5)	1,5	(6,6)	8,1
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	2,0	2,0	8,1	6,1
Dépréciation d'actifs	—	0,3	—	0,3
Résultat opérationnel ajusté	50,9 \$	66,6 \$	172,7 \$	212,2 \$
Amortissement ⁽²⁾	13,7	14,5	55,7	57,4
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	64,6 \$	81,1 \$	228,4 \$	269,6 \$

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce et nos ententes de non-concurrence.

(2) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et cumulatif pour le secteur autres

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	30 octobre 2022	31 octobre 2021	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Résultat opérationnel	7,3 \$	(2,0) \$	(4,5) \$	(28,3) \$
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	0,2	1,2	(5,0)	3,7
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	0,8	0,1	0,9	0,2
Résultat opérationnel ajusté	8,3 \$	(0,7) \$	(8,6) \$	(24,4) \$
Amortissement ^{(2) (3)}	6,5	4,8	21,5	20,1
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽³⁾	14,8 \$	4,1 \$	12,9 \$	(4,3) \$

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce, nos ententes de non-concurrence, nos droits de premier refus et nos titres de livres éducationnels.

(2) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

(3) Les données de l'amortissement et du résultat opérationnel avant amortissement ajusté ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

Rapprochement du résultat opérationnel - Huit derniers trimestres

(en millions de dollars)	2022				2021			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Résultat opérationnel	85,3 \$	52,1 \$	46,1 \$	33,8 \$	80,5 \$	50,2 \$	55,9 \$	47,2 \$
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	(4,6)	3,0	0,8	(1,7)	6,6	0,8	0,5	4,8
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	18,4	17,5	17,2	17,2	17,1	16,4	16,2	16,6
Dépréciation d'actifs	—	—	—	—	0,7	—	—	—
Résultat opérationnel ajusté	99,1 \$	72,6 \$	64,1 \$	49,3 \$	104,9 \$	67,4 \$	72,6 \$	68,6 \$
Amortissement ^{(2) (3)}	42,0	40,4	39,5	39,7	38,2	36,8	36,8	39,5
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽³⁾	141,1 \$	113,0 \$	103,6 \$	89,0 \$	143,1 \$	104,2 \$	109,4 \$	108,1 \$

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce, nos ententes de non-concurrence, nos droits de premier refus et nos titres de livres éducationnels.

(2) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

(3) Les données de l'amortissement et du résultat opérationnel avant amortissement ajusté ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

Rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société - Quatrième trimestre

(en millions de dollars, sauf les données par action)	Trois mois clos le	
	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	60,4 \$	39,2 \$
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	(4,6)	6,6
Impôt sur frais de restructuration et autres coûts	(1,3)	(1,4)
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	18,4	17,1
Impôt sur amortissement des immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises	(4,5)	(1,8)
Dépréciation d'actifs	—	0,7
Impôt sur dépréciation d'actifs	—	(0,2)
Ajustement sur les impôts additionnels dans d'autres juridictions	—	(0,3)
Incidence fiscale d'une réorganisation interne	—	10,7
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté	68,4 \$	70,6 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action	0,70 \$	0,45 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action	0,79 \$	0,81 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	86,6	87,0

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce, nos ententes de non-concurrence, nos droits de premier refus et nos titres de livres éducationnels.

Rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société - Cumulatif

(en millions de dollars, sauf les données par action)	Exercice clos le	
	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	141,2 \$	130,6 \$
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	(2,5)	12,7
Impôt sur frais de restructuration et autres coûts	(2,0)	(3,7)
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	70,3	66,3
Impôt sur amortissement des immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises	(17,3)	(13,7)
Dépréciation d'actifs	—	0,7
Impôt sur dépréciation d'actifs	—	(0,2)
Ajustement sur les impôts additionnels dans d'autres juridictions	—	3,0
Incidence fiscale d'une réorganisation interne	—	10,7
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté	189,7 \$	206,4 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action	1,63 \$	1,50 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action	2,19 \$	2,37 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	86,8	87,0

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce, nos ententes de non-concurrence, nos droits de premier refus et nos titres de livres éducationnels.

Rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société - Huit derniers trimestres

(en millions de dollars, sauf les données par action)	2022				2021			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	60,4 \$	34,1 \$	28,3 \$	18,4 \$	39,2 \$	28,1 \$	35,6 \$	27,7 \$
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	(4,6)	3,0	0,8	(1,7)	6,6	0,8	0,5	4,8
Impôt sur frais de restructuration et autres coûts (revenus)	(1,3)	(0,7)	(0,4)	0,4	(1,4)	(0,4)	(0,6)	(1,3)
Amortissement des immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	18,4	17,5	17,2	17,2	17,1	16,4	16,2	16,6
Impôt sur amortissement des immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises	(4,5)	(4,3)	(4,2)	(4,3)	(1,8)	(4,0)	(3,9)	(4,0)
Dépréciation d'actifs	—	—	—	—	0,7	—	—	—
Impôt sur dépréciation d'actifs	—	—	—	—	(0,2)	—	—	—
Ajustement sur les impôts additionnels dans d'autres juridictions	—	—	—	—	(0,3)	3,3	—	—
Incidence fiscale d'une réorganisation interne	—	—	—	—	10,7	—	—	—
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté	68,4 \$	49,6 \$	41,7 \$	30,0 \$	70,6 \$	44,2 \$	47,8 \$	43,8 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action	0,70 \$	0,39 \$	0,33 \$	0,21 \$	0,45 \$	0,32 \$	0,41 \$	0,32 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action	0,79 \$	0,57 \$	0,48 \$	0,35 \$	0,81 \$	0,51 \$	0,55 \$	0,50 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	86,6	86,6	86,8	86,9	87,0	87,0	87,0	87,0

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce, nos ententes de non-concurrence, nos droits de premier refus et nos titres de livres éducationnels.

Rapprochement de l'endettement net

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Dette à long terme	979,3 \$	778,2 \$
Portion courante de la dette à long terme	10,7	187,3
Obligations locatives	135,0	137,3
Portion courante des obligations locatives	25,3	23,1
Trésorerie	(45,7)	(231,1)
Endettement net	1 104,6 \$	894,8 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté (12 derniers mois) ⁽¹⁾	446,7 \$	464,8 \$
Ratio d'endettement net ⁽¹⁾	2,47 x	1,93 x

(1) Les données du résultat opérationnel avant amortissement ajusté ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS - CUMULATIF

Revenus

Les revenus ont augmenté de 312,7 millions \$, soit de 11,8 %, passant de 2 643,4 millions au cours de l'exercice 2021 à 2 956,1 millions pour la même période en 2022. Cette hausse s'explique principalement par l'effet du transfert de l'augmentation des prix des matières premières, les récentes acquisitions, ainsi que par des hausses de volume dans nos deux principaux secteurs d'exploitation. Le tout a été partiellement contrebalancé par l'effet défavorable de la 53^e semaine de l'exercice précédent. Une analyse plus approfondie des revenus est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - cumulatif ».

Charges opérationnelles et autres charges

Les charges opérationnelles ont augmenté de 330,8 millions \$ au cours de l'exercice 2022, soit de 15,2 %, comparativement à la même période en 2021. Cette augmentation provient principalement de la hausse des coûts des matières premières, et de l'effet de l'inflation sur la structure des coûts, des acquisitions de H.S. Crocker Company inc. (« H.S. Crocker »), BGI Retail Inc. (« BGI »), Éditions du renouveau pédagogique inc. (« ERPI »), Scolab Inc. (« Scolab »), et Banaplast S.A.S. (« Banaplast »), et de la variation défavorable découlant de la fin de la Subvention salariale d'urgence du Canada alors que la Société percevait celle-ci l'année précédente.

Les frais de restructuration et autres coûts (revenus) ont diminué de 15,2 millions \$, passant d'une charge de 12,7 millions au cours de l'exercice 2021 à un revenu de 2,5 millions pour la même période en 2022. Cet effet favorable est principalement lié à la réévaluation d'une contrepartie conditionnelle liée à une acquisition dans le secteur de l'impression, à un gain net de 7,5 millions sur la disposition d'immeubles, et, dans une moindre mesure par la baisse des coûts attribuable aux réductions d'effectifs au sein du secteur de l'impression. Le tout a été en partie contrebalancé par les coûts de configuration et de personnalisation aux termes d'un accord infonuagique de 8,4 millions \$.

Résultat opérationnel avant amortissement

Le résultat opérationnel avant amortissement a diminué de 2,2 millions \$, soit de 0,5 %, passant de 451,4 millions au cours de l'exercice 2021 à 449,2 millions pour la même période en 2022. La baisse du résultat opérationnel avant amortissement s'explique majoritairement par les répercussions négatives de la pandémie sur la capacité de production de plusieurs usines durant les premiers mois de l'exercice 2022, notamment en raison du manque de personnel, par la fin de la Subvention salariale d'urgence du Canada alors que la Société percevait celle-ci l'année précédente, ainsi que par l'effet de la 53^e semaine de l'exercice précédent. Le tout a été partiellement contrebalancé par les récentes acquisitions, ainsi que par l'effet favorable de la variation des frais de restructuration, et, dans une moindre mesure, par la baisse de la charge de rémunération à base d'actions liée au cours de l'action.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a diminué de 18,1 millions \$, soit de 3,9 %, passant de 464,8 millions au cours de l'exercice 2021 à 446,7 millions pour la même période en 2022. Une analyse plus approfondie du résultat opérationnel ajusté est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - cumulatif ».

Amortissement

L'amortissement a augmenté de 14,3 millions \$, passant de 217,6 millions au cours de l'exercice 2021 à 231,9 millions pour la même période en 2022. Cette hausse s'explique majoritairement par les récentes acquisitions, et par une hausse des immobilisations, principalement dans le secteur de l'emballage.

Frais financiers nets

Les frais financiers nets ont diminué de 2,3 million \$, passant de 42,3 millions au cours de l'exercice 2021 à 40,0 millions pour la même période en 2022. Cette variation s'explique principalement par un effet favorable de change.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont diminué de 24,5 millions \$, passant de 61,0 millions au cours de l'exercice 2021, soit un taux d'imposition effectif de 31,9 % à 36,5 millions pour la même période en 2022, soit un taux d'imposition effectif de 20,6 %. Cette baisse est principalement attribuée à l'incidence fiscale liée à une réorganisation interne, ainsi qu'à l'ajustement sur les impôts additionnels dans d'autres juridictions en 2021.

Les impôts sur le résultat ajusté ont diminué, passant de 64,9 millions au cours de l'exercice 2021, soit un taux d'imposition effectif de 23,9 %, à 55,8 millions pour la même période en 2022, soit un taux d'imposition effectif de 22,8 %. Cette baisse de la charge d'impôts s'explique par le recul du résultat opérationnel avant impôts ajusté, et par la diminution du taux d'imposition en lien avec la répartition géographique des revenus.

Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a augmenté de 10,6 millions \$, soit de 8,1 %, passant de 130,6 millions au cours de l'exercice 2021 à 141,2 millions pour la même période en 2022. Cette hausse est principalement due à la diminution des impôts sur le résultat, partiellement contrebalancée par la diminution du résultat opérationnel. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société est passé de 1,50 \$ à 1,63 \$, respectivement, en raison des éléments précités.

En ce qui a trait au résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté, il a baissé de 16,7 millions \$, soit de 8,1 %, passant de 206,4 millions au cours de l'exercice 2021 à 189,7 millions pour la même période en 2022, majoritairement en raison de la baisse du résultat opérationnel ajusté, partiellement contrebalancée par la baisse des impôts sur le résultat ajusté. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté est passé de 2,37 \$ à 2,19 \$ respectivement.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE

Revenus

Les revenus ont augmenté de 26,4 millions \$, soit de 3,4 %, passant de 775,8 millions au quatrième trimestre de 2021 à 802,2 millions pour la même période en 2022. Cette hausse provient principalement des récentes acquisitions de H.S. Crocker, ERPI, Banaplast, et Scolab, de l'effet du transfert de l'augmentation des prix des matières premières, ainsi que de la croissance interne dans le secteur de l'impression, et, dans une moindre mesure à l'effet favorable de la variation du taux de change. Le tout a été partiellement contrebalancé par l'effet défavorable de la 53^e semaine de l'exercice précédent. Une analyse plus approfondie des revenus est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - quatrième trimestre ».

Charges opérationnelles et autres charges

Les charges opérationnelles ont augmenté de 28,4 millions \$ au quatrième trimestre de 2022, soit de 4,5 %, comparativement à la même période en 2021. Cette augmentation provient principalement des récentes acquisitions, de la hausse des prix des matières premières, de l'effet de l'inflation sur la structure des coûts, partiellement contrebalancée par l'effet favorable de la 53^e semaine de l'exercice précédent.

Les frais de restructuration et autres coûts ont diminué de 11,2 millions \$, passant d'une charge de 6,6 millions au quatrième trimestre de 2021 à un revenu de 4,6 millions au quatrième trimestre de 2022. Cette variation favorable est principalement en lien avec la réévaluation à la juste valeur d'une contrepartie conditionnelle liée aux acquisitions principalement dans le secteur de l'impression, ainsi qu'à un gain net lié à la vente d'une propriété. Le tout a été en partie contrebalancé par les coûts de configuration et de personnalisation aux termes d'un accord infonuagique de 2,3 millions \$.

Résultat opérationnel avant amortissement

Le résultat opérationnel avant amortissement a augmenté de 9,9 millions \$, soit de 7,3 %, passant de 135,8 millions au quatrième trimestre de 2021 à 145,7 millions au quatrième trimestre de 2022. La hausse du résultat opérationnel avant amortissement est principalement due aux récentes acquisitions, à l'effet favorable de la variation des frais de restructuration, et, dans une moindre mesure à l'effet favorable de la variation du taux de change. Le tout a été partiellement contrebalancé par l'effet de la 53^e semaine de l'exercice précédent, par la fin de la Subvention salariale d'urgence du Canada alors que la Société percevait celle-ci l'année précédente, et, dans une moindre mesure, par l'effet de l'inflation sur le volume et la structure de coût.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a diminué de 2,0 millions \$, soit de 1,4 %, passant de 143,1 millions au quatrième trimestre de 2021 à 141,1 millions au quatrième trimestre de 2022. Une analyse plus approfondie du résultat opérationnel ajusté est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - quatrième trimestre ».

Amortissement

L'amortissement a augmenté de 5,1 millions \$, passant de 55,3 millions au quatrième trimestre de 2021 à 60,4 millions au quatrième trimestre de 2022. Cette augmentation est majoritairement en lien avec les récentes acquisitions au sein des secteurs de l'emballage et des médias, à une hausse des immobilisations principalement dans le secteur de l'emballage, et à l'effet défavorable de la variation du taux de change.

Frais financiers nets

Les frais financiers nets ont légèrement diminué de 1,4 million \$, passant de 11,9 millions au quatrième trimestre de 2021 à 10,5 millions au quatrième trimestre de 2022. La variation favorable est expliquée par un effet favorable de change au quatrième trimestre de 2022, par l'effet de la 53^e semaine de l'exercice précédent, le tout a été partiellement compensé par la hausse des taux d'intérêt et les décaissements liés aux nouvelles acquisitions.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont diminué de 14,5 millions \$, passant de 29,2 millions au quatrième trimestre de 2021, soit un taux d'imposition effectif de 42,6 %, à 14,7 millions pour la même période en 2022, soit un taux d'imposition effectif de 19,7 %. Cette baisse du taux d'imposition provient principalement d'un ajustement lié à l'incidence fiscale d'une réorganisation interne en 2021.

Les impôts sur le résultat ajusté ont légèrement diminué de 1,7 million \$, passant de 22,2 millions au quatrième trimestre de 2021, soit un taux d'imposition effectif de 23,7 %, à 20,5 millions au quatrième trimestre de 2022, soit un taux d'imposition effectif de 23,3 %.

Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a augmenté de 21,2 millions \$, passant de 39,2 millions au quatrième trimestre de 2021 à 60,4 millions au quatrième trimestre de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du résultat opérationnel avant amortissement expliquée précédemment, à la diminution des frais financiers, ainsi qu'à la baisse des impôts sur le résultat. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société est passé de 0,45 \$ à 0,70 \$, respectivement.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté a baissé de 2,2 millions \$, soit de 3,1 %, passant de 70,6 millions au quatrième trimestre de 2021 à 68,4 millions au quatrième trimestre de 2022. Cette baisse s'explique par la diminution du résultat opérationnel avant amortissement ajusté expliqué précédemment. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté est passé de 0,81 \$ à 0,79 \$, respectivement.

ANALYSE DES RÉSULTATS SECTORIELS - CUMULATIF

(non audités)

Tableau #3 :

(en millions de dollars)	Emballage	Impression	Autres	Résultats consolidés
Revenus - Exercice clos le 31 octobre 2021	1 449,7 \$	1 132,6 \$	61,1 \$	2 643,4 \$
Acquisitions	78,1	24,1	27,8	130,0
Activités existantes				
Taux de change	11,4	2,3	—	13,7
Croissance interne (décroissance) ⁽⁴⁾	126,0	45,3	(2,3)	169,0
Revenus - Exercice clos le 30 octobre 2022	1 665,2 \$	1 204,3 \$	86,6 \$	2 956,1 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté^{(1) (2)} - Exercice clos le 31 octobre 2021	199,5 \$	269,6 \$	(4,3) \$	464,8 \$
Acquisitions	5,9	5,3	11,3	22,5
Activités existantes				
Taux de change	2,2	1,6	0,2	4,0
Rémunération à base d'actions	—	—	6,5	6,5
Croissance interne (décroissance) ^{(3) (4)}	(2,2)	(48,1)	(0,8)	(51,1)
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté⁽¹⁾ - Exercice clos le 30 octobre 2022	205,4 \$	228,4 \$	12,9 \$	446,7 \$

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

(2) Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a été retraité afin de le rendre conforme à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

(3) Les résultats ci-dessus incluent 29,5 millions \$ en Subvention salariale d'urgence du Canada pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

(4) Les résultats ci-dessus incluent 56,5 millions \$ de revenus de la 53^e semaine avec un effet conséquent sur le résultat opérationnel ajusté pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Secteur de l'emballage

Les revenus du secteur de l'emballage ont augmenté de 215,5 millions \$, passant de 1 449,7 millions au cours de l'exercice 2021 à 1 665,2 millions pour la même période en 2022. Cette hausse est majoritairement liée à l'effet du transfert de l'augmentation des prix des matières premières et autres coûts, aux acquisitions de H.S. Crocker et de Banaplast, ainsi qu'à une hausse de volume. Le tout a été partiellement contrebalancé par l'effet défavorable de la 53^e semaine de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a augmenté de 5,9 millions \$, passant de 199,5 millions au cours de l'exercice 2021 à 205,4 millions pour la même période en 2022. Cette hausse est principalement liée aux acquisitions de H.S. Crocker et de Banaplast, à une hausse de volume, à l'effet favorable du transfert de l'augmentation des prix des matières premières comparativement à la même période l'année précédente, et, dans une moindre mesure, à l'effet favorable de la variation du taux de change. Le tout a été partiellement

contrebalancé par la situation inflationniste actuelle et les différents facteurs externes découlant de la pandémie qui ont touché négativement la capacité de production de plusieurs usines particulièrement durant la première partie de l'année 2022, ainsi que par l'effet de la 53^e semaine du quatrième trimestre de l'exercice précédent. La marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté du secteur a baissé, passant de 13,8 % au cours de l'exercice 2021 à 12,3 % pour la même période en 2022 en raison des éléments mentionnés ci-haut.

Secteur de l'impression

Les revenus du secteur de l'impression ont augmenté de 71,7 millions \$, passant de 1 132,6 millions au cours de l'exercice 2021 à 1 204,3 millions pour la même période en 2022. Cette hausse est majoritairement liée à la hausse du volume d'impression de livres, ainsi qu'à l'effet de nouveaux contrats dans le groupe de marketing sur le lieu de vente, à l'acquisition de BGI Retail, et à l'effet du transfert de l'augmentation des prix des matières premières. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par l'effet défavorable de la 53^e semaine du quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a diminué de 41,2 millions \$, passant de 269,6 millions au cours de l'exercice 2021 à 228,4 millions pour la même période en 2022. Cette baisse est principalement en lien avec la fin de la Subvention salariale d'urgence du Canada alors que la Société percevait celle-ci l'année précédente et des inefficacités opérationnelles en lien avec la pandémie touchant négativement la capacité de production de plusieurs usines particulièrement durant la première partie de l'année 2022, ainsi que par l'effet défavorable de la 53^e semaine du quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le tout a été partiellement contrebalancé par l'acquisition de BGI Retail, et, dans une moindre mesure, par la hausse de volume mentionnée ci-haut. La marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté du secteur a diminué, passant de 23,8 % au cours de l'exercice 2021 à 19,0 % pour la même période en 2022, surtout en raison de la fin de la Subvention salariale d'urgence du Canada, et de la situation inflationniste. En excluant la Subvention salariale d'urgence du Canada, la marge aurait été de 21,3 % au cours de l'exercice 2021.

Autres

Les revenus ont augmenté de 25,5 millions \$, passant de 61,1 millions au cours de l'exercice 2021 à 86,6 millions pour la même période en 2022. Cette hausse est majoritairement attribuable aux récentes acquisitions d'ERPI et Scolab dans le secteur des médias.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a augmenté de 17,2 millions \$, passant de -4,3 millions au cours de l'exercice 2021 à 12,9 millions pour la même période en 2022. Cette hausse est principalement attribuable aux acquisitions dans le secteur des médias et à la baisse de la charge de la rémunération à base d'actions.

ANALYSE DES RÉSULTATS SECTORIELS - QUATRIÈME TRIMESTRE

(non audités)

Tableau #4 :

(en millions de dollars)	Emballage	Impression	Autres	Résultats consolidés
Revenus - Quatrième trimestre de 2021	417,4 \$	332,7 \$	25,7 \$	775,8 \$
Acquisitions	23,7	—	16,0	39,7
Activités existantes				
Taux de change	8,8	1,4	—	10,2
Croissance interne (décroissance) ⁽⁴⁾	(16,4)	(7,1)	—	(23,5)
Revenus - Quatrième trimestre de 2022	433,5 \$	327,0 \$	41,7 \$	802,2 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté⁽¹⁾⁽²⁾ - Quatrième trimestre de 2021	57,9 \$	81,1 \$	4,1 \$	143,1 \$
Acquisitions	1,7	—	7,3	9,0
Activités existantes				
Taux de change	1,6	0,9	0,2	2,7
Rémunération à base d'actions	—	—	1,3	1,3
Croissance interne (décroissance) ⁽³⁾⁽⁴⁾	0,5	(17,4)	1,9	(15,0)
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté⁽¹⁾ - Quatrième trimestre de 2022	61,7 \$	64,6 \$	14,8 \$	141,1 \$

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

(2) Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a été retraité afin de le rendre conforme à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

(3) Les résultats ci-dessus incluent 3,7 millions \$ de la Subvention salariale d'urgence du Canada pour le quatrième trimestre de 2021.

(4) Les résultats ci-dessus incluent 56,5 millions \$ de revenus de la 53^e semaine avec un effet conséquent sur le résultat opérationnel ajusté pour le quatrième trimestre de 2021.

Secteur de l'emballage

Les revenus du secteur de l'emballage ont augmenté de 16,1 millions \$, soit de 3,9 %, passant de 417,4 millions au quatrième trimestre de 2021 à 433,5 millions au quatrième trimestre de 2022. Cette hausse est principalement due aux récentes acquisitions de H.S. Crocker et de Banaplast, à l'effet du transfert de l'augmentation des prix des matières premières et autres coûts, ainsi qu'à l'effet favorable de la variation du taux de change. Le tout a été partiellement contrebalancé par l'effet de la 53^e semaine du quatrième trimestre de l'exercice précédent, ainsi que par une légère baisse de volume.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a augmenté de 3,8 millions \$, soit de 6,6 %, passant de 57,9 millions au quatrième trimestre de 2021 à 61,7 millions au quatrième trimestre de 2022. Cette augmentation provient principalement de l'effet positif du transfert contractuel des prix des matières premières, de l'effet de la hausse non-contractuelle des prix due à la situation inflationniste actuelle, des récentes acquisitions, ainsi qu'à l'effet favorable de la variation du taux de change. Le tout a été partiellement contrebalancé par l'effet défavorable de la 53^e semaine du quatrième trimestre de l'exercice précédent. La marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté du secteur est en légère hausse, passant de 13,9 % au quatrième trimestre de 2021 à 14,2 % au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison des éléments mentionnés ci-dessus.

Secteur de l'impression

Les revenus du secteur de l'impression ont baissé de 5,7 millions \$, soit de 1,7 %, passant de 332,7 millions au quatrième trimestre de 2021 à 327,0 millions au quatrième trimestre de 2022. La baisse provient de l'effet défavorable de la 53^e semaine du quatrième trimestre de l'exercice précédent, qui a été partiellement contrebalancée par une augmentation du volume d'impression de livres et, dans une moindre mesure à celui de marketing sur le lieu de vente, ainsi qu'à l'effet du transfert aux clients de l'augmentation des prix des matières premières, et dans une moindre mesure, à l'effet favorable de la variation du taux de change.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a diminué de 16,5 millions \$, soit de 20,3 %, passant de 81,1 millions au quatrième trimestre de 2021 à 64,6 millions au quatrième trimestre de 2022. Cette baisse est majoritairement causée par une diminution de la croissance interne liée à l'effet de l'inflation sur le volume et la structure de coûts, par l'effet de la 53^e semaine du quatrième trimestre de l'année passée, et par la fin de la Subvention salariale d'urgence du Canada alors que la Société en percevait l'année précédente. La marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté du secteur a baissé, passant de 24,4 % au quatrième trimestre de 2021 à 19,8 % au quatrième trimestre de 2022, surtout en raison de la fin de la Subvention salariale d'urgence du Canada, et de l'effet qu'a eu l'inflation sur le volume et la structure de coûts. En excluant la Subvention salariale d'urgence du Canada, la marge aurait été de 23,3 % pour le quatrième trimestre de 2021.

Autres

Les revenus du secteur autres ont augmenté de 16,0 millions \$, passant de 25,7 millions au quatrième trimestre de 2021 à 41,7 millions au quatrième trimestre de 2022, majoritairement en raison des récentes acquisitions d'ERPI et de Scolab.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a augmenté de 10,7 millions \$, passant de 4,1 million au quatrième trimestre de 2021 à 14,8 millions au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison des récentes acquisitions dans le secteur des médias.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(non audités)

Le tableau #5 présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés annuels de la Société ainsi que certaines données financières qui ne sont pas définies par les IFRS pour chacun des huit derniers trimestres.

Tableau #5 :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2022				2021				
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	
	13 semaines	13 semaines	13 semaines	13 semaines	14 semaines	13 semaines	13 semaines	13 semaines	
Revenus	802,2	\$ 747,8	\$ 715,5	\$ 690,6	\$ 775,8	\$ 621,6	\$ 623,3	\$ 622,7	\$
Résultat opérationnel avant amortissement ⁽¹⁾	145,7	110,0	102,8	90,7	135,8	103,4	108,9	103,3	
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ^{(1) (2)}	141,1	113,0	103,6	89,0	143,1	104,2	109,4	108,1	
Marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽²⁾	17,6 %	15,1 %	14,5 %	12,9 %	18,4 %	16,8 %	17,6 %	17,4 %	%
Résultat opérationnel	85,3	\$ 52,1	\$ 46,1	\$ 33,8	\$ 80,5	\$ 50,2	\$ 55,9	\$ 47,2	\$
Résultat opérationnel ajusté ⁽²⁾	99,1	72,6	64,1	49,3	104,9	67,4	72,6	68,6	
Marge du résultat opérationnel ajusté ⁽²⁾	12,4 %	9,7 %	9,0 %	7,1 %	13,5 %	10,8 %	11,6 %	11,0 %	%
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	60,4	\$ 34,1	\$ 28,3	\$ 18,4	\$ 39,2	\$ 28,1	\$ 35,6	\$ 27,7	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action	0,70	0,39	0,33	0,21	0,45	0,32	0,41	0,32	
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté ⁽²⁾	68,4	49,6	41,7	30,0	70,6	44,2	47,8	43,8	
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action ⁽²⁾	0,79	0,57	0,48	0,35	0,81	0,51	0,55	0,50	
En % de l'exercice	36 %	26 %	22 %	16 %	35 %	21 %	23 %	21 %	%

(1) Le résultat opérationnel avant amortissement et le résultat opérationnel avant amortissement ajusté ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

(2) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

La variabilité des données financières des périodes intermédiaires est influencée par plusieurs facteurs, notamment :

- L'incidence des acquisitions;
- L'effet de la variation des taux de change;
- L'effet de la variation des taux d'intérêt;
- L'incidence de la variation du cours de l'action sur la charge reliée à la rémunération à base d'actions;
- L'effet de la variation du prix de nos matières premières dont la résine et le papier;
- L'effet de la Subvention salariale d'urgence du Canada liée à la pandémie;
- L'effet de l'inflation sur les coûts;
- L'effet de la semaine additionnelle en 2021.

SITUATION FINANCIÈRE, LIQUIDITÉ ET STRUCTURE DU CAPITAL

(non auditées)

Tableau #6 :

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	30 octobre 2022	31 octobre 2021	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Activités opérationnelles				
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation des éléments hors caisse liés aux opérations et des impôts sur le résultat payés ⁽¹⁾	127,9 \$	141,0 \$	435,2 \$	453,4 \$
Variation des éléments hors caisse liés aux opérations ⁽¹⁾	(1,2)	(21,9)	(129,5)	(78,7)
Impôts sur le résultat payés	(23,2)	(26,4)	(84,9)	(59,4)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	103,5 \$	92,7 \$	220,8 \$	315,3 \$
Activités d'investissement				
Regroupements d'entreprises, nets de la trésorerie acquise	— \$	0,3 \$	(124,8) \$	(43,7) \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(28,6)	(25,8)	(117,1)	(115,0)
Cessions d'immobilisations corporelles	1,3	0,1	9,8	1,0
Augmentation des immobilisations incorporelles	(5,6)	(7,8)	(25,3)	(23,3)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(32,9) \$	(33,2) \$	(257,4) \$	(181,0) \$
Activités de financement				
Augmentation de la dette à long terme	— \$	3,0 \$	200,0 \$	399,3 \$
Remboursement de la dette à long terme	(0,5)	(187,1)	(330,6)	(409,0)
Augmentation (diminution) nette des facilités de crédit	(18,6)	—	127,0	—
Frais financiers payés sur la dette à long terme et les facilités de crédit	(7,4)	(9,5)	(34,7)	(35,1)
Remboursement du principal sur les obligations locatives	(6,0)	(6,2)	(24,3)	(23,7)
Intérêts payés sur les obligations locatives	(0,6)	(0,8)	(3,2)	(3,3)
Dividendes	(19,5)	(19,6)	(78,1)	(78,3)
Rachat d'actions	—	—	(7,0)	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(52,6) \$	(220,2) \$	(150,9) \$	(150,1) \$
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	1,3 \$	(0,2) \$	2,1 \$	5,9 \$
Variation nette de la trésorerie	19,3 \$	(160,9) \$	(185,4) \$	(9,9) \$

(1) Les données de l'exercice clos le 31 octobre 2021 ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

Situation financière	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Endettement net ⁽¹⁾	1 104,6 \$	894,8 \$
Ratio d'endettement net ⁽¹⁾⁽²⁾	2,47 x	1,93 x
Cote de crédit		
DBRS	BBB (bas)	BBB (bas)
Perspectives	Stables	Stables
Standard and Poor's	BBB-	BBB-
Perspectives	Stables	Stables
États consolidés de la situation financière	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Actifs courants	1 134,7 \$	1 125,5 \$
Passifs courants ⁽³⁾	547,0	700,3
Actif total	3 801,0	3 612,9
Passif total	1 919,0	1 848,6

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

(2) Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté de la période comparative a été retraité afin de le rendre conforme à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

(3) Les données de l'exercice clos le 31 octobre 2021 ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE, LIQUIDITÉS ET STRUCTURE DU CAPITAL - EXERCICE

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont diminué, passant de 315,3 millions \$ au cours de l'exercice 2021 à 220,8 millions au cours de l'exercice 2022. Cette diminution s'explique surtout par la variation des éléments hors caisse liés aux opérations, notamment en raison d'un décalage défavorable au chapitre des créditeurs et charges à payer et à une hausse des inventaires au sein du secteur de l'emballage, par le recul du résultat opérationnel avant amortissement ajusté, ainsi que par la hausse des impôts payés au cours de l'année.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont passés d'un déboursé de 181,0 millions \$ au cours de l'exercice 2021 à un déboursé de 257,4 millions pour la même période en 2022. Cette variation est majoritairement en lien avec les récentes acquisitions.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont restés relativement stables, passant d'un déboursé de 150,1 millions \$ au cours de l'exercice de 2021 à un déboursé de 150,9 millions pour la même période en 2022. Cette variation s'explique principalement par le remboursement des instruments d'emprunt, contrebalancée par l'émission de nouveaux instruments d'emprunt et les prélèvements sur les facilités de crédit.

Instruments d'emprunt

Le 1^{er} novembre 2021, la Société a remboursé le solde de la tranche D des prêts à terme de 185,8 millions de dollars (150,0 millions de dollars américains), qui venait à échéance le 1^{er} mai 2022.

Le 1^{er} novembre 2021, en parallèle avec le remboursement de la tranche D des prêts à terme en devises américaines, la Société a réglé un contrat de swap de taux d'intérêt variable à fixe pour une contrepartie payée de 2,2 millions de dollars.

Le 1^{er} février 2022, la Société a remboursé le solde de la tranche E des prêts à terme (émission 2018) de 142,7 millions de dollars (112,5 millions de dollars américains), qui venait à échéance le 1^{er} novembre 2022.

Le 1^{er} février 2022, la Société a émis un placement privé de billets non garantis de premier rang en devises canadiennes à taux fixe de 2,667% d'une valeur de 200,0 millions de dollars et venant à échéance le 3 février 2025. Des frais d'émission de 1,1 million de dollars ont été comptabilisés en réduction de la dette à long terme, et sont amortis selon la méthode de l'intérêt effectif sur la durée du placement privé.

Le 1^{er} février 2022, en parallèle avec l'émission du placement privé de billets non garantis, la Société a conclu des contrats de swaps de taux d'intérêt fixe à variable dont la valeur du notionnel s'élève à 200,0 millions de dollars. La Société a également conclu des contrats de swaps de taux d'intérêt variable et de devises dont la valeur du notionnelle s'élève à 200,0 millions de dollars (157,1 millions de dollar américains).

Le 30 juin 2022, la Société a amendé la tranche F des prêts à terme en devises américaines (émission 2018) de 153,0 millions \$ (112,5 millions de dollars américains), qui venait à échéance le 1^{er} mai 2023, et qui portait intérêt au taux variable LIBOR majoré de 1,70 % pour en prolonger l'échéance au 30 juin 2027. La tranche F porte désormais intérêt au taux variable basé sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») majoré de 1,70%. Le 30 juin 2022, en parallèle avec l'amendement de la tranche F des prêts à terme en devises américaines (émission 2018), la Société a réglé un contrat de swap de taux d'intérêt variable à fixe pour une contrepartie reçue de 0,1 million de dollars.

La Société dispose d'une facilité de crédit au montant de 400,0 millions de dollars ou l'équivalent en dollars américains, qui venait à échéance en février 2026, et dont l'échéance a été prolongée le 22 février 2022 jusqu'en février 2027 selon des modalités similaires.

La Société dispose d'une autre facilité de crédit d'un montant maximum de 25,0 millions de dollars américains (34,0 millions de dollars) qui venait à échéance en mars 2022 et dont l'échéance a été prolongée pour une année supplémentaire jusqu'en mars 2023 selon des modalités similaires.

Au 30 octobre 2022, un montant de 132,7 millions de dollars était prélevé sur les facilités de crédit dont 9,1 millions de dollars (6,7 millions de dollars américains), venant à échéance le 31 mars 2023, était comptabilisé à court terme. La disponibilité au titre des facilités de crédit était de 301,3 millions de dollars.

La Société dispose de facilités de lettres de crédit renouvelables, pour un montant total de 40,0 millions de dollars. Les frais applicables à la portion émise sur ces facilités de lettres de crédit sont de 0,80 % annuellement. Au 30 octobre 2022, des lettres de crédit au montant de 20,0 millions de dollars (23,3 millions au 31 octobre 2021) avaient été émises à même ces facilités, principalement en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de solvabilité des régimes à prestations définies de la Société.

L'endettement net est passé de 894,8 millions \$ au 31 octobre 2021 à 1 104,6 millions au 30 octobre 2022. Cette hausse s'explique majoritairement par les investissements en immobilisation corporelles, par les récentes acquisitions, par l'effet de change sur l'endettement net, ainsi que par la diminution des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. Par conséquent, le ratio d'endettement net s'établit à 2,47x au 30 octobre 2022, comparativement à 1,93x au 31 octobre 2021, en raison des éléments mentionnés ci-haut, ainsi que par la baisse du résultat opérationnel avant amortissement ajusté.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE - QUATRIÈME TRIMESTRE

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont augmenté, passant de 92,7 millions \$ au quatrième trimestre de 2021 à 103,5 millions au quatrième trimestre de 2022. Cette hausse est majoritairement attribuable à la variation du fonds de roulement qui s'explique en grande partie par une baisse des inventaires comparativement à la même période l'année précédente, partiellement contrebalancée par la diminution du résultat opérationnel avant amortissement ajusté.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont restés relativement stables, passant d'un déboursé de 33,2 millions \$ au quatrième trimestre de 2021 à un déboursé de 32,9 millions au quatrième trimestre de 2022.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont passés d'un déboursé de 220,2 millions \$ au quatrième trimestre de 2021 à un déboursé de 52,6 millions au quatrième trimestre de 2022. Cette variation est majoritairement attribuable au remboursement par anticipation de la dette à long terme dont le montant s'élevait à 187,1 millions \$ (150,0 millions \$ américains) de la tranche C des prêts à terme en devises américaines, qui venait à échéance le 1^{er} novembre 2021.

Obligations contractuelles et engagements commerciaux

Tableau #7 :

Type de contrat (en millions de dollars)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Jusqu'à 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Après 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Créditeurs et charges à payer	477,8 \$	477,8 \$	477,8 \$	— \$	— \$	— \$
Dette à long terme	990,0	1 170,9	49,2	275,9	581,2	264,6
Obligations locatives	160,3	174,4	27,7	48,6	36,6	61,5
Autres éléments de passif monétaire, excluant les contreparties conditionnelles	15,0	15,0	—	15,0	—	—
Passifs financiers non dérivés total	1 643,1 \$	1 838,1 \$	554,7 \$	339,5 \$	617,8 \$	326,1 \$
Instruments financiers dérivés au passif						
Contrats de swap de taux d'intérêt fixes et de devises	35,3	44,5	3,4	18,7	22,4	—
Contrats de change à terme au passif	17,4	17,4	7,9	9,5	—	—
Contrats de swap sur rendement total	4,9	4,9	4,9	—	—	—
Obligations totales	1 700,7 \$	1 904,9 \$	570,9 \$	367,7 \$	640,2 \$	326,1 \$

La Société prévoit verser des cotisations estimées à un montant de 3,3 millions de dollars à ses régimes à prestations définies au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023, considérant qu'elle prévoit utiliser des lettres de crédit à même ses facilités de crédit, en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de solvabilité des régimes à prestations définies. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation, selon les résultats des évaluations actuarielles, le rendement des placements, la volatilité des taux d'actualisation, les exigences réglementaires et d'autres facteurs.

Capital social

Tableau #8 :

Actions émises et en circulation	Au 31 octobre 2022	Au 30 novembre 2022
Catégorie A (droit de vote subalterne)	72 711 344	72 712 844
Catégorie B (droit de vote multiple)	13 912 826	13 911 326
Total catégorie A et catégorie B	86 624 170	86 624 170

Le 29 septembre 2022, la Société a été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 3 octobre 2022 et le 2 octobre 2023, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 191 343 actions catégorie B. Les rachats sont effectués dans le cours normal des activités au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto.

Le 29 septembre 2021, la Société avait été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 1^{er} octobre 2021 et le 30 septembre 2022, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 190 300 actions catégorie B. Les rachats sont effectués dans le cours normal des activités au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto.

Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, la Société a racheté et annulé 400 800 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 17,43 \$ par action, pour une contrepartie totale en espèces d'un montant de 7,0 millions de dollars. L'excédent de la contrepartie totale payée sur la valeur comptable des actions au montant de 3,6 millions de dollars, a été comptabilisé en réduction des résultats non distribués. La Société n'avait aucune obligation de racheter ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et ses actions catégorie B au 30 octobre 2022.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, la Société a racheté et annulé 200 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 18,39 \$, pour une contrepartie totale en espèce d'un montant négligeable. L'excédent de la contrepartie totale payée sur la valeur comptable des actions a été comptabilisé en réduction des résultats non distribués. La Société n'avait aucune obligation de racheter ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et ses actions catégorie B au 31 octobre 2021.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après. Ces risques et incertitudes sont d'ordre stratégiques, opérationnels ou financiers et sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur nos activités, nos résultats financiers, notre situation financière, nos flux de trésorerie ou encore notre réputation. Nous prévenons le lecteur que la liste ci-après n'est pas nécessairement exhaustive.

La gestion des risques joue un rôle prépondérant dans le cadre des décisions de la Société en ce qui a trait aux acquisitions, aux investissements de capitaux notamment en recherche et développement, aux dispositions d'actifs, aux regroupements d'usines et aux efforts de synergies entre ses segments d'activité ou d'autres activités d'exploitation. Elle guide également les décisions touchant les mesures de réduction des coûts, la diversification des produits et la pénétration de nouveaux marchés, ainsi que certains mouvements de trésorerie.

En plus du réexamen périodique des risques et de l'efficacité des mesures de contrôle et de prévention déjà implantées, la direction évalue de nouveaux facteurs de risque. Elle détermine la probabilité que ceux-ci se matérialisent et leurs effets potentiels, et s'assure de mettre en œuvre des stratégies et processus pour les gérer de façon proactive. Chaque risque est d'ailleurs sous la responsabilité d'un membre du comité de direction.

Un rapport sur le programme de gestion de risques est revu régulièrement au comité de direction en plus d'être présenté au comité d'audit et au conseil d'administration.

L'impression et la distribution des circulaires papier - L'effet du développement et de l'adoption de produits numériques et l'effet de règlements ou lois concernant la distribution de porte en porte

L'impression et la distribution des circulaires papier représentent une partie importante des revenus et profits de la Société. Au cours des dernières années, certains détaillants canadiens ont augmenté leur utilisation de circulaires numériques, de campagnes numériques et de programmes de loyauté. Un changement majeur dans les habitudes des consommateurs ou de la stratégie de marketing des clients détaillants de la Société pourrait entraîner une baisse significative du nombre de pages ou de la fréquence des circulaires papier imprimées et distribuées par la Société. Une accélération de l'adoption et la production de produits numériques aux dépens de la circulaire papier auraient un effet défavorable sur les résultats financiers de la Société. De plus, les problèmes au niveau de la chaîne d'approvisionnement rencontrés notamment par certains clients de la Société au cours des dernières années, limitant le nombre de produits pouvant être offerts aux consommateurs, et l'augmentation des coûts des matières premières pour la Société liée à l'augmentation des prix du papier et à l'inflation et assumés, en totalité ou en partie par les clients de la Société, peuvent aussi causer une baisse de volume des circulaires imprimées.

La Société offre une gamme complète de services de distribution, allant de la préparation à la distribution de porte en porte, en passant par la gestion optimale des commandes et la création de listes de distribution. En raison de son importance, le succès du secteur de l'impression dépend en partie de la solidité du réseau de distribution de la Société et des autres systèmes mis en place au Canada. Certaines villes du Québec ont modifié leur réglementation en interdisant ou restreignant le modèle de distribution de porte en porte d'imprimés publicitaires avec option de retrait et l'utilisation de sacs de plastique. D'autres villes envisagent de modifier également leur réglementation au même effet. La Société conteste, et a l'intention de contester, en nullité ces règlements aux motifs qu'ils sont discriminatoires et portent aussi atteinte au droit à la liberté d'expression garanti par la Charte canadienne des droits et libertés et la Charte des droits et libertés de la personne (Québec) et, eu égard à la distribution des journaux hebdomadaires locaux en plus des circulaires imprimées, au droit à l'information protégé par la charte québécoise. Dans l'éventualité où la Société ne réussirait pas à faire annuler de tels règlements, ceci pourrait avoir une incidence négative importante sur le modèle d'affaires et, par le fait même, sur le résultat net. En plus d'explorer d'autres alternatives, la Société continue de travailler auprès des instances publiques afin de démontrer les avantages des circulaires et l'incidence négative potentielle de tels règlements sur l'ensemble de la chaîne de valeur, soit les ménages qui peuvent faire des économies, les commerces, la survie des journaux locaux, les emplois et la Société, notamment en période d'inflation. Le jugement défavorable obtenu eu égard à la réglementation adoptée par la Ville de Mirabel au Québec a été porté en appel. À ce jour, la distribution de porte en porte lorsqu'interdite ou restreinte par ces nouvelles réglementations est réalisée par Postes Canada au lieu de la Société selon une tarification qui pourrait être différente de celle de la Société.

Bien que la Société travaille continuellement à améliorer l'éco-responsabilité de ses produits, différentes réglementations ont commencé à réduire graduellement l'usage des sacs de plastique utilisés par la Société dans la distribution des circulaires imprimées. D'autres bannissent les sacs de plastiques recyclables pour la distribution afin qu'ils soient remplacés par des sacs en plastique compostables. De tels changements ont ou auraient un effet sur le modèle d'affaires actuel utilisé par la Société et, par le fait même, sur le résultat net de la Société.

Finalement, la Société compte sur des fournisseurs indépendants pour l'entreposage de ses produits et leur distribution de porte en porte. L'omission d'un sous-traitant d'entreposer correctement les produits de la Société ou de les distribuer adéquatement et à temps pourrait avoir une incidence négative sur le résultat net. Des retards dans la distribution des circulaires imprimées, des grèves, des facteurs perturbants le

transport (des intempéries, par exemple) et des ralentissements pourraient aussi perturber les activités de la circulaire imprimée et de la distribution des circulaires imprimées de la Société et avoir des effets défavorables sur le résultat net, sa situation financière, ses flux de trésorerie et sa réputation.

Environnement économique - risques d'inflation et de récession

La Société évolue dans un environnement économique volatil. Nos activités pourraient subir l'influence du contexte économique dans lequel la Société opère. De ce fait, si les taux de chômage, d'intérêt ou d'inflation fluctuent considérablement ou augmentent en atteignant des niveaux importants, ceux-ci pourraient avoir une incidence sur les tendances de consommation de la clientèle, et par conséquent sur nos activités opérationnelles, notre situation financière et notre rentabilité. De plus, la Société est exposée au risque de marché lié à la situation inflationniste actuelle sur une échelle globale, alors que les différents facteurs environnementaux, sociaux, politiques, économiques et sanitaires ont eu des conséquences considérables sur l'économie mondiale. Afin de réduire l'inflation, plusieurs banques centrales resserrent actuellement leurs politiques monétaires, ce qui a des répercussions sur les taux d'intérêt, les taux de change et le développement économique. Les risques d'une récession dans un ou plusieurs pays où la Société opère deviennent de plus en plus grands et pourraient avoir un effet défavorable sur le résultat net, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

Conjoncture économique - Perturbation de la chaîne d'approvisionnement

La situation actuelle dans laquelle la Société évolue demeure affectée par la propagation à l'échelle mondiale de la pandémie et la situation géopolitique depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Celles-ci augmentent la pression et multiplient les perturbations sur les chaînes d'approvisionnement. Les effets combinés d'une offre restreinte et d'une forte demande ont généré des pénuries de biens de consommation et d'intrants, des délais dans la livraison des équipements et des pièces de rechanges, ainsi qu'une hausse des prix de l'énergie et des matières premières, qui pourraient avoir un effet défavorable sur les résultats opérationnels de la Société ainsi que sur ses opérations.

Les activités de la Société sont exposées à ces risques de marchés qui peuvent avoir des répercussions défavorables sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, découlant d'un manque de flexibilité et d'adaptation actuelle et futures de la chaîne d'approvisionnement en matériaux clés. De plus, ce risque peut entraîner des pénuries de matières premières et l'incapacité à honorer les commandes.

Croissance interne à long terme - La capacité de générer une croissance interne et faire face à la concurrence

Le long cycle de vente qui caractérise certains créneaux dans lesquels la Société exploite ses activités représente un défi important pour la capacité de générer une croissance interne, particulièrement au sein du secteur de l'emballage. De plus, l'industrie de l'emballage est très concurrentielle. La concurrence porte sur les prix, la qualité des produits et services, l'innovation et le développement de produits, les délais de livraison, ainsi que sur l'étendue des services offerts. Certains concurrents disposent d'une expérience et d'un savoir-faire technique supérieurs, d'installations de production davantage à la fine pointe de la technologie, d'une force de vente plus importante et de plus grandes ressources dédiées au développement de produits, notamment au chapitre des formats, des types d'emballage et de leur éco-responsabilité. Le besoin d'évoluer avec les changements technologiques et d'effectuer des investissements appropriés en recherche et développement pourrait entraîner des coûts importants et avoir un effet défavorable sur le rythme de croissance de la Société dans cette industrie. En ce qui concerne le secteur de l'impression, une concurrence accrue dans le marché canadien, sans compter la présence de concurrents américains qui pourrait s'accroître au Canada, pourrait avoir un effet défavorable sur les parts de marché de la Société et ses résultats financiers.

Quelques clients de la Société peuvent représenter individuellement une portion importante des revenus de la Société. C'est le cas, par exemple, pour l'impression de circulaires où quelques détaillants canadiens peuvent individuellement représenter une portion importante des revenus du secteur de l'impression. Certains clients du secteur de l'emballage peuvent également représenter une part importante des revenus de celui-ci. Un changement dans les habitudes de consommation d'un client majeur ou la perte d'un client majeur pourrait avoir un effet défavorable sur la capacité de la Société de générer de la croissance interne, et donc un effet défavorable sur le résultat net. La clientèle ou clientèle potentielle de la Société pourrait aussi faire l'objet d'une acquisition et il serait possible que l'acquéreur transfère son approvisionnement de certains produits vers son fournisseur actuel. Une consolidation de la clientèle pourrait donc aussi avoir un effet défavorable sur la croissance interne.

La Société doit continuer d'améliorer son efficacité opérationnelle afin de demeurer concurrentielle, ce qui favorisera sa capacité de générer de la croissance interne. Peu importe le degré d'efficacité qu'elle a déjà atteint, rien ne garantit qu'elle soit en mesure de le faire de façon continue. En outre, la nécessité de réduire les coûts d'exploitation peut entraîner des coûts relatifs à la réduction d'effectifs, à la fermeture ou consolidation d'installations, ou à l'amélioration de l'équipement et de la technologie. Au cours des dernières années, la Société a notamment réduit de façon significative ses actifs manufacturiers dans le secteur de l'impression afin de maximiser l'efficacité de ses usines les plus performantes. Bien qu'il existe toujours des opportunités d'amélioration de l'efficacité opérationnelle au sein des plateformes de production et

que la Société ait des gestionnaires expérimentés pour établir et mettre en œuvre de tels plans d'amélioration, il se pourrait que les initiatives disponibles pour répondre à une baisse de volume soient insuffisantes et aient moins d'effets favorables sur la structure de coûts fixes.

Acquisitions - La capacité de conclure des acquisitions et de les intégrer adéquatement

La croissance de la Société repose en partie sur sa capacité à conclure des acquisitions, notamment dans le secteur de l'emballage. La Société doit être en mesure de cibler des occasions intéressantes, à une valeur raisonnable, et de concurrencer des sociétés financières privées et d'autres entreprises actives en matière d'acquisitions. L'inaptitude à identifier adéquatement les occasions et à conclure des acquisitions pourrait avoir un effet défavorable sur le développement de la Société.

L'intégration d'acquisitions comporte généralement des risques et ceux-ci peuvent augmenter en fonction de la taille, du secteur et du type d'acquisition. Les activités d'intégration pourraient causer des perturbations temporaires au chapitre de la production, engendrer la perte de contrats importants et influencer la rétention du personnel ou avoir une incidence négative sur les relations avec des clients. De plus, les synergies identifiées pourraient ne pas être réalisées complètement ou pourraient nécessiter du temps additionnel pour se concrétiser.

Perturbation opérationnelle - Une perturbation opérationnelle pourrait nuire à la capacité de respecter les échéanciers

La Société concentre de plus en plus la production de certains produits vers ses usines les plus performantes et, advenant un sinistre à un de ces emplacements, elle pourrait ne pas pouvoir respecter des délais de production. De plus, les changements climatiques à l'échelle mondiale pourraient augmenter la fréquence des sinistres naturels, augmentant le risque de perturbation et pourraient avoir un effet négatif sur nos activités, entraînant des dommages sur nos installations, une augmentation des coûts d'exploitation ainsi que des dépenses en immobilisations. Le respect d'échéanciers pourrait aussi être touché par un bris d'équipement majeur, une erreur humaine, un problème d'approvisionnement en pièces pour certains équipements, un conflit de travail, un attentat, ou des problèmes de transport. Un taux d'absentéisme plus important dans une usine en raison de maladie, accident de travail ou autre circonstance pourrait aussi nuire à la capacité de respecter les échéanciers et les obligations contractuelles. Certains clients de la Société sont davantage réticents à une situation de dépendance envers un site unique pour la chaîne d'approvisionnement. Ceci pourrait avoir des conséquences négatives pour la Société si cela entraînait un transfert important du volume de ces clients à un concurrent. L'ampleur de l'effet de ces risques sur les résultats dépendra de certains facteurs, dont la nature de la perturbation, la durée et l'usine touchée par l'événement en question. Cependant, la Société a mis en place des plans de contingence pour certains emplacements et elle détient des polices d'assurance qui pourraient dédommager une partie des coûts ou pertes directs et indirects reliés à certains sinistres. De plus, la présence d'un réseau nord-américain d'emballage et d'impression permet à la Société de qualifier de nouvelles usines pour certains produits clés afin d'assurer une redondance à l'intérieur de son réseau.

Matières premières, énergie et coûts de transport - Une hausse significative du coût des matières premières, la disponibilité des matières premières et de l'énergie consommée

Le papier, la résine, le film plastique, l'encre et les plaques sont les principales matières premières utilisées par les secteurs de l'impression et de l'emballage et elles représentent une partie importante des coûts de la Société. De plus, ces secteurs consomment de l'énergie, plus particulièrement de l'électricité, du gaz naturel et du pétrole. Une hausse significative de prix des matières premières, de l'énergie ou des coûts de transport pourrait avoir des effets défavorables sur les activités. Cependant, plusieurs ententes avec les clients de la Société comportent des clauses d'indexation des prix de vente au gré des fluctuations du coût des matières premières, généralement à retardement. L'effet sur le résultat net sera influencé par la capacité de la Société à ajuster rapidement les prix et améliorer son efficacité opérationnelle afin de contrebalancer les hausses des prix des matières premières ou des coûts de transport. De plus, l'augmentation de ces prix peut avoir un effet défavorable si elle entraîne un changement des habitudes d'achat des clients.

Par conséquent, la Société pourrait également être exposée à un risque d'approvisionnement si certains de ses fournisseurs éprouvaient de l'instabilité financière ou des perturbations dans leurs propres opérations ou dans leur capacité de fournir de la matière première.

La résine constitue l'une des principales matières premières utilisées par le secteur de l'emballage. L'instabilité du marché dans lequel la Société évolue est influencé par différents facteurs externes tels que les pandémies, et des perturbations climatiques, des facteurs qui sont en grande partie indépendants de notre volonté. La fluctuation des prix de la résine ou une pénurie de celle-ci pourrait avoir une incidence sur nos activités, notre situation financière et notre résultat net.

La pénurie de résine ou notre difficulté à transférer dans des délais raisonnables les augmentations des prix à nos clients, peuvent avoir un effet négatif sur nos activités, notre situation financière et notre résultat net.

Le papier constitue l'une des principales matières premières utilisée par le secteur de l'impression. La fluctuation des prix du papier pourrait avoir une incidence sur nos activités, notre situation financière et notre résultat net. De plus, la Société pourrait se retrouver dans l'incapacité de

transférer la hausse des prix de la matière première, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités, notre situation financière et notre résultat net.

Pandémie, épidémie ou apparition d'une maladie infectieuse

L'apparition d'une maladie, d'un virus y compris la pandémie de la COVID-19 ou toute autre maladie contagieuse sur une échelle globale, pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société. Bien qu'elle soit soudaine, ses effets sur les cycles économiques peuvent provoquer des perturbations temporaires défavorables sur le marché dans lequel la société opère, ainsi que sur la structure interne de l'entreprise, telle que la fermeture des usines, des pénuries de matière première et de main d'œuvre, sur les chaînes d'approvisionnement et les canaux de distribution.

Cybersécurité et protection des données - Une intrusion dans les systèmes d'information pourrait perturber les activités opérationnelles, nuire à la réputation et entraîner des poursuites devant les tribunaux

Dans le cours normal de ses activités, la Société est tributaire du fonctionnement continu et ininterrompu de ses systèmes, des centres d'hébergement des données, des services informatiques et du matériel informatique. De plus, elle reçoit, manipule et transmet des données sensibles, y compris des informations confidentielles relatives à la Société, à ses employés, ses clients et fournisseurs. Advenant que la Société fasse l'objet d'une cybermenace ou d'une cyberattaque, d'une violation, d'accès non autorisés, de virus, ou d'autres atteintes à la sécurité, d'erreurs humaines, d'actes de sabotage ou d'autres événements similaires, il pourrait y avoir un effet défavorable sur les activités de la Société, notamment des perturbations ou des pannes de systèmes. Cela pourrait également influencer négativement les résultats, causer des dommages considérables à la réputation de la Société et potentiellement entraîner des poursuites devant les tribunaux.

De plus, il se pourrait qu'un tel événement ne soit pas détecté assez rapidement pour limiter l'étendue de l'infraction ou des dommages subis. D'ailleurs, les exigences gouvernementales et des clients deviennent de plus en plus strictes en matière de protection contre de possibles intrusions et fuites de données sensibles. La nécessité de se conformer à de nouvelles exigences pourrait aussi avoir une répercussion financière pour la Société ainsi qu'un impact sur la réputation. La confiance des clients en la sécurité de l'information détenue par la Société et des transactions est primordiale afin de maintenir sa réputation et sa compétitivité sur le marché.

La nature et le volume des cyberattaques évoluent et se raffinent continuellement, augmentant ainsi le risque que les activités de la Société soient perturbées et que ses données soient compromises. Ce risque a augmenté considérablement au cours de ces deux dernières années, suite à la pandémie, avec l'augmentation du nombre de personnes travaillant à domicile, les vulnérabilités de toutes les entreprises ont augmenté. Le Wi-Fi domestique, le travail hors site et la connexion à distance aux serveurs et aux logiciels multiplient le nombre de points de menaces.

Recrutement et rétention du talent - La difficulté à attirer et à retenir les employés dans les principaux secteurs exploités

Les tendances sociales et démographiques observées au niveau mondial, tel que les changements dans les habitudes et attentes des employés, rendent plus difficiles le recrutement et la rétention de personnel dans la grande majorité des secteurs. La Société constate une pénurie de main d'œuvre, une concurrence accrue sur le marché de l'emploi, un taux de roulement plus important qui engendrent une augmentation des coûts d'opérations en plus d'un recours croissant aux technologies et une forte demande pour de nouvelles compétences. Au cours des dernières années, le taux d'absentéisme a augmenté impactant significativement la productivité et le rendement au sein des usines.

De plus, notre capacité à récompenser nos employés par des primes et autres programmes incitatifs, dépend de nos performances financières. Si celles-ci diminuent, le taux de rotation des employés risque d'augmenter et peut être plus important dans les secteurs qui ont déjà connu une diminution de leurs primes et autres programmes incitatifs en raison de leurs performances passées.

Risques environnementaux - Des modifications ou l'adoption de nouvelles réglementations et des changements aux habitudes de consommation

Des lois et des initiatives à venir, par exemple des limites d'émissions atmosphériques plus restrictives, la mise en place de taxes sur le carbone, des réglementations plus sévères sur la qualité de l'eau ou des exigences supplémentaires pour la décontamination des sols, pourraient augmenter les coûts d'exploitation. De plus, des changements dans les lois et règlements régissant la composition ou la recyclabilité des emballages pourraient avoir un impact sur les activités s'ils étaient applicables à grande échelle et trop rapidement dans les principaux marchés de l'entreprise. Ces changements pourraient nécessiter des investissements importants. Des actions volontaires, de la part des clients de la Société ou de leurs clients, visant à réduire l'utilisation de plastique pourraient également réduire la demande pour certains emballages en plastique et faire augmenter les coûts de fabrication. L'arrivée de la réglementation sur la responsabilité élargie des producteurs (REP) dans plusieurs provinces du Canada a également eu un effet sur les industries de l'impression et de l'emballage. Cette réglementation tient responsables les entreprises mettant sur le marché des imprimés, contenants et emballages pour les coûts associés à la gestion de la fin de vie de ces produits et pourrait entraîner une diminution de la demande. Enfin, la tendance est à l'élimination graduelle des sacs de plastique à usage unique dans de nombreuses juridictions à travers le monde, même si les produits fabriqués par TC Transcontinental sont généralement exclus de ces initiatives. Des changements dans les lois et règlements établissant les restrictions et les conditions d'utilisation applicables aux aliments, aux boissons et aux produits pharmaceutiques, agricoles ou autres, de même qu'aux matériaux qui entrent en contact avec eux, ou encore applicables à l'utilisation des matériaux et des agents entrant dans la fabrication des produits de la Société pourraient aussi nuire aux activités.

De plus, les activités d'impression et d'édition de la Société nécessitent une utilisation quotidienne d'une grande quantité de papier. Quant aux activités d'emballage souple et de distribution, celles-ci requièrent l'usage d'importantes quantités de plastique. Certains consommateurs et certains clients de la Société pourraient être préoccupés par les possibles répercussions d'une grande utilisation de papier et de plastique sur l'environnement et pourraient faire davantage entendre leur voix pour la protection de l'environnement et pour promouvoir le développement durable. De telles préoccupations pourraient porter atteinte à la réputation de la Société, entraîner une révision et un ajustement de ses pratiques ainsi qu'engendrer des coûts opérationnels additionnels.

Les exigences en matière de développement durable entraînent également une multiplication des demandes de divulgation et de reddition de comptes, pour lesquelles l'entreprise doit mettre en place des processus de collecte et d'analyses de données de plus en plus détaillés et rigoureux en continu. Les attentes en matière de mise en place rapide d'initiatives en lien avec les changements climatiques sont de plus en plus élevées et l'incapacité à mettre en place des plans d'action avec des résultats tangibles à court terme pourraient représenter un désavantage et un risque réputationnel et commercial.

Conformité à la réglementation gouvernementale - Des modifications ou l'adoption de nouvelles réglementations

La Société exploite des installations à travers le monde et est exposée à des risques associés à différents cadres juridiques, politiques, fiscaux, sociaux, culturels, environnementaux et réglementaires. Elle est assujettie à de nombreuses réglementations qui peuvent être modifiées par les autorités gouvernementales. Une modification de la réglementation ou l'adoption de nouvelles réglementations plus strictes pourrait entraîner une diminution importante, autant permanente que temporaire, des revenus ou une augmentation significative des coûts pour la Société afin de s'y conformer. La Société a bénéficié de certains programmes d'aide gouvernementale. Tout changement dans les règles d'application pourraient avoir des incidences sur le résultat net de la Société.

Réglementation - Sécurité et qualité des produits d'emballage destinés à l'industrie de l'alimentation

La Société est un fournisseur de produits d'emballage souple utilisés, principalement, par l'industrie de l'alimentation. Elle est donc exposée aux risques de cette industrie, tels que des erreurs d'étiquetage et la présence de substances étrangères, ainsi que de certains problèmes d'hygiène et de salubrité dont la contamination des aliments par des organismes causant des maladies, ou pathogènes, comme la bactérie E.coli, la salmonelle et la listeria. Celle-ci pourrait donc être visée par un éventuel rappel de produits. Une telle situation pourrait exposer la Société à des réclamations au titre de la responsabilité civile, à une publicité défavorable, à des enquêtes ou à l'intervention de la part des gouvernements, ce qui aurait une incidence défavorable significative sur sa situation financière, son résultat net et sa réputation.

Cycles économiques - L'effet des cycles économiques sur la demande de produits

Les activités de la Société sont exposées aux cycles économiques et aux conditions de marché difficiles, car une portion significative de ses revenus en impression dépend, directement ou indirectement, des dépenses publicitaires des annonceurs. La conjoncture économique globale, des changements des habitudes d'achat des consommateurs ainsi que des changements structurels significatifs, notamment la consolidation de certaines industries et l'adoption de plateformes numériques, touchent également les activités des principaux clients de la Société, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur les produits offerts. La Société œuvre dans de nombreux pays et les risques économiques propres à chacun peuvent avoir un effet défavorable sur les résultats d'exploitation et le résultat net de la Société.

Confidentialité des données - L'entreposage, l'utilisation et la protection de données personnelles

L'entreposage, l'utilisation et la protection des données personnelles sont de plus en plus cruciales et les responsabilités des entités qui traitent ces informations sont de plus en plus grandes. Une mauvaise gestion des données personnelles pourrait causer des dommages considérables à la réputation de la Société et potentiellement entraîner des poursuites devant les tribunaux. La prolifération de cadres réglementaires sur la protection des données dans les juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités, augmente également les risques liés à la conformité réglementaire. La Société pourrait devoir engager des coûts importants afin d'améliorer ses systèmes et ainsi prévenir de futurs événements en lien avec les données confidentielles, ayant un impact sur ses résultats.

Protection des droits de propriété intellectuelle - Incapacité à protéger ses droits par des brevets, marques de commerce et accords de confidentialité pourrait nuire aux activités

La protection des procédés, appareils et autres technologies appartenant en exclusivité à la Société est importante. En suivant sa stratégie qui mise sur l'innovation, il est d'autant plus crucial de protéger ses droits de propriété intellectuelle, sans quoi la position concurrentielle de la Société pourrait en souffrir, car des concurrents imitant ses produits et/ou procédés pourraient les proposer à des prix moindres que ceux de la Société en plus d'occasionner des coûts importants.

La Société compte aussi sur des savoir-faire exclusifs non brevetés, sur l'innovation technologique et sur d'autres secrets commerciaux pour développer et maintenir sa position concurrentielle. Rien ne garantit que les accords de confidentialité ne soient pas violés ni qu'ils protégeront bien les secrets commerciaux ou les savoir-faire exclusifs et assureront des recours adéquats en cas d'utilisation ou de communication non autorisée de ces secrets commerciaux et de ces savoir-faire exclusifs. De plus, rien ne garantit que des tiers ne prendront pas connaissance de ces secrets commerciaux par une recherche indépendante ou d'autres moyens légaux.

Par ailleurs, les brevets, les marques de commerce et les autres droits de propriété intellectuelle de la Société pourraient ne pas lui conférer d'avantage concurrentiel. La Société pourrait devoir affecter des ressources considérables à la surveillance de ses droits de propriété intellectuelle. Sa position concurrentielle pourrait être minée si elle n'était pas en mesure de détecter des contrefaçons et de faire respecter ses droits de propriété intellectuelle rapidement ou non. Des concurrents pourraient éviter de violer les droits de propriété intellectuelle de l'entreprise en trouvant des solutions de contournement ou en mettant au point des technologies différentes. Il pourrait s'avérer impossible ou très difficile de faire respecter des droits de propriété intellectuelle dans certains pays, ce qui pourrait aider des concurrents à gagner des parts de marché et entraîner des pertes de revenus.

Adoption de produits numériques - L'effet du développement et de l'adoption de produits numériques sur la demande des produits imprimés autres que les circulaires

Les plateformes numériques sont devenues des incontournables pour joindre les consommateurs et les annonceurs ont à leur disposition une grande variété de canaux où investir leurs budgets publicitaires. Une baisse de la part attribuée aux produits imprimés dans le budget publicitaire total et un recul du lectorat au profit de produits numériques pourraient entraîner une diminution de la demande pour les produits imprimés. Cette diminution de la demande pourrait avoir un effet défavorable notamment sur les résultats financiers des activités d'impression de journaux, de magazines, de livres éducationnels et de produits commerciaux.

Crédit - Mauvaises créances de certains clients

Certains facteurs, tels que les conditions économiques et des changements au sein de certaines industries, pourraient exposer la Société au risque de crédit relatif aux créances à recevoir de certains de ses clients, nuisant ainsi à sa capacité de recouvrement selon les termes de paiement établis. La haute direction analyse et révisé régulièrement la situation financière de sa clientèle et applique des procédures d'évaluation rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société pour les clients importants ou considérés à risque. De plus, en raison de la diversification de ses produits, de sa clientèle et de sa couverture géographique, la Société estime qu'elle est protégée contre une concentration du risque de crédit. La Société possède également une police d'assurance-crédit couvrant des pertes combinées de certains clients pour un montant maximum annuel de 15,0 millions de dollars pour le Canada, ainsi que 15,0 millions de dollars américains pour les États Unis. Les conditions de la police comprennent les clauses usuelles et comportent des limites quant aux montants pouvant être réclamés par événement et par année de couverture.

Importations et exportations - Contrôles des importations et des exportations, droits, tarifs ou taxes

Certains des produits de la Société sont assujettis à des contrôles des exportations et ne peuvent être exportés qu'après l'obtention du permis d'exportation requis ou moyennant une exemption à cet égard. À défaut de se conformer aux lois régissant les permis d'exportation, les douanes et les sanctions économiques, ou en cas de manquement à d'autres lois, l'entreprise pourrait être passible de lourdes sanctions civiles et pénales, y compris à des amendes et à des peines d'emprisonnement pour les employés et les gestionnaires responsables, et perdre ses privilèges d'exportation ou d'importation. L'omission des distributeurs de la Société d'obtenir les permis d'importation, d'exportation ou de réexportation requis pourrait aussi avoir des répercussions sur l'entreprise, du fait des sanctions imposées et du tort causé à la réputation. L'obtention du permis d'exportation requis pour une vente en particulier peut demander du temps et entraîner la perte d'une opportunité.

En outre, des lois sur le contrôle des exportations interdisent l'expédition de certains produits vers des pays ou à des gouvernements ou des individus frappés d'embargo, sous peine de sanction. La Société ne peut pas garantir qu'un tel envoi n'aura jamais lieu, ce qui aurait des conséquences négatives et pourrait notamment entraîner des enquêtes gouvernementales, des pénalités, des amendes ou des sanctions civiles ou pénales et porter atteinte à la réputation de l'entreprise. L'activité mondiale de la Société pourrait aussi souffrir si des droits d'importation et d'exportation, des barrières tarifaires ou des mesures protectionnistes étaient imposés de manière imprévisible. Tout changement dans la réglementation sur les exportations et importations, les sanctions économiques ou la législation régissant de telles questions, toute modification dans l'application ou la portée de la réglementation existante ou tout changement concernant les pays, les gouvernements, les individus ou les technologies visés par de telles réglementations pourrait réduire sa capacité d'exporter ou de vendre ses produits à des clients existants ou potentiels ayant des activités à l'étranger, ainsi que limiter sa capacité d'importer ou de s'approvisionner de fournisseurs étrangers. Considérant l'étendue des activités de la Société, une limitation ou la fermeture de frontières pourraient avoir une incidence négative sur la chaîne d'approvisionnement et de distribution de certaines usines. Toute limitation de la capacité de l'entreprise d'exporter ou de vendre ses produits pourrait nuire à ses activités, sa situation financière et à ses résultats d'exploitation.

Taux de change - Les fluctuations des taux de change

La Société est sujette aux fluctuations des taux de change de différentes devises et ces variations pourraient avoir un effet sur les résultats. La dépréciation du dollar canadien face au dollar américain peut occasionner une augmentation de la valeur des ventes aux États-Unis et créer certaines occasions d'affaires. Quant à l'appréciation du dollar américain, celle-ci offre une certaine protection à la Société contre la concurrence étrangère au sein du secteur de l'impression. Toutefois, une éventuelle reprise de la devise canadienne aurait un effet négatif sur le résultat net. Afin de réduire les risques de fluctuations à court terme des devises étrangères, la Société veille à appairer les entrées et les sorties de fonds dans une même devise et maintient en place un programme de couverture de change utilisant des produits dérivés.

Taux d'intérêt - La hausse des taux d'intérêt sur le marché relativement aux instruments financiers

La Société est exposée à des risques de hausses de taux d'intérêt. La Société maintient une combinaison de dettes à taux fixe et à taux variable et surveille les taux d'intérêt pertinents et peut, le cas échéant, couvrir l'exposition aux taux d'intérêt variables au moyen de divers instruments dérivés. Les dettes à taux variables portent intérêt à des taux fondés sur le taux Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») sur le taux London Inter-Bank Offered Rate (« LIBOR »), ou sur les taux des acceptations bancaires qui ont augmenté de façon importante au cours des derniers trimestres en lien avec les resserrements des politiques monétaires des principales banques centrales. Étant donné la présence de dette à taux variable, une hausse des taux d'intérêt pourrait avoir un effet sur le résultat de la Société. Au 30 novembre 2022, la portion à taux variable de la dette à long terme de la Société représentait environ 65,0 % de la dette totale.

Liquidités - Disponibilité des capitaux à un coût raisonnable

La Société est exposée au risque de liquidités, c'est-à-dire le risque qu'elle ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles, ou de les remplir, mais à un coût excessif. Le niveau d'endettement net pourrait avoir des incidences importantes, en particulier les suivantes :

- Limiter sa capacité d'obtenir un financement supplémentaire, notamment pour le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations, le service de sa dette, ses acquisitions et ses besoins généraux;
- Limiter sa capacité de s'adapter à l'évolution de la conjoncture des marchés et devenir moins concurrentielle par rapport aux concurrents moins endettés;
- Accroître ses frais financiers et réduire sa rentabilité;
- Ne pas être en mesure de verser des dividendes sur les actions à droit de vote subalterne catégorie A et ses actions catégorie B;
- Être vulnérable à un ralentissement économique général;
- Rendre plus difficile le respect de ses engagements au titre de la dette.

La concrétisation de l'une ou l'autre de ces circonstances pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités de la Société, sa situation financière, ses perspectives et/ou ses résultats d'exploitation. De plus, la Société pourrait ne pas être en mesure d'atteindre ses objectifs de croissance stratégiques si elle ne dispose pas des ressources en capital nécessaires pour financer sa stratégie de croissance interne et par acquisitions. En outre, le non-respect des clauses restrictives établies par les prêteurs de nouvelles facilités de crédit pourrait entraîner des pertes financières, une hausse des coûts ou des défauts croisés, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités, la situation financière, les perspectives et/ou les résultats d'exploitation de la Société. Les conditions de facilités de crédit autorisent la Société à assumer des dettes supplémentaires dans certaines circonstances, mais pourraient imposer certaines restrictions qui limiteront la capacité d'exploiter l'entreprise.

Litiges, respect de la vie privée - La Société est assujettie à des risques juridiques en lien avec ses activités

La Société pourrait être impliquée dans des litiges ou des poursuites résultant de ses activités. De plus, particulièrement dans le cadre de ses efforts pour aligner la capacité et les coûts de la plateforme d'impression sur les volumes d'affaires, la Société risque d'être impliquée dans des litiges pour des cas de relations de travail. Du côté des secteurs de l'impression et de l'emballage, l'impression d'information erronée par la Société et du non-respect des spécifications d'un client pourraient conduire à la réception de réclamations. De même, lors de ses activités d'acquisitions, les passifs non identifiés et les obligations judiciaires importantes représentent également un risque en tant que successeur. Bien que la Société provisionne pour ces litiges, elle n'est pas assurée que toutes les réclamations sont provisionnées aux coûts de règlement, ayant potentiellement un effet défavorable additionnel sur le résultat net.

La loi canadienne anti-pourriel exige le consentement du destinataire afin d'envoyer des messages électroniques commerciaux. Cependant, il pourrait survenir des situations qui feraient en sorte que certaines des activités de la Société ne respectent pas la vie privée des utilisateurs et d'autres personnes. Bien que la Société ait mis en place des contrôles stricts à ces égards, tout manquement en ce qui concerne la collecte, l'utilisation, la divulgation, la sécurité des renseignements personnels ou d'autres questions de confidentialité pourrait nuire à sa réputation et à son résultat net.

Régimes de retraite - L'effet de fluctuations majeures des marchés sur la solvabilité des régimes de retraite à prestation déterminée

Au 30 octobre 2022, la quasi-totalité des employés actifs de la Société participait à des régimes de retraite à cotisations définies. Toutefois, les risques relatifs aux régimes à prestations définies, ceux-ci étant présentement fermés, sont toujours assumés par la Société. La capitalisation des régimes de retraite à prestations définies est calculée selon des estimations actuarielles et est soumise aux restrictions découlant des règlements fiscaux et autres règlements pertinents. Les estimations actuarielles effectuées durant l'exercice tiennent compte d'hypothèses relatives aux prévisions salariales jusqu'à la retraite et du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes. L'obligation au titre des prestations définies, la juste valeur des actifs des régimes et la composition des actifs des régimes sont mesurées à la date des états financiers annuels. La Société poursuit sa stratégie d'investissement afin de limiter l'exposition de ses actifs à des fluctuations majeures qui toucheraient la solvabilité des régimes.

Fiscalité - Des changements aux lois fiscales pourraient nuire à la profitabilité

La Société doit payer des impôts dans plusieurs juridictions. Divers facteurs pourraient faire augmenter les charges fiscales dans l'avenir, notamment des changements dans la composition du bénéfice dans des pays aux taux d'imposition différents. La Société se penche régulièrement sur ces questions pour déterminer si elle évalue correctement ses obligations fiscales. Des évaluations inexactes pourraient avoir des conséquences importantes sur ses activités, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats d'exploitation. Des changements aux lois ou à la manière dont les autorités fiscales les interprètent, dans certains cas avec effet rétroactif, pourraient avoir des conséquences. Par exemple, l'imposition d'impôts additionnels, la hausse du taux de l'impôt sur le revenu ou d'autres impôts ou l'abolition d'incitatifs fiscaux dont l'entreprise bénéficie dans un territoire où elle exerce ses activités pourraient faire augmenter le taux d'imposition effectif de la Société et nuire fortement à sa rentabilité. Tout changement aux lois fiscales, à l'interprétation qu'en font les autorités fiscales ou aux règles comptables pourrait avoir une incidence négative importante sur l'impôt dû au titre de périodes passées et futures. Enfin, des contrôles fiscaux dont l'entreprise pourrait faire l'objet dans l'un ou l'autre des territoires où elle exerce ses activités pourraient modifier défavorablement son taux d'imposition effectif, ce qui pourrait se répercuter négativement sur ses activités, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats d'exploitation.

Fiscalité - Des contestations d'autorités fiscales ou des modifications dans les taux d'imposition statutaires en vigueur

La Société estime que les frais déclarés par les différentes entités du groupe sont raisonnables, déductibles et que le coût et la déduction du coût en capital utilisés pour les biens amortissables de ces entités ont été calculés correctement. Dans le cours normal des activités de la Société, les autorités fiscales procèdent à des vérifications continues et, à cet égard, rien ne garantit que les autorités fiscales ne contesteront pas la position de la Société relativement à certaines questions fiscales. Si elles ont gain de cause, ces contestations pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la Société, ses activités, son résultat net et sa situation financière, ainsi que sur le rendement pour les actionnaires.

Si les taux d'impôt d'une période future augmentaient ou diminuaient dans un territoire quelconque, la charge d'impôts sur le résultat de cette même période augmenterait ou diminuerait en conséquence. De plus, les actifs et passifs d'impôt différé augmenteraient ou diminueraient parallèlement aux hausses ou aux baisses de taux d'impôt, ce qui aurait des répercussions sur les impôts sur le résultat. Par ailleurs, une baisse ou une hausse du taux d'impôt se traduirait par une hausse ou une baisse du bénéfice net annuel comparativement à ce qu'il aurait été autrement.

Tests de dépréciation - Résultats des tests de dépréciation sur la valeur des actifs

Les normes IFRS exigent que la Société effectue des tests de dépréciation de l'actif à long terme s'il existe un quelconque indice qu'un actif ou un groupe d'actifs ait pu se déprécier. Toute baisse de valeur provenant des tests de dépréciation aurait un effet défavorable sur le résultat net de la Société, sans toutefois avoir un effet important sur sa conformité au ratio d'endettement qu'elle doit respecter aux termes de ses facilités de crédit actuelles ou sur sa capacité d'emprunt.

Détention du contrôle - Conflit d'intérêts entre l'actionnaire de contrôle et les autres actionnaires

Au 30 octobre 2022, Capinabel inc., société sous le contrôle de M. Rémi Marcoux, détenait directement ou indirectement 16,62 % des actions en circulation et 71,62 % des droits de vote rattachés aux actions participantes en circulation de la Société. Étant donné la détention du contrôle de cet actionnaire, il est possible que dans certaines situations, les intérêts de l'actionnaire détenant le contrôle ne correspondent pas à ceux des autres détenteurs d'actions participantes de la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société sont responsables de la mise en place et du respect des contrôles et procédures de communication de l'information au sein de la Société.

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans les lois sur les valeurs mobilières du Canada et que des contrôles et procédures sont élaborés pour s'assurer que cette information est accumulée et communiquée à la direction de manière à permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société a été évaluée au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 ») au 30 octobre 2022. Sur la base de cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 30 octobre 2022.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société sont responsables de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement du CIIF a été évaluée au 30 octobre 2022, conformément au cadre et aux critères énoncés dans le document intitulé Internal Control - Integrated Framework qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO ») en 2013, un modèle de contrôle reconnu, et aux exigences du Règlement 52-109. Sur la base de cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception et le fonctionnement du CIIF étaient efficaces au 30 octobre 2022.

Tout système de contrôle interne, quelle que soit la qualité de sa conception, comporte des limites intrinsèques. Par conséquent, même les systèmes considérés comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers.

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109, la direction a limité l'étendue de sa conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du CIIF de la Société afin d'exclure les contrôles, les politiques et les procédures de H.S. Crocker, Scolab, ERPI et Banaplast, une mesure acceptée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) durant la première année suivant l'acquisition d'une entreprise, le temps de permettre à une société de procéder à son intégration.

H.S. Crocker est un fabricant d'opercules découpés pour l'industrie alimentaire et d'étiquettes pour l'industrie pharmaceutique, situé à Huntley, en Illinois, et à Exton, en Pennsylvanie. Acquis le 1^{er} novembre 2021, H.S. Crocker a généré des revenus de 75,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 octobre 2022, soit 2,6 % des résultats consolidés de la Société.

Scolab est un chef de file dans le développement de produits numériques éducatifs, basé à Montréal. Acquis le 15 mars 2022, Scolab a généré des revenus de 2,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 octobre 2022 soit 0,1% des résultats consolidés de la Société pour l'exercice clos le 30 octobre 2022.

ERPI est une maison d'édition québécoise dans le domaine de l'éducation située à Montréal, au Québec. Acquis le 13 juin 2022, ERPI a généré des revenus de 25,2 millions de dollars soit 0,9% des résultats consolidés de la Société pour l'exercice clos le 30 octobre 2022.

Banaplast est une entreprise d'emballage souple située à Armenia, en Colombie. Acquis le 22 juin 2022, Banaplast a généré des revenus de 2,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 octobre 2022 soit 0,1% des résultats consolidés de la Société pour l'exercice clos le 30 octobre 2022.

Des informations additionnelles relatives à ces acquisitions sont présentées dans le tableau #8.

Tableau #8 :
(non audités)

(en millions de dollars)	H.S. Crocker	Scolab	ERPI	Banaplast
État de la situation financière	Au 30 octobre 2022	Au 30 octobre 2022	Au 30 octobre 2022	Au 30 octobre 2022
Actifs courants	30,5 \$	5,0 \$	23,7 \$	4,1 \$
Actifs non courants	33,6	2,7	13,5	2,1
Passifs courants	11,2	3,4	10,9	1,1
Passifs non courants	0,3	0,1	3,2	—
État du résultat	Exercice clos le 30 octobre 2022	Exercice clos le 30 octobre 2022	Exercice clos le 30 octobre 2022	Exercice clos le 30 octobre 2022
Revenus	75,6 \$	2,6 \$	25,2 \$	2,5 \$
Résultat opérationnel avant amortissement	3,0	1,7	9,3	0,9
Résultat opérationnel	(0,6)	0,2	7,4	0,9

Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, sauf les faits susmentionnés, aucune modification touchant le CIIF qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction de la Société, y compris le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société.

PERSPECTIVES

Dans le secteur de l'emballage, à la suite des investissements effectués dans de nouveaux équipements de production, de la signature de nouveaux contrats, et de l'introduction de nouveaux produits sur le marché, nous prévoyons une croissance interne du volume. En termes de profitabilité, nous prévoyons une hausse du résultat opérationnel avant amortissement ajusté pour l'exercice financier 2023 par rapport à l'exercice financier 2022. La conjoncture économique pourrait toutefois avoir un effet sur la demande à court terme.

Pour le secteur de l'impression, nous prévoyons une croissance des revenus pour l'exercice financier 2023 par rapport à l'exercice financier 2022 grâce à la croissance de volume dans nos activités d'impression de livres et de marketing sur le lieu de vente, ainsi que par l'effet du transfert des hausses de coûts. Ce transfert devrait toutefois avoir une incidence négative sur les volumes dans certains segments. Cette réduction de volume anticipée, combinée à l'effet des pressions inflationnistes, devrait occasionner une diminution du résultat opérationnel avant amortissement ajusté de l'exercice financier 2023 par rapport à l'exercice financier 2022.

Finalement, nous prévoyons continuer à générer d'importants flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles qui nous permettront de poursuivre nos investissements stratégiques tout en réduisant notre endettement net.

Au nom de la direction,

(s) Donald LeCavalier
Chef de la direction financière

Le 13 décembre 2022

**états
financiers
consolidés**

et notes afférentes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés ci-joints de Transcontinental inc. sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Les états financiers consolidés incluent des montants établis par la direction selon des estimations qu'elle juge raisonnables et justes. Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction de Transcontinental inc. et de ses filiales met au point et améliore les systèmes comptables et de gestion en vue de fournir l'assurance raisonnable de la protection des actifs contre une perte éventuelle ou une utilisation non autorisée ainsi que de la fiabilité des registres comptables lors de la préparation des états financiers consolidés.

Le conseil d'administration de la Société assume la responsabilité des états financiers consolidés, surtout par l'entremise de son Comité d'audit. Le Comité d'audit rencontre chaque trimestre la direction ainsi que les auditeurs indépendants en vue de discuter des résultats de l'audit, du contrôle interne et de sujets touchant l'information financière. Les auditeurs indépendants nommés par les actionnaires peuvent s'adresser librement au Comité d'audit que la direction soit présente ou non.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par le cabinet KPMG s.r.l. / s.e.n.c.r.l., dont le rapport est présenté à la page suivante.

Le président et chef de la direction,

(s) Peter Brues

Le chef de la direction financière,

(s) Donald LeCavalier



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Transcontinental inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Transcontinental inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- Les états consolidés de la situation financière au 30 octobre 2022 et au 31 octobre 2021;
- Les états consolidés du résultat pour les exercices clos à ces dates;
- Les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- Les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- Les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- Ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 30 octobre 2022 et au 31 octobre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 30 octobre 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport des auditeurs.

Évaluation de la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésoreries (« UGT ») auxquelles un goodwill est alloué

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 2 m), n) et v), 7 et 16 des états financiers consolidés. Le solde du goodwill s'établit à 1 181,7 millions de dollars. Le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est alloué aux UGT (ou groupe d'UGT) qui bénéficient des synergies du regroupement.

Une UGT (ou groupe d'UGT) à laquelle un goodwill a été alloué, est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'une UGT (ou groupe d'UGT) excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux UGT (ou groupe d'UGT), puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT (ou groupe d'UGT) au prorata.

La valeur recouvrable d'une UGT (ou groupe d'UGT) représente la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Dans la détermination de la valeur recouvrable des UGT (ou groupe d'UGT) selon la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, l'entité utilise des hypothèses importantes incluant les multiples de capitalisation et les prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'évaluation de la valeur recouvrable des groupes d'UGT auxquelles un goodwill est alloué constituait une question clé de l'audit. Cette question représente un aspect présentant un risque important d'anomalies significatives pour certaines UGT (ou groupe d'UGT) en raison de l'ampleur du goodwill et du degré élevé d'incertitude relative aux estimations dans la détermination de la valeur recouvrable. De plus, des jugements importants de la part des auditeurs et des compétences et connaissances spécialisées ont été nécessaires à l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit en raison de la sensibilité de la détermination de la valeur recouvrable de certaines UGT (ou groupe d'UGT) à des changements mineurs dans les hypothèses importantes.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

Nous avons évalué le caractère approprié des prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement utilisés pour établir la valeur recouvrable des UGT (ou groupe d'UGT) en les comparant aux résultats opérationnels avant amortissement historiques réels de l'entité. Nous avons tenu compte des changements dans les situations ou les événements touchant les UGT (ou groupe d'UGT) pour apprécier les ajustements apportés par l'entité pour arriver aux prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement devant être générés par les UGT (ou groupe d'UGT), ou l'absence de tels ajustements.

Nous avons comparé les prévisions historiques des prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement avec les résultats réels afin d'évaluer la capacité de l'entité à faire preuve de précision dans l'élaboration des prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement.

Nous avons demandé à des professionnels en évaluation possédant des compétences et des connaissances spécialisées de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidé :

- à évaluer le caractère approprié des multiples de capitalisation en les comparant à des données de marché publiées pour des entités comparables.
- à évaluer le caractère vraisemblable de l'estimation de la valeur recouvrable de l'ensemble des UGT (ou groupe d'UGT) en comparant la somme de l'ensemble des valeurs recouvrables avec la capitalisation boursière de l'entité et en comparant le multiple des prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement avec les multiples du résultat opérationnel avant amortissement publiés pour des entités comparables.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- Des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- Des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2022 », autre que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2022 », autre que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, après la date de ce rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :


- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- Nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport des auditeurs, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport des auditeurs parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle ce rapport des auditeurs est délivré est Yvon Dupuis.



KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada

Le 13 décembre 2022

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021
(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	30 octobre 2022	31 octobre 2021 ⁽¹⁾
Revenus		2 956,1 \$	2 643,4 \$
Charges opérationnelles	5	2 509,4	2 178,6
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	6	(2,5)	12,7
Dépréciation d'actifs		—	0,7
Résultat opérationnel avant amortissement		449,2	451,4
Amortissement	8	231,9	217,6
Résultat opérationnel		217,3	233,8
Frais financiers nets	9	40,0	42,3
Résultat avant impôts sur le résultat		177,3	191,5
Impôts sur le résultat	10	36,5	61,0
Résultat net		140,8	130,5
Participation ne donnant pas le contrôle		(0,4)	(0,1)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société		141,2 \$	130,6 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action - de base et dilué		1,63 \$	1,50 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base et dilué (en millions)		86,8	87,0

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Résultat net		140,8 \$	130,5 \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront reclassés au résultat net			
Variation nette liée aux couvertures de flux de trésorerie			
Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés - risque de change	29	(17,5)	5,4
Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés - risque de taux d'intérêt	29	2,5	3,2
Reclassement de la variation nette de la juste valeur des dérivés désignés portée au résultat net au cours de la période considérée		1,0	11,9
(Recouvrement d'impôts) impôts sur le résultat y afférents		(3,7)	5,4
	24	(10,3)	15,1
Écarts de conversion cumulés			
Gains nets (pertes nettes) de change latents sur la conversion des états financiers des établissements étrangers		119,2	(93,2)
(Pertes nettes) gains nets sur la couverture de l'investissement net dans les établissements étrangers	29	(35,3)	39,3
Impôts sur le résultat y afférents		1,1	4,1
	24	82,8	(58,0)
Éléments qui ne seront pas reclassés au résultat net			
Variations liées aux régimes à prestations définies			
Écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies	27	(14,2)	21,7
(Recouvrement d'impôts) impôts sur le résultat y afférents		(3,7)	5,3
	24	(10,5)	16,4
Autres éléments du résultat global	24	62,0	(26,5)
Résultat global		202,8 \$	104,0 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 octobre 2021		640,0 \$	0,9 \$	1 159,5 \$	(41,3) \$	1 759,1 \$	5,2 \$	1 764,3 \$
Résultat net		—	—	141,2	—	141,2	(0,4)	140,8
Autres éléments du résultat global	24	—	—	—	62,0	62,0	—	62,0
Apports des actionnaires et contributions aux actionnaires								
Rachat d'actions	22	(3,4)	—	(3,6)	—	(7,0)	—	(7,0)
Dividendes	22	—	—	(78,1)	—	(78,1)	—	(78,1)
Solde au 30 octobre 2022		636,6 \$	0,9 \$	1 219,0 \$	20,7 \$	1 877,2 \$	4,8 \$	1 882,0 \$
Solde au 25 octobre 2020		640,0 \$	0,9 \$	1 107,2 \$	(14,8) \$	1 733,3 \$	5,3 \$	1 738,6 \$
Résultat net		—	—	130,6	—	130,6	(0,1)	130,5
Autres éléments du résultat global	24	—	—	—	(26,5)	(26,5)	—	(26,5)
Apports des actionnaires et contributions aux actionnaires								
Dividendes	22	—	—	(78,3)	—	(78,3)	—	(78,3)
Solde au 31 octobre 2021		640,0 \$	0,9 \$	1 159,5 \$	(41,3) \$	1 759,1 \$	5,2 \$	1 764,3 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021 ⁽¹⁾
Actifs courants			
Trésorerie		45,7 \$	231,1 \$
Débiteurs	11	575,7	496,1
Impôts sur le résultat à recevoir		12,2	16,9
Stocks	12	479,3	357,0
Frais payés d'avance et autres actifs courants		21,8	24,4
		1 134,7	1 125,5
Immobilisations corporelles	13	756,0	689,7
Actifs au titre de droits d'utilisation	14	140,8	140,8
Immobilisations incorporelles	15	519,6	513,0
Goodwill	16	1 181,7	1 086,6
Impôts différés	10	37,5	18,6
Autres éléments d'actif	17	30,7	38,7
		3 801,0 \$	3 612,9 \$
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	18	490,6 \$	439,2 \$
Provisions	20	1,6	1,5
Impôts sur le résultat à payer		7,0	36,9
Revenus reportés et dépôts		11,8	12,3
Portion courante de la dette à long terme	19	10,7	187,3
Portion courante des obligations locatives	14	25,3	23,1
		547,0	700,3
Dette à long terme	19	979,3	778,2
Obligations locatives	14	135,0	137,3
Impôts différés	10	126,0	129,3
Provisions	20	0,3	0,6
Autres éléments du passif	21	131,4	102,9
		1 919,0	1 848,6
Capitaux propres			
Capital social	22	636,6	640,0
Surplus d'apport		0,9	0,9
Résultats non distribués		1 219,0	1 159,5
Cumul des autres éléments du résultat global	24	20,7	(41,3)
Attribuables aux actionnaires de la Société		1 877,2	1 759,1
Participation ne donnant pas le contrôle		4,8	5,2
		1 882,0	1 764,3
		3 801,0 \$	3 612,9 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	30 octobre 2022	31 octobre 2021 ⁽¹⁾
Activités opérationnelles			
Résultat net		140,8 \$	130,5 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :			
Dépréciation d'actifs	7	—	0,7
Amortissement	8	231,9	217,6
Frais financiers de la dette à long terme et des obligations locatives	9	36,8	38,7
(Gains nets) pertes nettes sur cession d'actifs		(6,0)	0,6
Impôts sur le résultat	10	36,5	61,0
Variation nette de change et autres		(4,8)	4,3
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation des éléments			
hors caisse liés aux opérations et des impôts sur le résultat payés		435,2	453,4
Variation des éléments hors caisse liés aux opérations	25	(129,5)	(78,7)
Impôts sur le résultat payés		(84,9)	(59,4)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
		220,8	315,3
Activités d'investissement			
Regroupements d'entreprises, nets de la trésorerie acquise	4	(124,8)	(43,7)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(117,1)	(115,0)
Cessions d'immobilisations corporelles		9,8	1,0
Augmentation des immobilisations incorporelles		(25,3)	(23,3)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
		(257,4)	(181,0)
Activités de financement			
Augmentation de la dette à long terme	25	200,0	399,3
Remboursement de la dette à long terme	25	(330,6)	(409,0)
Augmentation nette des facilités de crédit	25	127,0	—
Frais financiers payés sur la dette à long terme et les facilités de crédit		(34,7)	(35,1)
Remboursement du principal sur les obligations locatives		(24,3)	(23,7)
Intérêts payés sur les obligations locatives		(3,2)	(3,3)
Dividendes	22	(78,1)	(78,3)
Rachat d'actions	22	(7,0)	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
		(150,9)	(150,1)
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères			
		2,1	5,9
Variation nette de la trésorerie			
		(185,4)	(9,9)
Trésorerie au début de l'exercice			
		231,1	241,0
Trésorerie à la fin de l'exercice			
		45,7 \$	231,1 \$
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie			
Variation nette des acquisitions d'immobilisations financées par des créditeurs		3,7 \$	(0,5) \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Transcontinental inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les actions à droit de vote subalterne catégorie A et les actions catégorie B se négocient à la Bourse de Toronto. Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 3240, Montréal (Québec), Canada H3B 0G1.

La Société est un chef de file en emballage souple en Amérique du Nord et le plus important imprimeur au Canada. La Société exerce principalement ses activités au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine, au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande dans trois secteurs distincts : le secteur de l'emballage, le secteur de l'impression et le secteur des médias. Les principales activités de la Société sont décrites à la note 3 « Information sectorielle ».

Le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers consolidés le 13 décembre 2022.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Comparabilité des exercices

Les exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021 comportent 52 semaines et 53 semaines, respectivement.

Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les méthodes comptables adoptées dans les présents états financiers consolidés annuels sont fondées sur les IFRS publiées, en vigueur et qui ont été adoptées par la Société au 30 octobre 2022. Toute modification subséquente des méthodes comptables, prenant effet dans les états financiers consolidés de la Société après le 30 octobre 2022, pourrait donner lieu au retraitement des présents états financiers consolidés annuels.

Les états financiers consolidés IFRS ont été établis conformément aux principales méthodes comptables ci-dessous :

a) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés et les contreparties conditionnelles qui ont été évalués selon leur juste valeur;
- le passif lié à la rémunération à base d'action qui a été évalué selon IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- les passifs au titre des régimes à prestations définies, qui sont constatés au net de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies et de la valeur actualisée des obligations liées à ces régimes; et
- les obligations locatives qui ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs.

b) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Les méthodes comptables décrites ont été appliquées de manière constante et uniforme par toutes les filiales pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

Les filiales représentent toutes les entités que la Société contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer considérablement sur le montant des rendements qu'elle obtient. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et cessent d'être consolidées à la date à laquelle le contrôle prend fin. Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables soient conformes à celles de la Société. Une entité consolidée intégralement mais qui n'est pas détenue en totalité par la Société donne lieu à une participation ne donnant pas le contrôle qui est présentée distinctement à l'état consolidé du résultat et à l'état consolidé de la situation financière. Les transactions et soldes intragroupe ont été éliminés à la consolidation.

Les principales filiales détenues par la Société sont les suivantes :

	Détention
Imprimeries Transcontinental inc. (Canada)	100,0 %
Imprimeries Transcontinental 2007 inc. (Québec)	100,0
Imprimeries Transcontinental 2005 S.E.N.C. (Québec)	100,0
Transcontinental Printing Corporation (Delaware)	100,0
Médias Transcontinental inc. (Québec)	100,0
Médias Transcontinental S.E.N.C. (Québec)	100,0
TC Transcontinental Packaging Inc. (Delaware)	100,0
Transcontinental Holding Corp (Delaware)	100,0
Transcontinental US LLC (Delaware)	100,0

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

c) Normes comptables nouvelles ou modifiées adoptées

i) IAS 38, Immobilisations incorporelles

En mars 2021, l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») a rendu définitive la décision intitulée Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique (IAS 38, Immobilisations incorporelles), qui clarifie la manière de comptabiliser certains coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique. Ainsi, des coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique qui ne satisfont pas aux critères d'inscription à l'actif ont été comptabilisés en charges et présentés dans les Frais de restructuration et autres coûts (revenus) (note 6).

ii) Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 (Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16)

Au cours de l'exercice, la Société a adopté les modifications de la phase 2 de la Réforme des taux d'intérêt de référence (la « Réforme »), qui ont été publiées par l'IASB en août 2020. Le fait d'adopter ces modifications permet à la Société de refléter les incidences de la transition des taux interbancaires offerts (TIO) à de nouveaux taux d'intérêt de référence, plus précisément à l'égard des modifications effectuées sur une base économiquement équivalente, des exigences en matière de comptabilité de couverture et des divulgations requises sur les risques découlant de la Réforme. La Société a adopté ces modifications avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2021, et celles-ci n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés. La Société continuera de surveiller la réforme et ses répercussions connexes, et leur incidence, le cas échéant, dépendra des faits et des circonstances liés à toute modification future des instruments financiers ainsi que de toute modification future des taux d'intérêt de référence.

d) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, et leurs résultats d'opérations sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. La contrepartie transférée correspond au total de la juste valeur des actifs acquis, des instruments de capitaux propres émis, des passifs contractés ou repris par la Société et des contreparties conditionnelles, à la date d'acquisition, en échange du contrôle de l'entité acquise. Dans le cas de regroupements d'entreprises à moins de 100 %, une participation ne donnant pas le contrôle est évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Le choix de la base d'évaluation se fait transaction par transaction.

L'excédent de la contrepartie transférée et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge est comptabilisé à titre de goodwill. Si la juste valeur de l'actif net acquis excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent (« goodwill négatif ») est comptabilisé directement au résultat net à titre de profit sur acquisition à des conditions avantageuses. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés.

Si l'accord comprend une contrepartie conditionnelle, celle-ci est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et est ajoutée à la contrepartie transférée, et un passif du même montant est comptabilisé. Toute variation ultérieure de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle sera comptabilisée au résultat net sous la ligne « Frais de restructuration et autres coûts (revenus) ».

Si la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises est inachevée au moment de la publication de l'information financière pour la période au cours de laquelle l'acquisition survient, la Société présente les montants provisoires pour les éléments pour lesquels l'évaluation est inachevée. L'achèvement de l'évaluation de ces éléments sera pris en compte à titre d'ajustement des actifs acquis et des passifs assumés au cours de la période d'évaluation, et les ajustements devront être appliqués rétroactivement. La période d'évaluation correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle la Société a reçu les informations complètes sur les faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

Si un regroupement d'entreprises est réalisé en étapes, la Société réévalue la part qu'elle détenait au préalable dans l'entité acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et inscrit le profit ou la perte en résultant, s'il y a lieu, au résultat net.

e) Constatation des revenus

La Société comptabilise les revenus tirés de la vente de biens et de la prestation de services lorsque le contrôle d'un bien ou service a été transféré au client.

La Société établit les revenus à constater en suivant les étapes suivantes : 1) Identification du contrat avec le client, 2) Identification des obligations de prestation au contrat, 3) Détermination du prix de transaction, 4) Allocation du prix de transaction aux obligations de prestation, et 5) Constatation des revenus lorsque la Société satisfait une obligation de prestation.

La Société a établi que le contrat aux fins de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, est habituellement un bon de commande, incluant les conditions de vente y étant associées, ou une combinaison d'un bon de commande et d'un contrat. Dans le secteur de l'impression, certains contrats contiennent plus d'une obligation de prestation, notamment lorsque le contrat prévoit des services d'impression, ainsi que des services de distribution et de prémédia. Dans le secteur de l'emballage, les contrats contiennent habituellement une seule obligation de prestation, soit la vente de produits finis. Plusieurs contrats de la Société contiennent une contrepartie variable, qui peut prendre la forme d'un programme incitatif, d'un programme de remises établies selon les quantités achetées, ou d'autres rabais octroyés au client. La Société estime les contreparties variables en utilisant la méthode du montant le plus probable et réduit les revenus du montant estimé. Compte tenu de la nature des produits sur mesure vendus par la Société, les retours ne sont pas significatifs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

e) Constatation des revenus (suite)

Dans les secteurs de l'emballage et de l'impression, les revenus sont constatés comme suit :

- Produits d'emballage
Les revenus reliés aux produits d'emballage sont constatés au moment du transfert du contrôle des produits au client qui est habituellement au moment où les produits sont expédiés ou livrés selon l'entente conclue avec le client.
- Services d'impression
Les revenus provenant de la vente de services d'impression sont constatés au moment du transfert du contrôle des produits au client qui est habituellement au moment où les produits sont expédiés ou livrés selon l'entente conclue avec le client.
- Revenus de distribution
Les revenus de distribution de porte en porte sont constatés progressivement durant la livraison du matériel publicitaire.
- Revenus de prémédia
Les revenus de prémédia sont constatés à un moment précis lorsque les services ont été rendus.
- Pour certains contrats provenant de la vente de produits d'emballage et de services d'impression en vertu desquels la Société fournit des produits sur mesure ou des services et pour lesquels elle a un droit exécutoire de recevoir le paiement en contrepartie de la prestation effectuée, les critères permettant de constater les revenus progressivement sont rencontrés et nécessitent en conséquence la comptabilisation des revenus selon cette méthode. Cependant, la Société a déterminé que la valeur de ces contrats n'était pas significative.

Dans le secteur des médias, les revenus sont constatés comme suit :

- Revenus de publicité, d'abonnement, en kiosques et de vente de livres
Les revenus sont constatés à la date de parution pour les revenus de publicité, linéairement pour les revenus d'abonnement et au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours en ce qui concerne les kiosques et vente de livres.

f) Impôts sur le résultat

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. La charge d'impôts représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Elle est comptabilisée aux résultats, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments constatés directement dans les capitaux propres, auquel cas elle est comptabilisée dans les capitaux propres.

i) Impôt exigible

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du résultat imposable de la période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture des états financiers, et il comprend également tout ajustement de la charge ou du recouvrement d'impôt concernant les exercices antérieurs. Le résultat imposable diffère du résultat comptabilisé à l'état consolidé du résultat en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres périodes, ou d'éléments qui ne seront jamais imposables, ni déductibles.

ii) Impôt différé

L'impôt différé est déterminé en fonction des différences temporaires entre les valeurs comptables et les bases fiscales des actifs et passifs, et est mesuré aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture des états financiers.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporaires suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le résultat comptable, ni le résultat imposable, ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporaires qui résultent de la comptabilisation initiale du goodwill. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque fin de période et une réduction de la valeur comptable des actifs d'impôt différé est comptabilisée lorsqu'il est probable que ces actifs ne seront pas réalisés.

g) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société satisfait aux exigences du programme de subvention approuvé et que la Société, en se fondant sur le jugement de la direction, a une certitude raisonnable que l'aide gouvernementale sera reçue. L'aide gouvernementale liée aux charges d'exploitation, incluant les subventions salariales, est portée en déduction des charges connexes. Les crédits d'impôt à l'investissement liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont constatés en réduction du coût de l'actif sous-jacent. Les crédits d'impôt à l'investissement liés aux charges opérationnelles sont constatés en réduction de ces dernières. L'aide gouvernementale liée à l'édition est constatée en réduction des coûts d'édition.

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements très liquides ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

i) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux montants. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et comprend le coût d'acquisition des matières premières et les coûts de transformation, tels la main d'œuvre directe et une portion des frais généraux de production. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

j) Rabais des fournisseurs

La Société comptabilise les rabais des fournisseurs en réduction du coût des biens ou services reçus et réduit les charges opérationnelles figurant à l'état consolidé du résultat et les stocks connexes figurant à l'état consolidé de la situation financière. Ces rabais sont estimés en fonction des volumes d'achats prévus.

k) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation corporelle.

Les coûts, tels que les coûts d'emprunt, directement encourus pour l'acquisition ou la construction d'immobilisations corporelles, sont capitalisés jusqu'à ce que l'actif soit prêt pour son utilisation prévue, et sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif correspondant. Les immobilisations corporelles en cours de construction ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas mises en service.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Bâtiments	20-40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel de production	3-15 ans
Autres équipements	2-5 ans

Lorsque des parties importantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme une composante distincte de l'actif, et amorties sur leur durée d'utilité respective.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisés et ajustés prospectivement, le cas échéant, à chaque date de clôture des états financiers.

Les gains et pertes résultant de la disposition d'une immobilisation corporelle sont déterminés par différence entre la juste valeur du produit de la sortie et la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle disposé et sont comptabilisés directement au résultat net sous la ligne « Frais de restructuration et autres coûts (revenus) ».

l) Contrats de location

La Société doit apprécier, à la date de passation d'un contrat, si ce dernier est ou contient un contrat de location en déterminant si le contrat lui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps, en échange d'une contrepartie.

À la date de début du contrat de location, la Société doit comptabiliser un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût de l'obligation locative correspondante, ajusté de tout montant de loyers versés à la date de début du contrat ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, et, le cas échéant, majoré des coûts directs initiaux engagés et de l'estimation des coûts à engager pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ainsi que pour la restauration du site sur lequel il est situé. L'actif au titre de droits d'utilisation est ultérieurement évalué au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, si applicable. Le droit d'utilisation est amorti selon la méthode d'amortissement linéaire depuis la date de début jusqu'à la fin de la durée du bail, sauf si le contrat de location transfère la propriété de l'actif sous-jacent à la Société à la fin de la durée du bail ou le coût de l'actif du droit d'utilisation reflète que la Société exercera une option d'achat. Dans ce cas, le droit d'utilisation sera amorti sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent, qui est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. De plus, l'actif du droit d'utilisation est périodiquement réduit des pertes de valeur, le cas échéant, et ajustées pour certaines réévaluations du passif locatif. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture des états financiers s'il existe une indication de dépréciation potentielle.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société à la date de passation du contrat, sauf s'il est possible de déterminer le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les paiements de loyers sont actualisés sur la durée du contrat de location, ce qui comprend la durée fixe et les options de renouvellement et de terminaison que la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

Les principaux paiements inclus dans l'évaluation initiale de l'obligation locative sont les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, et les paiements de loyers variables en fonction d'un indice ou d'un taux. Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs, laquelle se traduit par une augmentation de la valeur comptable de l'obligation locative reflétant les intérêts et par une diminution de la valeur comptable reflétant les paiements de loyers versés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

l) Contrats de location (suite)

L'obligation locative fait l'objet d'une réévaluation, avec un ajustement correspondant à l'actif au titre de droits d'utilisation, lors des situations suivantes :

- Un changement est apporté dans la durée du contrat de location et/ou dans l'appréciation d'exercer ou non une option d'achat, de prolongation ou de résiliation, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les nouveaux paiements de loyers futurs au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- Un changement est attendu dans les paiements de loyers futurs en raison de la variation d'un indice ou d'un taux utilisé pour déterminer les paiements variables, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les nouveaux paiements de loyers futurs à l'aide du même taux d'actualisation utilisé lors de son évaluation initiale; et
- Tout autre changement ne menant pas à la comptabilisation d'un contrat de location distinct, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés sur la base d'un taux d'actualisation également révisé.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux, et que la Société a choisi d'exclure de la définition des composantes locatives traitées sous IFRS 16, ne sont pris en compte ni dans l'évaluation initiale de l'actif au titre de droits d'utilisation, ni dans celle de l'obligation locative. Ces composantes non locatives continuent d'être comptabilisées en charges à l'état consolidé du résultat, sous le poste « Charges opérationnelles », lorsqu'elles sont engagées.

Tel que permis par l'IFRS 16, la Société a également fait le choix de ne pas comptabiliser d'actif au titre de droits d'utilisation et d'obligation locative pour tous les nouveaux contrats de location à court terme (définis comme ayant une durée de moins de 12 mois) ou pour ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Ces contrats locatifs sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat avec la charge correspondante reflétée à l'état consolidé du résultat, sous le poste « Charges opérationnelles », lorsque engagée.

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie se rapportant à la charge d'intérêts sur l'obligation locative ainsi que celles reliées au principal de l'obligation locative sont présentées dans les activités de financement. Les paiements de loyers au titre de contrats de location à court terme, contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et composantes non-locatives sont présentés dans les activités opérationnelles.

m) Immobilisations incorporelles

i) Immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont inscrites à la juste valeur au moment de l'acquisition, et elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations par la suite.

ii) Immobilisations incorporelles générées en interne

Les immobilisations incorporelles générées en interne consistent en des coûts de prépublication d'ouvrages, des coûts liés à des projets en technologie, autres que les coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique, et des coûts liés au développement et à la création de nouveaux produits. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

Les dépenses engagées dans le cadre d'activités de recherche sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées. Les dépenses engagées dans le cadre d'activités de développement sont aussi comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées, sauf si elles démontrent tous les critères de comptabilisation à l'actif. Le montant initial comptabilisé à titre d'immobilisation incorporelle générée en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle l'actif a satisfait pour la première fois à tous les critères de comptabilisation à l'actif.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles générées en interne sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon les modes et durées d'utilité estimatives suivants :

	Durée / Taux	Mode
Relations d'affaires	4-12 ans	Linéaire
Coûts de prépublication d'ouvrages	Maximum 7 ans	En fonction de la durée de vie estimative de l'ouvrage
Titres d'ouvrages pédagogiques	6-9 ans	En fonction de la durée de vie estimative de l'ouvrage
Contrats d'impression acquis	Durée du contrat	Linéaire
Ententes de non-concurrence	2-5 ans	Linéaire
Coûts liés à des projets en technologie	3-7 ans	Linéaire
Coûts de développement	3 ans	Linéaire

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

m) Immobilisations incorporelles (suite)

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisés et ajustés prospectivement, le cas échéant, à chaque date de clôture des états financiers.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties. Elles comprennent principalement des noms commerciaux acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises d'édition de livres. La valeur attribuée aux noms commerciaux est fondée sur la réputation qu'une publication s'est bâtie historiquement. Étant donné que cette valeur n'est pas affectée par le passage du temps, il est impossible de la répartir systématiquement dans le temps. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle.

iii) Goodwill

Le goodwill est comptabilisé au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie transférée et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité acquise, et au coût diminué du cumul des dépréciations par la suite. Le goodwill a une durée d'utilité indéterminée et n'est pas amorti. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements indiquent qu'il pourrait s'être déprécié.

n) Dépréciation d'actifs non financiers

La Société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers autres que ses stocks et ses actifs d'impôt différé à chaque date de clôture des états financiers, afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation potentielle.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises sont attribuées aux unités génératrices de trésorerie (« UGT »), et sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle. Si de tels changements existent, leur valeur recouvrable est estimée.

Le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est alloué, à compter de la date d'acquisition, aux groupes d'UGT qui bénéficieront des synergies du regroupement. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs non financiers qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Chaque groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté ne peut être plus grand qu'un secteur opérationnel, et représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi dans le cadre de la gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT (ou groupe d'UGT) représente la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est déterminée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles du marché, la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques liés à l'UGT (ou groupe d'UGT).

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est déterminée à l'aide d'un multiple de capitalisation du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (« BAIIA »), de sociétés comparables et dont les activités sont similaires à celles de chaque UGT (ou groupe d'UGT).

Les actifs corporatifs de la Société ne génèrent pas d'entrées de flux de trésorerie séparés. Ils sont testés pour fins de dépréciation au niveau de regroupement d'UGT le plus bas auquel ils peuvent être alloués de façon raisonnable et constante d'une période à l'autre. S'il y a un indicateur qu'un actif corporatif pourrait être déprécié, alors la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'UGT (ou groupe d'UGT) auquel il a été alloué.

Sauf en cas d'indicateur de dépréciation identifié au cours de l'exercice qui nécessiterait que la Société procède à un test à une date antérieure à celle prévue annuellement, la Société effectue le test annuel de dépréciation au cours du dernier trimestre de chaque exercice en se basant sur la valeur nette comptable des actifs de la Société au premier jour du dernier trimestre de chaque exercice.

Le calcul détaillé le plus récent effectué lors d'une période antérieure de la valeur recouvrable d'une UGT (ou groupe d'UGT) à laquelle un goodwill a été alloué peut être utilisé dans le test de dépréciation de cette UGT (ou groupe d'UGT) au cours de la période considérée, à condition que tous les critères suivants soient satisfaits :

- les actifs et les passifs constituant l'UGT (ou le groupe d'UGT) n'ont pas sensiblement varié depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable;
- le calcul le plus récent de la valeur recouvrable a abouti à un montant qui excède, de façon substantielle, la valeur comptable de l'UGT (ou du groupe d'UGT);
- sur la base d'une analyse des événements qui se sont produits et de l'évolution des circonstances depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable, il est très peu probable qu'une détermination actuelle de la valeur recouvrable aboutirait à un montant inférieur à la valeur comptable actuelle de l'UGT (ou du groupe d'UGT).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif, d'une UGT (ou groupe d'UGT) excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux UGT (ou groupe d'UGT), puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT (ou groupe d'UGT) au prorata. Les pertes de valeur liées au goodwill ne sont pas reprises. Les actifs non financiers ayant subi des pertes de valeur au cours de périodes antérieures sont réévalués à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a des changements dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable, et que ces changements seront soutenus dans le futur. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

o) Coûts d'acquisition de contrats

Les coûts d'acquisition de contrats sont amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat, en réduction des revenus. Lorsque des changements importants affectent les contrats sous-jacents, incluant une réduction de la rentabilité prévue, la Société évalue la valeur de réalisation des coûts d'acquisition de contrats afin de déterminer si ceux-ci ont subi une perte de valeur. Les coûts d'acquisition de contrats sont inclus dans les autres éléments d'actif à l'état consolidé de la situation financière.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

p) Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'événements passés, lorsqu'il est probable qu'une sortie de fonds soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé à titre de provision correspond à la meilleure estimation de la Société de l'obligation actuelle à la date de clôture des états financiers. Lorsque l'effet de l'actualisation est important, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie attendus à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. Les principales provisions de la Société sont liées aux coûts de restructuration et aux contrats déficitaires. Les provisions sont révisées à chaque date de clôture des états financiers et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé du résultat.

i) Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque la Société a un plan formel et détaillé sur la restructuration, et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées, soit en débutant l'exécution du plan ou soit en annonçant les principales caractéristiques de ce dernier. Les pertes opérationnelles futures ne font l'objet d'aucune provision.

ii) Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque la Société est en présence d'un contrat en vertu duquel il est plus probable qu'improbable que les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles seront supérieurs aux avantages économiques que la Société s'attend à retirer du contrat. Une provision pour contrats déficitaires représente le moins élevé du coût de sortie du contrat ou du coût d'exécution du contrat.

q) Avantages du personnel

La Société offre divers régimes contributifs et non contributifs à prestations définies pour des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes enregistrés d'épargne collectifs à l'intention des employés de la Société. Depuis le 1^{er} juin 2010, la plupart des employés ne participent qu'aux régimes de retraite à cotisations définies. La Société offre également d'autres régimes d'avantage du personnel à long terme qui prévoient la continuation des prestations pour soins de santé et soins dentaires en cas d'invalidité à long terme.

La Société participe à des régimes de retraite multi-employeurs qui sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies. Les cotisations de la Société à ces régimes se limitent aux montants établis en vertu des conventions collectives. Les cotisations versées aux régimes sont comptabilisées en charge au moment de la prestation de services par les employés.

i) Régimes à prestations définies

Les coûts des régimes à prestations définies pour des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont établis avec l'aide d'actuaire indépendants à chaque date de clôture des états financiers, selon la méthode des unités de crédit projetées et selon les estimations les plus probables de la Société quant au taux d'actualisation, au rendement des placements des régimes, à l'évolution des salaires, à l'évolution du coût des soins de santé, à l'âge du départ à la retraite des salariés et à l'espérance de vie. Le taux d'actualisation est basé sur les taux d'intérêt du marché applicables aux obligations de sociétés de première catégorie dont les échéances correspondent au moment du versement des prestations prévues en vertu des régimes.

L'actif (passif) au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. La valeur des actifs des régimes est limitée au total du coût des services passés non comptabilisés et de la valeur actuelle des avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursement par le régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime (« effet du plafond de l'actif »). L'excédent, s'il y a lieu, est comptabilisé immédiatement aux autres éléments du résultat global (« AERG »). De plus, un passif minimum est comptabilisé lorsqu'une exigence de financement minimal en vertu de la loi au titre des services passés dépasse les avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursement du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime.

Les écarts actuariels nets cumulatifs liés aux actifs des régimes et à l'obligation au titre des prestations définies, ainsi que la variation de l'effet du plafond de l'actif et de tout passif minimum, sont constatés aux AERG au cours de la période dans laquelle ils se produisent, sauf pour les écarts actuariels des autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont comptabilisés immédiatement au résultat net.

Le coût des services passés est comptabilisé en charge à l'état consolidé du résultat au cours de la période à laquelle il survient. Le coût des services rendus et le coût financier relatif à l'obligation nette ou à l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisés au résultat net au cours de la période à laquelle ils surviennent, dans les charges opérationnelles et dans les frais financiers nets, respectivement.

Les profits ou les pertes découlant de la réduction ou de la liquidation d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment où la réduction ou la liquidation survient. Lorsque la restructuration d'un régime à prestations définies donne lieu à une réduction ou à une liquidation d'obligations, la réduction est comptabilisée avant la liquidation.

ii) Régimes de retraite à cotisations définies, régimes enregistrés d'épargne collectifs et régimes généraux et obligatoires

En vertu des régimes de retraite à cotisations définies, des régimes enregistrés d'épargne collectifs et des régimes généraux et obligatoires, la Société verse des cotisations aux régimes des employés participants selon un pourcentage prédéterminé du salaire des employés et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. La charge pour ces régimes est comptabilisée au moment de la prestation de services par les employés, qui coïncide généralement avec le moment auquel les cotisations sont versées. Les cotisations de la Société qui sont versées aux régimes généraux et obligatoires sont gérées par les pouvoirs publics.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

r) Rémunération à base d'actions

La Société a des régimes d'options d'achat d'actions et d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants, cadres supérieurs et administrateurs.

i) Régime d'options d'achat d'actions

Les options d'achat d'actions sont évaluées à leur juste valeur au moment de l'attribution au moyen du modèle Black-Scholes, et sont comptabilisées au résultat net selon un mode linéaire à raison de 25 % par année, soit sur la période d'acquisition des droits liés aux options, et selon l'estimation de la Société quant au nombre d'options qui seront acquises. À chaque date de clôture des états financiers, la Société révisé ses estimations quant au nombre d'options dont l'acquisition des droits est prévue, et comptabilise l'incidence de cette révision, le cas échéant, au résultat net avec l'ajustement correspondant au surplus d'apport.

ii) Régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs

La charge de rémunération liée aux unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs est comptabilisée au résultat net selon un mode linéaire sur la période d'acquisition, soit en fonction de l'atteinte prévue des cibles de rendement pour les unités liées au rendement, soit en fonction du maintien en poste pour les autres unités. Le passif relatif à ces unités est évalué à la juste valeur en fonction du cours des actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société, et est réévalué à chaque date de clôture des états financiers, jusqu'au paiement des unités. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée au résultat net. À chaque date de clôture des états financiers, la Société révisé son estimation du nombre d'unités dont l'acquisition des droits est prévue, et comptabilise l'incidence de cette révision au résultat net dans les charges opérationnelles, le cas échéant.

iii) Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

La charge de rémunération liée aux unités d'actions à l'intention des administrateurs est comptabilisée au résultat net au moment de leur attribution. Ces unités sont initialement évaluées à la juste valeur en fonction du cours des actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société, et sont réévaluées à chaque date de clôture des états financiers jusqu'au paiement des unités. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée au résultat net dans les charges opérationnelles.

s) Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. La monnaie fonctionnelle est la principale monnaie de l'environnement économique au sein duquel la Société exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères opérantes est majoritairement le dollar américain.

Les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société ou d'une filiale étrangère sont comptabilisées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. À chaque date de clôture des états financiers, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date, et les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique ne sont pas réévalués au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les actifs et passifs des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers. Les éléments des produits et des charges sont convertis au cours de change moyen de la période.

Les écarts de change sont comptabilisés dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres. Le montant cumulé des écarts de change est reclassé au résultat net au moment de la cession totale, ou partielle, de la participation dans l'établissement à l'étranger.

La Société désigne certains contrats de change à terme libellés en dollars américains, ainsi que certains de ses passifs financiers libellés en dollars américains, comme éléments de couverture d'une portion équivalente de son investissement net dans certains établissements étrangers, qui ont comme monnaie fonctionnelle le dollar américain. Ainsi, la tranche efficace de la variation de la juste valeur des contrats de change, ainsi que de la variation de change des passifs financiers libellés en dollar américain, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les AERG et la tranche inefficace est comptabilisée au résultat net. Les gains et les pertes constatés au cumul des AERG sont reclassés au résultat net au cours de la période pendant laquelle l'investissement net dans un établissement étranger relié fait l'objet d'une disposition totale ou partielle.

t) Instruments financiers

i) Classement et évaluation des actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation subséquente dépend de leur classement.

Les actifs et passifs financiers sont classés et évalués subséquentement comme suit :

	Catégorie	Évaluation subséquente
Trésorerie	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Débiteurs	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Créditeurs, autres charges à payer et autres passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Contrepartie conditionnelle	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Dette à long terme	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

t) Instruments financiers (suite)

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif financier est évalué au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : 1) il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et 2) ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer. Un passif financier est évalué au coût amorti, sauf s'il est détenu à des fins de transactions, s'il s'agit d'un dérivé ou s'il est désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale.

Les coûts de transaction directement liés à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers sont capitalisés au coût des actifs et passifs financiers qui ne sont pas classés comme instruments à la juste valeur par le biais du résultat net. Ainsi, les frais liés à l'émission de la dette à long terme sont classés en diminution de la dette à long terme, et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat de la période pertinente. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées, pour la portion efficace, à l'état consolidé du résultat global de la période pertinente jusqu'à leur réalisation, après quoi elles sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat.

ii) Dépréciation d'actifs financiers

La Société comptabilise les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, et les variations de ces pertes, à chaque date de clôture afin de rendre compte de l'évolution du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale. Pour les comptes débiteurs, la Société applique la méthode simplifiée d'IFRS 9 et comptabilise initialement les pertes de crédit attendues sur les comptes clients pour leur durée de vie. En ce qui concerne les prêts classés sous les « autres débiteurs », la Société mesure le risque de crédit selon le risque de crédit attendu des 12 prochains mois, s'il n'a pas varié de façon significative depuis la comptabilisation initiale.

u) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société identifie, évalue et gère ses risques financiers liés aux variations des taux d'intérêt et des taux de change afin d'en minimiser l'effet sur son résultat et sur sa situation financière, en utilisant des instruments financiers dérivés dont les paramètres ont été définis et approuvés par le conseil d'administration. Si la Société n'utilisait pas d'instruments financiers dérivés, son exposition à la volatilité des marchés serait plus importante.

Lorsqu'elle applique la comptabilité de couverture, la Société documente en bonne et due forme la relation entre les instruments financiers dérivés et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses activités de couverture, de même que les méthodes qui seront utilisées pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture. Ce processus consiste à rattacher tous les instruments financiers dérivés désignés à titre d'élément de couverture à des actifs et des passifs spécifiques, à des engagements fermes ou à des opérations prévues spécifiques.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, et pendant toute sa durée, la Société doit avoir l'assurance raisonnable que cette relation sera efficace et en accord avec son objectif et sa stratégie de gestion des risques documentés initialement.

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la relation de couverture est comptabilisée dans les AERG et la tranche inefficace est comptabilisée à l'état consolidé du résultat. La tranche efficace de la relation de couverture de risque de taux d'intérêt est reclassée aux résultats durant la période au cours de laquelle les paiements d'intérêts couverts sont comptabilisés au résultat net. La tranche efficace de la relation de couverture de risque de change liée aux ventes en devises étrangères est reclassée aux résultats durant la période au cours de laquelle les ventes sont reconnues aux résultats.

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de l'investissement net dans les établissements étrangers, le même traitement que les couvertures de flux de trésorerie s'applique. Pour les contrats de swap de taux d'intérêt et de devise, seul l'élément prix au comptant est inclus dans la relation de couverture et la variation de juste valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. L'élément à terme ainsi que l'écart de base lié au taux de change (« foreign currency basis spread ») sont exclus de la relation de couverture et comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en tant que coût de transaction lié à la couverture. Ceux-ci sont ensuite amortis au résultat net par le règlement des paiements d'intérêts sur les contrats de swap de taux d'intérêt et de devises. La tranche efficace de la relation de couverture de l'investissement net est reclassée aux résultats lorsque l'établissement étranger est partiellement ou complètement cédé.

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture est comptabilisée à l'état consolidé du résultat, tout comme les changements de la juste valeur des actifs ou des passifs couverts attribuables au risque couvert. Le montant du gain ou de la perte attribuable au risque couvert est appliqué à la valeur comptable de l'élément couvert. Lorsque les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture et l'élément couvert ne se compensent pas entièrement, le montant en résultant, qui représente la portion inefficace de la relation, est comptabilisé dans les Frais financiers nets de l'état consolidé des résultats.

La Société peut aussi avoir recours à des contrats de swap sur rendement total afin de couvrir le risque de marché relié à la variation du cours des actions de catégorie A aux termes de l'évaluation du passif de rémunération à base d'actions. Conformément aux dispositions de l'IFRS 9, les contrats de swap sur rendement total sont classés dans la catégorie « Juste valeur par le biais du résultat net » avec une évaluation subséquente à la juste valeur.

La Société ne désigne pas ces instruments financiers dérivés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie et, par conséquent, les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat de la période afférente sous la ligne « Charges opérationnelles », en contrepartie des charges (gains) reliés à la rémunération à base d'actions.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

u) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

Lorsque les instruments de couverture prennent fin avant leur échéance, les gains et les pertes, produits ou charges rattachés à l'instrument de couverture, qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les AERG par suite d'application de la comptabilité de couverture, sont reportés afin d'être comptabilisés au résultat net de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat net. Si l'élément couvert cesse d'exister pour cause d'échéance, d'expiration, d'annulation ou d'exercice, les gains et les pertes, produits ou charges rattachés à l'instrument de couverture, qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les AERG par suite de l'application de la comptabilité de couverture, sont comptabilisés dans le résultat net de la période visée par les états financiers.

Les autres instruments financiers dérivés procurant une couverture économique, mais qui ne sont pas admissibles aux fins de la comptabilité de couverture, sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont imputées aux résultats. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé à des fins de spéculation ou de transaction.

v) Jugements critiques et sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoit régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, lorsqu' applicable. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

i) Regroupements d'entreprises

La détermination des justes valeurs associées aux immobilisations corporelles et incorporelles identifiables à la suite d'un regroupement d'entreprises nécessite que la direction formule des hypothèses. C'est le cas, notamment, lorsque la Société calcule ces justes valeurs à l'aide de techniques d'évaluation appropriées, qui se fondent généralement sur une prévision des flux de trésorerie futurs attendus en ce qui concerne les immobilisations incorporelles, et sur une approche par les coûts de remplacement, une approche par le résultat et/ou une approche marché pour les immobilisations corporelles.

Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur et de la durée de vie des actifs connexes et du taux d'actualisation utilisé. Des différences importantes à ces hypothèses peuvent faire varier considérablement les justes valeurs associées aux immobilisations incorporelles identifiables à la suite d'un regroupement d'entreprises, ce qui influencerait le montant de la charge d'amortissement.

ii) Dépréciation d'actifs non financiers

Dans le cadre des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations corporelles et incorporelles, la détermination de la valeur recouvrable d'une UGT est un processus d'évaluation complexe qui nécessite le recours à diverses méthodes, notamment celle fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs et celle fondée sur le marché.

Dans le cadre de l'utilisation de la méthode fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs, les projections de flux de trésorerie sont établies en fonction de l'expérience passée, de certaines tendances économiques et des tendances du secteur d'activité et du marché et représentent la meilleure estimation de la direction quant aux résultats futurs. La valeur recouvrable d'une UGT est également influencée par le taux d'actualisation utilisé dans le modèle, par le taux de croissance utilisé pour réaliser l'extrapolation et par le coût moyen pondéré du capital.

Dans le cadre de l'utilisation de la méthode fondée sur le marché, la Société estime la juste valeur de l'UGT en multipliant le BAIIA par un multiple de capitalisation basé sur les données du marché.

Ces méthodes font intervenir une quantité importante d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur la valeur recouvrable d'une UGT, et par le fait même, sur le montant de la dépréciation, s'il y a lieu. L'incidence de changements importants des hypothèses et de la révision d'estimations est comptabilisée au résultat net au cours de la période à laquelle ces changements surviennent et où ces estimations sont révisées, le cas échéant.

iii) Méthode de constatation des revenus

Le jugement est requis afin de déterminer si les revenus doivent être constatés progressivement ou à un moment précis. La Société évalue les contrats avec des clients pour lesquels elle fabrique des produits d'emballage ou livre des services d'impression sur mesure afin de déterminer si le contrat confère à la Société le droit exécutoire au paiement, auquel cas les revenus devraient être constatés progressivement plutôt qu'à un moment précis. Pour l'exercice clos le 30 octobre 2022, aucun contrat significatif ne rencontrait les critères pour être comptabilisé progressivement.

iv) Impôts sur le résultat

La Société établit sa charge d'impôt et ses actifs et passifs d'impôt en se fondant sur des interprétations des lois fiscales applicables, incluant les traités fiscaux établis entre divers pays dans lesquels elle exerce ses activités, ainsi que les règles et règlements sous-jacents. Ces interprétations font appel à des jugements et à des estimations qui peuvent être contestés lors de vérifications fiscales gouvernementales auxquelles la Société est régulièrement soumise. De nouvelles informations pourraient devenir disponibles, faisant en sorte que la Société change son jugement à l'égard du caractère approprié des actifs et passifs d'impôt existants. De tels changements auront une incidence sur le résultat net au cours de la période où ils surviennent.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

v) Jugements critiques et sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

iv) Impôts sur le résultat (suite)

Dans le cadre du calcul de l'impôt sur le résultat et des actifs et passifs d'impôts différés, le recours aux estimations est requis pour déterminer les taux et les montants appropriés, et pour tenir compte de la probabilité de réalisation des actifs d'impôts. Les actifs d'impôts différés reflètent aussi l'avantage lié aux pertes fiscales ainsi que des déductions inutilisées pouvant être reportées ultérieurement afin de réduire l'impôt exigible des prochains exercices. Cette évaluation exige que la Société formule des estimations significatives sur la possibilité, ou non, qu'il soit probable que les actifs d'impôt sur le revenu différé soient recouverts à partir du résultat imposable futur et, par conséquent, qu'ils puissent être constatés dans les états financiers consolidés de la Société. La Société s'appuie, entre autres, sur son expérience passée pour établir ses estimations.

Lorsque les montants sont déterminés de façon définitive, ils peuvent donner lieu à des ajustements aux actifs et aux passifs d'impôt exigible et différé.

v) Avantages du personnel

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et l'actif (passif) au titre de prestations définies sont évalués au moyen de méthodes actuarielles. Les évaluations actuarielles sont fondées sur des hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux de croissance de la rémunération et les taux de mortalité. En raison de la nature à long terme de ces obligations, ces estimations sont soumises à une incertitude importante. La direction revoit annuellement ces hypothèses, et l'incidence de cette révision est comptabilisée à l'état de la situation financière et au résultat global au cours de la période à laquelle ces estimations sont révisées, le cas échéant.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige également que la direction exerce des jugements, autres que ceux ayant trait à des estimations, à l'égard de l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments pour lesquels des jugements importants sont exercés sont :

vi) Dépréciation d'actifs non financiers

Le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est alloué, à compter de la date d'acquisition, aux groupes d'UGT qui bénéficieront des synergies du regroupement. Dans le cadre de ce processus, la Société doit exercer son jugement en se basant sur les objectifs visés par le regroupement d'entreprises et sur la façon dont sont gérées ses activités. L'application d'un jugement différent pourrait entraîner un résultat différent dans le cadre du test de dépréciation annuel des actifs non financiers.

La Société fait également appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de la présence d'indicateurs de dépréciation potentielle. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et du contexte économique. La Société fait également appel à son jugement afin de déterminer à quel niveau le goodwill fait l'objet d'un suivi dans le cadre de la gestion interne.

vii) Conversion de monnaies étrangères

Dans le cadre de la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger, la Société doit évaluer différents facteurs tels que la monnaie qui influence les prix de vente et les coûts, le contexte économique et le degré d'autonomie de la filiale. Suivant l'évaluation des différents facteurs, lorsque la monnaie fonctionnelle est difficile à déterminer, la Société a recours à son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

w) Nouvelles normes comptables, modifications et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur

i) Modifications à IAS 1, Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a modifié IAS 1, *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants*, qui n'affecte que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications de 2020 ont éliminé l'obligation selon laquelle le droit de différer le règlement ou le transfert d'un passif pour au moins douze mois doit être inconditionnel. Les modifications de 2020 clarifient également la manière dont une société classe un passif qui comprend une option de conversion au gré de l'autre partie. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, mais une adoption anticipée est permise. La Société évaluera l'incidence de leur adoption sur ses états financiers.

ii) Énoncé de pratique sur les IFRS 2, Porter des jugements sur l'information relative et modifications à IAS 1, Présentation des états financiers

En février 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 1, *Informations à fournir sur les méthodes comptables*. Les modifications visent à aider les sociétés à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables. Les principales modifications :

- obligent les sociétés à fournir des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs méthodes comptables importantes;
- précisent que les méthodes comptables concernant des transactions, autres événements ou conditions non significatifs sont elles-mêmes non significatives et n'ont pas à être présentées;
- précisent que les méthodes comptables concernant des transactions, autres événements ou conditions significatifs ne sont pas elles-mêmes toutes significatives par rapport aux états financiers de la Société.

Les modifications entreront en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023, mais une adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les informations à fournir sur ses méthodes comptables.

iii) Modifications à IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 8, *Définition des estimations comptables*, afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Ces modifications présentent une nouvelle définition des estimations comptables, laquelle précise qu'il s'agit de montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à une incertitude d'évaluation. Les modifications précisent également le lien entre les méthodes comptables et les estimations comptables en indiquant qu'une société établit une estimation comptable afin d'atteindre l'objectif fixé par la méthode comptable. Les modifications entreront en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023. Leur adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

iv) Modifications à IAS 12, Impôts sur le résultat

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôt différé lié aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique*. Les modifications limitent la portée de l'exemption relative à la comptabilisation initiale de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui donnent lieu à des montants égaux de différences temporaires compensatoires. Par conséquent, les sociétés devront comptabiliser des actifs et passifs d'impôt différé au titre des différences temporaires découlant de la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une provision pour coûts de démantèlement. Les modifications entreront en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023. Leur adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

3 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels de la Société sont regroupés par la direction en trois secteurs distincts, soit ceux de l'emballage, de l'impression et des médias.

Le secteur de l'emballage, spécialisé dans l'extrusion, le laminage, l'impression et la transformation de solutions d'emballages, tire ses revenus de la production et du recyclage de plastique souple, y compris des pellicules en rouleaux, des sacs et sachets, des films et sacs thermorétractables, et des revêtements spécialisés. Ses installations se situent principalement aux États-Unis, au Canada et en Amérique Latine.

Le secteur de l'impression tire ses revenus d'une offre de services intégrée pour les détaillants, incluant les services de prémédia, l'impression de circulaires et de produits marketing sur le lieu de vente, et la distribution de porte en porte, ainsi que d'une gamme de solutions d'impression novatrices en matière de journaux, de magazines, de livres en couleurs et de produits marketing personnalisés et de masse. Ses installations se situent au Canada.

La colonne Autres comprend les activités du secteur des médias, certains coûts du siège social ainsi que l'élimination des ventes inter-sectorielles. Le secteur des médias tire ses revenus des produits d'édition imprimés et numériques, en français et en anglais, qui se déclinent comme suit : livres éducationnels, publications spécialisées pour les professionnels et journaux. Les ventes inter-sectorielles de la Société sont comptabilisées aux prix de transfert convenus, lesquels se rapprochent de la juste valeur. Les opérations autres que les ventes sont comptabilisées à la valeur comptable.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Les tableaux suivants présentent les différentes composantes sectorielles des états consolidés du résultat :

	Emballage	Impression	Autres	Résultats consolidés
Pour l'exercice clos le 30 octobre 2022				
Revenus	1 665,2 \$	1 204,3 \$	86,6 \$	2 956,1 \$
Charges opérationnelles	1 459,8	975,9	73,7	2 509,4
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	9,1	(6,6)	(5,0)	(2,5)
Résultat opérationnel avant amortissement	196,3	235,0	17,9	449,2
Amortissement	145,7	63,8	22,4	231,9
Résultat opérationnel ⁽²⁾	50,6 \$	171,2 \$	(4,5) \$	217,3 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽³⁾	205,4 \$	228,4 \$	12,9 \$	446,7 \$
Résultat opérationnel ajusté ^{(2) & (3)}	121,0	172,7	(8,6)	285,1
Acquisitions d'actifs non courants ⁽⁴⁾	100,6 \$	26,4 \$	25,9 \$	152,9 \$
Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 ⁽¹⁾				
Revenus	1 449,7 \$	1 132,6 \$	61,1 \$	2 643,4 \$
Charges opérationnelles	1 250,2	863,0	65,4	2 178,6
Frais de restructuration et autres coûts (revenus)	0,9	8,1	3,7	12,7
Dépréciation d'actifs	0,4	0,3	—	0,7
Résultat opérationnel avant amortissement	198,2	261,2	(8,0)	451,4
Amortissement	133,8	63,5	20,3	217,6
Résultat opérationnel ⁽²⁾	64,4 \$	197,7 \$	(28,3) \$	233,8 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽³⁾	199,5 \$	269,6 \$	(4,3) \$	464,8 \$
Résultat opérationnel ajusté ^{(2) & (3)}	125,7	212,2	(24,4)	313,5
Acquisitions d'actifs non courants ⁽⁴⁾	98,1 \$	19,7 \$	20,0 \$	137,8 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

⁽²⁾ La gestion des frais financiers et de la charge d'impôts sur le résultat est effectuée de façon centralisée et, par conséquent, ces postes ne sont pas alloués entre les différents secteurs. Il n'est ainsi pas présenté de lignes "Résultat avant impôts sur le résultat" et "Résultat net" par secteur.

⁽³⁾ Les dirigeants de la Société utilisent principalement le résultat opérationnel ajusté pour prendre des décisions et évaluer la performance des secteurs. Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté et le résultat opérationnel ajusté excluent les frais de restructuration et autres coûts (revenus), la dépréciation d'actif et l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises (uniquement le résultat opérationnel ajusté en ce qui concerne l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises).

⁽⁴⁾ Ces montants incluent les immobilisations incorporelles générées en interne et les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, excluant celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises, qu'elles soient payées ou non.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Information supplémentaire sur les revenus

Le tableau ci-bas présente la ventilation des revenus selon le type de produit ainsi que par secteur géographique, ainsi qu'un rapprochement avec les revenus par secteur:

	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Produits d'emballage		
Revenus générés par les usines situées au Canada	150,1 \$	148,2 \$
Revenus générés par les usines situées aux États-Unis	1 296,8	1 090,0
Revenus générés par les usines situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis	218,3	211,5
	1 665,2	1 449,7
Services d'impression⁽¹⁾		
Services liés aux détaillants ⁽²⁾	593,2	597,6
Produits marketing	318,8	260,5
Magazines et livres	205,1	181,9
Journaux	87,2	92,6
	1 204,3	1 132,6
Médias⁽¹⁾	106,1	78,2
Ventes intersectorielles	(19,5)	(17,1)
	2 956,1 \$	2 643,4 \$

Le total de l'actif sectoriel de la Société se présente comme suit :

	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Emballage	2 476,0 \$	2 200,7 \$
Impression	1 020,3	1 000,4
Autres ⁽³⁾	304,7	411,8
	3 801,0 \$	3 612,9 \$

⁽¹⁾ Les revenus tirés des services d'impression et médias sont majoritairement effectués au Canada.

⁽²⁾ Les revenus des services liés aux détaillants comprennent les services d'impression, de prémédia et de distribution.

⁽³⁾ Cette rubrique comprend notamment la trésorerie, les impôts sur le résultat à recevoir, les immobilisations corporelles et incorporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les impôts différés et l'actif au titre des régimes à prestations définies non alloués aux secteurs.

	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Actifs non courants⁽¹⁾		
Canada	908,9 \$	865,0 \$
États-Unis	1 495,1	1 354,7
Autres	217,9	230,5
	2 621,9 \$	2 450,2 \$

⁽¹⁾ Ces montants incluent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, le goodwill et les autres éléments d'actif non courants, et excluent les instruments financiers dérivés, les impôts différés et l'actif au titre des régimes à prestations définies.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Transaction de l'exercice clos le 30 octobre 2022

- **Banaplast**

Le 22 juin 2022, la Société a acquis la totalité des actions de Banaplast S.A.S. (« Banaplast »), une entreprise d'emballage souple située à Armenia, en Colombie. La transaction s'est conclue à une contrepartie totale de 18,4 millions de dollars, sujet à ajustements, incluant une retenue sur acquisition de 2,9 millions de dollars dont 0,8 million payable à la finalisation du fonds de roulement et 2,1 millions payable 18 mois après la date de clôture de la transaction si aucune indemnité pour dommages n'est réclamée par la Société pendant la période de référence. Cette acquisition permet à la Société de poursuivre sa stratégie de croissance avec une offre élargie, notamment avec les sacs pour bananiers et les pellicules agricoles.

- **Éditions du nouveau pédagogique inc.**

Le 13 juin 2022, la Société a acquis la totalité des actions de Éditions du nouveau pédagogique inc. (« ERPI »), une maison d'édition québécoise dans le domaine de l'éducation située à Montréal, au Québec, pour une contrepartie totale de 57,2 millions de dollars, sujet à ajustements. Cette acquisition permet à la Société de poursuivre sa stratégie de croissance avec une offre complémentaire à son offre de produits pédagogiques, tant imprimés que numériques.

- **Scolab**

Le 14 mars 2022, la Société a acquis la totalité des actions de Scolab Inc. (« Scolab »), un chef de file dans le développement de produits numériques éducatifs. La transaction s'est conclue à une contrepartie totale de 12,5 millions de dollars, sujet à ajustements, incluant une retenue sur acquisition de 0,1 million de dollars payable 12 mois après la date de clôture de la transaction si aucune indemnité pour dommages n'est réclamée par la Société pendant la période de référence. Scolab est connu pour Netmath, diffusé au Canada en langues française et anglaise, et Buzzmath, diffusé aux États-Unis. Ces produits sont utilisés par des milliers d'élèves et d'enseignants à travers l'Amérique du Nord. Cette acquisition permet à la Société d'étendre et de diversifier son offre de produits éducatifs numériques pour le primaire et le secondaire.

Au 30 octobre 2022 la comptabilisation des regroupements d'entreprises de Banaplast, ERPI et Scolab est inachevée et a été établie sur la base de l'information disponible en date des présents états financiers consolidés. La comptabilisation préliminaire de ces acquisitions a mené à la comptabilisation d'un goodwill total de 46,3 millions de dollars au 30 octobre 2022. Le goodwill reconnu n'est pas déductible fiscalement. La Société complètera l'évaluation de la juste valeur des principaux éléments dont notamment les immobilisations incorporelles et la détermination des impôts différés au cours du prochain exercice.

- **H.S. Crocker**

Le 1^{er} novembre 2021, la Société a acquis la totalité des actions de H.S. Crocker Co., Inc. (« H.S. Crocker »), un fabricant d'opercules découpés pour l'industrie alimentaire et d'étiquettes pour l'industrie pharmaceutique, situé à Huntley, en Illinois, et à Exton, en Pennsylvanie, pour une contrepartie totale de 52,7 millions de dollars. Cette acquisition permet à la Société de bonifier le portefeuille de solutions d'emballage et l'expertise pharmaceutique et médicale dans l'offre de produits de revêtements spécialisés. Au 30 octobre 2022, l'évaluation finale de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge a mené à la comptabilisation d'un goodwill total de 0,3 million de dollars. Le goodwill reconnu n'est pas déductible fiscalement.

L'état consolidé du résultat de la Société pour l'exercice clos le 30 octobre 2022 comprend les résultats opérationnels de Banaplast, ERPI, Scolab et H.S. Crocker depuis leur date d'acquisition, soit des revenus supplémentaires de 105,9 millions de dollars et un résultat opérationnel avant amortissement de 14,9 millions de dollars, incluant les ajustements liés à la comptabilisation de ces acquisitions et excluant des coûts de transactions. Si la Société avait acquis ces entités au début de l'exercice clos le 30 octobre 2022, cela aurait eu pour effet d'augmenter les revenus de 20,2 millions de dollars et le résultat opérationnel avant amortissement de 3,0 millions de dollars.

Transaction de l'exercice clos le 31 octobre 2021

- **BGI Retail**

Le 1^{er} juin 2021, poursuivant son expansion dans le créneau de l'impression de produits marketing sur le lieu de vente, la Société a acquis la totalité des actions de BGI Retail Inc. (« BGI »), un fournisseur de services complets de conception et de solutions en magasin pour les détaillants et les grandes marques mondiales situé à Paris, en Ontario, pour une contrepartie totale de 53,9 millions de dollars, incluant une contrepartie conditionnelle en espèces à payer ayant une juste valeur de 10,0 millions de dollars suivant l'atteinte de seuils de performance financière préétablis. Cette acquisition appuie l'objectif de croissance pour le créneau des produits marketing sur le lieu de vente de la Société. Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, la Société a mis à jour ses prévisions de performance afin de procéder à une réévaluation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle (note 29). Un ajustement favorable de 10,0 millions de dollars a été comptabilisé en réduction de la contrepartie conditionnelle et a résulté en un gain au résultat net sous la ligne « Frais de restructuration et autres coûts (revenus) (note 6) ».

Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, la Société a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge tel que présenté dans le tableau ci-après. Cette évaluation a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 24,0 millions de dollars. Le goodwill reconnu n'est pas déductible fiscalement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES (SUITE)

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge en date d'acquisition pour les transactions décrites ci-haut :

	Acquisitions en 2022		Acquisition en 2021
	Allocations préliminaires	Allocation finale	Allocation finale
Actifs acquis			
Trésorerie acquise	5,6 \$	7,4 \$	0,2 \$
Actifs courants	19,9	18,2	8,9
Immobilisations corporelles	2,4	24,5	3,4
Actif au titre de droits d'utilisation	0,7	1,5	14,4
Immobilisations incorporelles	34,1	8,9	29,2
Goodwill	46,3	0,3	24,0
	109,0 \$	60,8 \$	80,1 \$
Passifs pris en charge			
Passifs courants	10,5 \$	7,7 \$	8,4 \$
Obligations locatives (incluant la portion courante)	0,7	1,5	14,4
Impôts différés (position nette)	9,4	(1,1)	3,4
Autres éléments de passif	0,3	—	—
	20,9	8,1	26,2
Actifs net identifiable	88,1 \$	52,7 \$	53,9 \$
Contrepartie totale			
Trésorerie déboursée	85,1 \$	52,7 \$	43,9 \$
Contrepartie à payer à court terme	0,9	—	10,0
Contrepartie à payer à long terme	2,1	—	—
	88,1 \$	52,7 \$	53,9 \$

5 CHARGES OPÉRATIONNELLES

	30 octobre 2022	31 octobre 2021 ⁽¹⁾
Coûts liés au personnel ⁽²⁾	746,3 \$	675,4 \$
Chaîne d'approvisionnement et logistique ⁽³⁾	1 632,5	1 392,0
Autres biens et services ⁽⁴⁾	130,6	111,2
	2 509,4 \$	2 178,6 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice pour l'amortissement des coûts de prépublications.

⁽²⁾ Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, la Société a comptabilisé sous le poste « Coûts liés au personnel », à l'encontre des dépenses de salaires admissibles, un montant de 0,2 million de dollars, représentant le montant réclamé en vertu de la Subvention salariale d'urgence du Canada. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, le montant comptabilisé et réclamé était de 29,5 millions de dollars. Au 30 octobre 2022, la Société avait encaissé tous les montants réclamés à ce titre.

⁽³⁾ Comprend principalement les coûts de production autres que les coûts liés au personnel, et de distribution liés aux fournisseurs externes.

⁽⁴⁾ Comprend principalement les coûts de promotion, de publicité et de télécommunications, les fournitures de bureau, les frais liés à l'immobilier ainsi que les honoraires professionnels.

Le coût des marchandises vendues constaté dans les charges opérationnelles pour l'exercice clos le 30 octobre 2022 a été de 2 029,7 millions de dollars (1 734,6 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2021). Un montant de 3,8 millions de dollars a été comptabilisé à titre de charge pour désuétude des stocks pour l'exercice clos le 30 octobre 2022 (2,9 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2021).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

6 FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS (REVENUS)

	Notes	30 octobre 2022	31 octobre 2021 ⁽¹⁾
Réévaluation à la juste valeur des contreparties conditionnelles liées à des regroupements d'entreprises	4 & 29	(10,0) \$	(3,4) \$
Coûts de configuration et de personnalisation aux termes d'un accord d'infonuagique	2	8,4	—
Gains nets sur la vente d'immeubles		(7,5)	—
Coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises ⁽²⁾		3,5	1,5
Coûts en lien avec des fermetures et restructurations d'usines ⁽³⁾		3,2	2,8
Réduction d'effectifs ⁽³⁾		2,5	6,5
Autres éléments ⁽⁴⁾		(2,6)	5,3
		(2,5) \$	12,7 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

⁽²⁾ Comprend principalement des frais juridiques, les commissions payées à la réussite de la transaction et autres honoraires professionnels, pour des regroupements d'entreprises potentiels ou réalisés, ainsi que les coûts en lien avec l'intégration des entreprises acquises.

⁽³⁾ Comprend des indemnités de départ versées aux employés dans le cadre de fermetures d'usines ou de réorganisations de la main-d'œuvre principalement dans le secteur de l'impression ainsi que des coûts connexes rattachés à ces restructurations.

⁽⁴⁾ Pour l'exercice clos le 30 octobre 2022, comprend principalement un gain net de 3,9 millions de dollars en lien avec un produit d'assurance à recevoir pour le remplacement d'un équipement détruit par le feu, diminué de la perte sur la décomptabilisation de l'actif en cause.

7 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Goodwill et immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

La Société a procédé au test annuel de dépréciation du goodwill sur l'ensemble de ses groupes d'UGT. Dans le cadre du test annuel de dépréciation, la valeur comptable des groupes d'UGT, incluant le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, a été comparée à leur valeur recouvrable. La Société a conclu que les valeurs recouvrables des groupes d'UGT soumis à un test de dépréciation étaient supérieures à leur valeur comptable. Par conséquent, aucune charge de dépréciation n'a été enregistrée au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022 et les mêmes conclusions avaient été atteintes lors du test de dépréciation effectué au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Les valeurs recouvrables des groupes d'UGT établies pour les fins du test de dépréciation annuel du goodwill ont été déterminées selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été établie à l'aide de multiples de capitalisation appliqués aux prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement du groupe d'UGT en cause pour l'exercice 2023. Les prévisions budgétaires sont sensibles aux principales hypothèses utilisées telles que les volumes de vente attendus, l'effet de l'inflation sur les charges opérationnelles, principalement les matières premières ainsi que de la capacité à ajuster les prix de vente qui sont nécessaires pour établir le résultat opérationnel avant amortissement. De plus, l'évolution de la situation économique actuelle ainsi que des taux d'intérêts peuvent avoir un effet sur les multiples de capitalisation qui proviennent de sociétés comparables et dont les activités sont similaires à celles du groupe d'UGT concerné. Les valeurs appliquées à ces principales hypothèses sont dérivées d'une combinaison de facteurs externes et internes, basés sur l'expérience passée ainsi que sur les attentes futures de la direction concernant la performance de la Société. Il existe une série de facteurs qui affectent cette offre et cette demande, y compris les produits concurrents, la disponibilité du matériel et d'autres conditions générales sur le marché.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

7 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS (SUITE)

Le tableau suivant présente les principaux groupes d'UGT soumis au test de dépréciation du goodwill, la méthode avec laquelle la valeur recouvrable a été établie et les hypothèses clés utilisées à la date du test de dépréciation de l'exercice clos le 30 octobre 2022 :

	Valeur comptable du goodwill	Base d'établissement de la valeur recouvrable	Multiple de capitalisation
Secteur de l'emballage			
Groupe Amériques	738,5	Juste valeur	9,5 x
Groupe Revêtements	66,6	Juste valeur	11,5 x
Secteur de l'impression			
Groupe de l'impression	289,4	Juste valeur	4,0 x
Groupe des produits marketing	29,8	Juste valeur	5,5 x

La Société a effectué une analyse de sensibilité sur les hypothèses les plus importantes utilisées dans le cadre de l'évaluation des valeurs recouvrables des groupes d'UGT soumis au test de dépréciation. Pour certains groupes d'UGT, une baisse dans les multiples de capitalisation de 1,0 x ou une diminution de 10,0 % du résultat opérationnel avant amortissement, pris individuellement, ne changerait pas les conclusions du test de dépréciation. Cependant, pour trois groupes d'UGT, une baisse dans les multiples de capitalisation de 0,7 x, 0,5 x et 0,5 x ou une diminution de 17,9 %, 9,4 % et 5,8 % du résultat opérationnel avant amortissement, pris individuellement, ferait en sorte que la valeur recouvrable du groupe d'UGT soit égale à la valeur comptable.

Les UGT Groupe d'édition de livres et Groupe des solutions d'affaires ont été validées dans le cadre du test de dépréciation au 30 octobre 2022. La valeur comptable des goodwill reliés à ces UGT n'est pas importante par rapport à la valeur comptable totale du goodwill de la Société (note 16).

Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

La Société a procédé au test annuel de dépréciation des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, qui sont principalement composées des noms commerciaux acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises d'édition de livres. Aucune charge de dépréciation n'a été enregistrée au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022 et les mêmes conclusions avaient été atteintes lors du test de dépréciation effectué au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021.

8 AMORTISSEMENT

	30 octobre 2022	31 octobre 2021 ⁽¹⁾
Immobilisations corporelles	116,7 \$	110,9 \$
Actifs au titre de droits d'utilisation	24,4	23,0
Immobilisations incorporelles	90,8	83,7
	231,9 \$	217,6 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice pour inclure l'amortissement des coûts de républication d'ouvrages.

9 FRAIS FINANCIERS NETS

	Note	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Frais financiers de la dette à long terme		33,6 \$	35,5 \$
Intérêts sur obligations locatives		3,2	3,2
Intérêts nets sur l'actif et le passif au titre des régimes à prestations définies	27	1,5	2,2
Autres frais		3,6	1,0
(Gains nets) pertes nettes de change		(1,9)	0,4
		40,0 \$	42,3 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur le résultat au taux d'imposition statutaire prévu par la loi au Canada et les impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif pour les exercices clos le :

	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Résultat avant impôts sur le résultat	177,3 \$	191,5 \$
Taux d'imposition statutaire prévu par la loi au Canada ⁽¹⁾	26,50 %	26,50 %
Impôts sur le résultat au taux d'imposition statutaire	47,0	50,7
Effet des écarts des taux d'imposition et impôts additionnels dans d'autres juridictions	(7,5)	(5,3)
Impôts sur les dépenses non déductibles et les revenus non imposables	(3,0)	(0,8)
Incidence fiscale d'une réorganisation interne	—	10,7
Variation d'actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales ou à des différences temporaires non comptabilisées antérieurement	0,6	(0,3)
Ajustement au titre des exercices antérieurs	0,4	6,2
Autres	(1,0)	(0,2)
Impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif	36,5 \$	61,0 \$
Impôts sur le résultat avant les éléments suivants (Impôts sur les résultats ajustés) :	55,8 \$	64,9 \$
Impôts sur l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises	(17,3)	(13,7)
Impôts sur la dépréciation d'actifs	—	(0,2)
Impôts sur les frais de restructuration et autres coûts (revenus)	(2,0)	(3,7)
Incidence fiscale d'une réorganisation interne	—	10,7
Ajustement sur les impôts additionnels dans d'autres juridictions découlant d'un exercice antérieur	—	3,0
Impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif	36,5 \$	61,0 \$

⁽¹⁾ Le taux d'imposition applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés applicables dans les provinces où la Société exerce ses activités.

Le tableau suivant présente les composantes de la charge d'impôts sur le résultat pour les exercices clos le :

	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Impôts sur le résultat exigibles		
Exercice considéré	63,9 \$	69,3 \$
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(2,9)	2,1
	61,0	71,4
Impôts différés		
Ajustement au titre des exercices antérieurs	3,3	4,1
Création et renversement des différences temporaires	(28,8)	(14,3)
Variation d'actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales ou à des différences temporaires non comptabilisées antérieurement	0,6	(0,3)
Incidence des variations des taux d'impôt	0,4	0,1
	(24,5)	(10,4)
Total des impôts sur le résultat	36,5 \$	61,0 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau suivant présente les composantes des actifs et des passifs d'impôt différé :

	Au		Au	
	30 octobre 2022		31 octobre 2021 ⁽¹⁾	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Inventaire	3,4 \$	— \$	2,6 \$	— \$
Immobilisations corporelles	—	89,8	—	79,9
Actifs au titre de droits d'utilisation nets des obligations locatives	4,7	—	5,6	—
Immobilisations incorporelles et goodwill	—	126,1	—	127,0
Provisions non déductibles pour l'exercice	24,4	—	18,6	—
Dette à long terme et instruments financiers dérivés	1,5	—	1,1	—
Régimes à prestations définies	14,8	—	10,4	—
Report de pertes	40,4	—	34,5	—
Dépenses d'intérêts	32,4	—	21,5	—
Autres	5,8	—	1,9	—
	127,4	215,9	96,2	206,9
Compensation des actifs et passifs	(89,9)	(89,9)	(77,6)	(77,6)
	37,5 \$	126,0 \$	18,6 \$	129,3 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice dont 8,0 millions de dollars d'impôt différé ont été reclassés à l'impôt exigible afin de mieux refléter la nature de ce passif.

Les pertes reportées incluses dans les actifs d'impôt différé ont une échéance s'étalant de 2023 à 2042.

La variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022 s'établit comme suit :

	Solde au 31 octobre 2021 ⁽¹⁾	Comptabilisé aux résultats	Variation du cours de change	Comptabilisé dans les autres		Solde au 30 octobre 2022
				éléments du résultat global	Regroupements d'entreprises	
Inventaire	2,6 \$	0,8 \$	0,2 \$	— \$	(0,2) \$	3,4 \$
Immobilisations corporelles	(79,9)	(2,7)	(4,5)	—	(2,7)	(89,8)
Actifs au titre de droits d'utilisation, nets des obligations locatives	5,6	(0,9)	—	—	—	4,7
Immobilisations incorporelles et goodwill	(127,0)	16,0	(7,7)	—	(7,4)	(126,1)
Provisions non déductibles pour l'exercice	18,6	0,8	0,9	—	4,1	24,4
Dette à long terme et instruments financiers dérivés	1,1	(3,5)	0,9	3,0	—	1,5
Régimes à prestations définies	10,4	0,3	0,4	3,7	—	14,8
Report de pertes	34,5	2,8	1,4	—	1,7	40,4
Dépense d'intérêts	21,5	8,7	2,2	—	—	32,4
Autres	1,9	2,2	0,8	—	0,9	5,8
	(110,7) \$	24,5 \$	(5,4) \$	6,7 \$	(3,6) \$	(88,5) \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice dont 8,0 millions de dollars d'impôt différé ont été reclassés à l'impôt exigible afin de mieux refléter la nature de ce passif.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

La variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021 s'établit comme suit :

	Solde au 25 octobre 2020 ⁽¹⁾	Comptabilisé aux résultats	Variation du cours de change	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Regroupements d'entreprises	Solde au 31 octobre 2021 ⁽¹⁾
Inventaire	2,7 \$	0,1 \$	(0,2) \$	— \$	— \$	2,6 \$
Immobilisations corporelles	(91,6)	9,7	2,7	—	(0,7)	(79,9)
Actifs au titre de droits d'utilisation, nets des obligations locatives	6,8	(1,1)	(0,1)	—	—	5,6
Immobilisations incorporelles et goodwill	(134,6)	9,0	6,0	—	(7,4)	(127,0)
Provisions non déductibles pour l'exercice	15,8	3,1	(0,3)	—	—	18,6
Dette à long terme et instruments financiers dérivés	7,1	5,6	(0,8)	(10,8)	—	1,1
Régimes à prestations définies	15,9	0,1	(0,3)	(5,3)	—	10,4
Report de pertes	52,1	(15,4)	(2,2)	—	—	34,5
Dépense d'intérêts	22,0	0,5	(1,0)	—	—	21,5
Autres	2,1	(1,2)	1,0	—	—	1,9
	(101,7) \$	10,4 \$	4,8 \$	(16,1) \$	(8,1) \$	(110,7) \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice dont 8,0 millions de dollars d'impôt différé ont été reclassés à l'impôt exigible afin de mieux refléter la nature de ce passif.

Au 30 octobre 2022, la Société disposait de pertes en capital de 3,8 millions de dollars qui peuvent être reportées indéfiniment et pour lesquelles les avantages pouvant en découler n'ont pas été comptabilisés. En plus des pertes considérées aux livres, la Société dispose de différences temporaires déductibles et de pertes reportées dans différentes juridictions, et considérant qu'il est improbable qu'un bénéfice imposable futur suffisant sera disponible pour en utiliser une partie, la Société n'a pas constaté d'actif d'impôt différé totalisant 19,3 millions de dollars. Les pertes reportées rattachées à cet actif non constaté expirent majoritairement entre 2023 et 2037.

Au 30 octobre 2022, aucun passif d'impôt différé n'a été constaté relativement aux différences temporaires découlant de placements dans des filiales puisque la Société contrôle les décisions relativement à la réalisation de ces passifs et qu'il est probable que les différences temporaires ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

11 DÉBITEURS

	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Comptes clients	499,7 \$	440,6 \$
Compte de correction de valeur pour perte sur créances	(3,1)	(3,1)
Autres débiteurs	79,1	58,6
	575,7 \$	496,1 \$

12 STOCKS

	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Matières premières	290,9 \$	200,3 \$
Travaux en cours et produits finis	204,8	172,7
Provision pour désuétude	(16,4)	(16,0)
	479,3 \$	357,0 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Autres équipements	Constructions en cours et dépôts sur équipements	Total
30 octobre 2022							
Coût							
Solde au début de l'exercice	41,0 \$	277,6 \$	57,6 \$	1 342,5 \$	92,3 \$	51,4 \$	1 862,4 \$
Acquisitions	2,1	6,0	2,5	33,1	3,9	80,0	127,6
Mises en service	—	4,9	0,9	29,8	2,4	(38,0)	—
Regroupements d'entreprises (note 4)	5,4	6,5	0,2	11,2	0,2	3,2	26,7
Cessions et mises hors service	(0,3)	(8,1)	(8,6)	(42,8)	(13,3)	—	(73,1)
Variation du cours de change et autres	2,5	12,7	(0,3)	33,7	(0,1)	6,1	54,6
Solde au 30 octobre 2022	50,7 \$	299,6 \$	52,3 \$	1 407,5 \$	85,4 \$	102,7 \$	1 998,2 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations							
Solde au début de l'exercice	— \$	(141,6) \$	(36,6) \$	(915,2) \$	(79,3) \$	— \$	(1 172,7) \$
Amortissement	—	(11,7)	(4,6)	(93,8)	(6,6)	—	(116,7)
Cessions et mises hors service	—	6,3	8,6	36,8	13,3	—	65,0
Variation du cours de change et autres	—	(2,9)	0,3	(15,3)	0,1	—	(17,8)
Solde au 30 octobre 2022	— \$	(149,9) \$	(32,3) \$	(987,5) \$	(72,5) \$	— \$	(1 242,2) \$
Valeur comptable nette	50,7 \$	149,7 \$	20,0 \$	420,0 \$	12,9 \$	102,7 \$	756,0 \$

	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Autres équipements	Constructions en cours et dépôts sur équipements	Total
31 octobre 2021							
Coût							
Solde au début de l'exercice	40,7 \$	269,5 \$	54,8 \$	1 320,0 \$	91,1 \$	41,4 \$	1 817,5 \$
Acquisitions	1,6	11,0	3,7	30,4	3,7	64,1	114,5
Mises en service	—	3,9	1,3	43,5	1,6	(50,3)	—
Regroupements d'entreprises (note 4)	—	—	0,1	3,3	0,2	—	3,6
Cessions et mises hors service	—	(4,6)	(1,2)	(32,2)	(3,0)	—	(41,0)
Variation du cours de change et autres	(1,3)	(2,2)	(1,1)	(22,5)	(1,3)	(3,8)	(32,2)
Solde au 31 octobre 2021	41,0 \$	277,6 \$	57,6 \$	1 342,5 \$	92,3 \$	51,4 \$	1 862,4 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations							
Solde au début de l'exercice	— \$	(131,0) \$	(33,5) \$	(863,2) \$	(77,4) \$	— \$	(1 105,1) \$
Amortissement	—	(12,0)	(4,3)	(89,1)	(5,5)	—	(110,9)
Cessions et mises hors service	—	1,1	1,2	30,0	2,7	—	35,0
Dépréciation	—	—	—	(0,7)	—	—	(0,7)
Variation du cours de change et autres	—	0,3	—	7,8	0,9	—	9,0
Solde au 31 octobre 2021	— \$	(141,6) \$	(36,6) \$	(915,2) \$	(79,3) \$	— \$	(1 172,7) \$
Valeur comptable nette	41,0 \$	136,0 \$	21,0 \$	427,3 \$	13,0 \$	51,4 \$	689,7 \$

Coûts d'emprunt capitalisés aux immobilisations corporelles

Pour l'exercice clos le 30 octobre 2022, un montant de 0,6 million de dollars a été capitalisé aux immobilisations corporelles à titre de coûts d'emprunt (un montant négligeable était capitalisé au 31 octobre 2021).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

14 CONTRATS DE LOCATION

La Société loue des propriétés immobilières (espaces de bureaux ou d'entreposage et bâtiment pour y aménager des usines) et d'autres actifs (équipements de production, équipement de bureau et autres). Les contrats de location de propriétés immobilières sont normalement conclus pour des périodes fixes de 1 à 10 ans, alors que les autres types de contrats de location sont habituellement conclus pour des périodes fixes de 1 à 5 ans. Les contrats de location peuvent être assortis d'options de prolongation et/ou de résiliation qui sont prises en compte s'il y a une certitude raisonnable que l'option sera exercée. Les dispositions des contrats de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de conditions.

Un certain nombre de contrats de location conclus à l'échelle de la Société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces options visent à procurer la plus grande marge de manœuvre possible en matière de gestion de contrats. La majeure partie des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être exercées que par la Société, et non pas par le bailleur concerné.

L'état consolidé de la situation financière présente les montants suivants liés aux contrats de location :

	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Actifs au titre de droits d'utilisation		
Propriétés immobilières	138,9 \$	137,3 \$
Autres	1,9	3,5
	140,8 \$	140,8 \$
Obligations locatives		
Obligations locatives, portion courante	25,3 \$	23,1 \$
Obligations locatives, portion non courante	135,0	137,3
	160,3 \$	160,4 \$

Pour les exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021, les ajouts aux actifs au titre de droits d'utilisation ont été de 4,8 millions de dollars et de 14,0 millions, respectivement, et les modifications de contrats existants ont été de 14,3 millions de dollars et de 17,7 millions de dollars, respectivement.

L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation par catégorie de biens sous-jacents se détaille comme suit pour les exercices clos le :

	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Propriétés immobilières	22,6 \$	21,1 \$
Autres	1,8	1,9
	24,4 \$	23,0 \$

Pour les exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021, la charge liée aux contrats de location à court terme, aux contrats de location de faible valeur et aux paiements variables non inclus dans les obligations locatives était de 9,8 millions de dollars et 6,5 millions, respectivement.

La Société a conclu des opérations de sous-location à l'égard de certains de ses espaces en vertu de contrats de location. Pour les exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021, les revenus de sous-location représentent 3,4 millions de dollars et 3,3 millions, respectivement.

Au 30 octobre 2022, la durée moyenne restante des contrats de location était de 7,9 années (8,3 années au 31 octobre 2021) et le taux moyen pondéré appliqué aux obligations locatives était de 2,18 % (1,93 % au 31 octobre 2021).

Les sorties de fonds relatives aux contrats de location pour les exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021 ont totalisé 27,5 millions de dollars et 27,0 millions respectivement. Les paiements futurs relatifs aux contrats de location sont présentés à la note 29.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

15 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Durée d'utilité déterminée				Durée d'utilité indéterminée	Total
	Relations d'affaires	Coûts de prépublication d'ouvrages	Coûts liés à des projets en technologie	Autres ⁽¹⁾	Noms commerciaux et autres	
30 octobre 2022						
Coût						
Solde au début de l'exercice	738,8 \$	139,4 \$	64,2 \$	23,7 \$	9,1 \$	975,2 \$
Additions	—	14,6	10,6	0,1	—	25,3
Regroupements d'entreprises (note 4)	8,9	14,7	—	10,9	8,5	43,0
Mises hors service	—	(0,1)	(1,9)	—	—	(2,0)
Variation du cours de change et autres	54,1	0,1	(1,2)	0,1	—	53,1
Solde au 30 octobre 2022	801,8 \$	168,7 \$	71,7 \$	34,8 \$	17,6 \$	1 094,6 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations						
Solde au début de l'exercice	(290,7) \$	(109,6) \$	(40,6) \$	(21,3) \$	— \$	(462,2) \$
Amortissement	(69,5)	(13,2)	(6,1)	(1,3)	(0,7)	(90,8)
Mises hors service	—	0,1	1,9	—	—	2,0
Variation du cours de change et autres	(23,3)	—	(0,5)	(0,2)	—	(24,0)
Solde au 30 octobre 2022	(383,5) \$	(122,7) \$	(45,3) \$	(22,8) \$	(0,7) \$	(575,0) \$
Valeur comptable nette	418,3 \$	46,0 \$	26,4 \$	12,0 \$	16,9 \$	519,6 \$
31 octobre 2021						
Coût						
Solde au début de l'exercice	747,3 \$	160,7 \$	54,3 \$	22,7 \$	8,5 \$	993,5 \$
Additions	—	12,5	9,5	0,7	0,6	23,3
Regroupements d'entreprises (note 4)	29,0	—	0,2	—	—	29,2
Mises hors service	—	(33,9)	(0,3)	—	—	(34,2)
Variation du cours de change et autres	(37,5)	0,1	0,5	0,3	—	(36,6)
Solde au 31 octobre 2021	738,8 \$	139,4 \$	64,2 \$	23,7 \$	9,1 \$	975,2 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations						
Solde au début de l'exercice	(236,5) \$	(133,6) \$	(34,9) \$	(20,0) \$	— \$	(425,0) \$
Amortissement	(66,2)	(9,9)	(6,2)	(1,4)	—	(83,7)
Mises hors service	—	33,9	0,3	—	—	34,2
Variation du cours de change et autres	12,0	—	0,2	0,1	—	12,3
Solde au 31 octobre 2021	(290,7) \$	(109,6) \$	(40,6) \$	(21,3) \$	— \$	(462,2) \$
Valeur comptable nette	448,1 \$	29,8 \$	23,6 \$	2,4 \$	9,1 \$	513,0 \$

⁽¹⁾ La catégorie « Autres » comprend principalement les titres d'ouvrage pédagogique, les ententes de non-concurrence, les coûts de développement, ainsi que les contrats d'impression acquis.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

16 GOODWILL

	Notes	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Solde au début de l'exercice		1 086,6	1 098,8 \$
Regroupements d'entreprises	4	46,6	28,7
Impacts de la finalisation des calculs de répartition du prix d'acquisition	4	(4,7)	0,1
Variation du cours de change		53,2	(41,0)
Solde à la fin de l'exercice		1 181,7 \$	1 086,6 \$

La valeur comptable du goodwill est répartie entre les groupes d'UGT de la façon suivante :

	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Secteurs opérationnels		
Secteur de l'emballage		
Groupe Amériques	738,5 \$	669,8 \$
Groupe Revêtements	66,6	66,4
	805,1	736,2
Secteur de l'impression		
Groupe de l'impression	289,4	289,4
Groupe des produits marketing	29,8	34,5
	319,2	323,9
Autres		
Groupe d'édition de livres	51,7	20,8
Groupe des solutions d'affaires	5,7	5,7
	57,4	26,5
	1 181,7 \$	1 086,6 \$

17 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	Note	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Coûts d'acquisition de contrats		7,6 \$	7,7 \$
Actif au titre des régimes à prestations définies	27	6,0	16,9
Crédit d'impôt à recevoir		9,8	5,5
Autres		7,3	8,6
		30,7 \$	38,7 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

18 CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Notes	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Comptes fournisseurs et autres frais courus		285,7 \$	255,2 \$
Salaires et autres avantages à payer		97,2	103,8
Rémunération à base d'actions	23	26,6	22,3
Instruments financiers dérivés	29	12,8	4,2
Frais financiers à payer		5,9	4,0
Autres		62,4	49,7
		490,6 \$	439,2 \$

19 DETTE À LONG TERME

	Note	Taux d'intérêt effectif au 30 octobre 2022	Échéances	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021 ⁽¹⁾
Billets non garantis (émission 2021)		2,41 %	2026	250,0 \$	250,0 \$
Billets non garantis (émission 2022)	29	2,84	2025	190,9	—
Prêt à terme en devises américaines (émission 2021)		5,02	2028	161,1	148,7
Prêts à terme en devises américaines (émission 2018)		4,89	2027	153,0	464,6
Facilités de crédit		5,64	2023-2027	132,7	—
Débiteure unifiée		4,84	2028	100,0	100,0
Autres prêts			2026-2031	6,5	6,6
				994,2	969,9
Frais d'émission de la dette à long terme au coût amorti				4,2	4,4
Total de la dette à long terme				990,0	965,5
Portion courante de la dette à long terme				10,7	187,3
				979,3 \$	778,2 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

Prolongement d'un prêt à terme

Le 30 juin 2022, la Société a amendé la tranche F des prêts à terme en devises américaines (émission 2018) de 153,0 millions de dollars (112,5 millions de dollars américains), qui venait à échéance le 1^{er} mai 2023, et qui portait intérêt au taux variable LIBOR majoré de 1,70 %, pour en prolonger l'échéance au 30 juin 2027. La tranche F porte désormais intérêt au taux variable basé sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») majoré de 1,70 % et d'un ajustement de 0,10% à 0,25%. Le 30 juin 2022, en parallèle avec le prolongement de la tranche F des prêts à terme en devises américaines (émission 2018), la Société a réglé un contrat de swap de taux d'intérêt variable à fixe pour une contrepartie reçue de 0,7 million de dollars.

Nouveaux financements

Le 1^{er} février 2022, la Société a émis un placement privé de billets non garantis de premier rang en devises canadiennes à taux fixe de 2,667 % d'une valeur de 200,0 millions de dollars et venant à échéance le 3 février 2025. Des frais d'émission de 1,1 million de dollars ont été comptabilisés en réduction de la dette à long terme, et sont amortis selon la méthode de l'intérêt effectif sur la durée du placement privé. En parallèle avec l'émission de ce placement privé, la Société a conclu des contrats de swaps de taux d'intérêt fixe à variable et de devises (CAD fixe/USD variable) d'un montant de 200,0 millions de dollars (157,1 millions de dollars américains) et venant à échéance le 3 février 2025, permettant ainsi de convertir en dollars américains la contrepartie reçue en dollars canadiens du placement privé, et de fixer le taux de change applicable lors du remboursement du placement privé à son échéance (note 29).

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, la Société a émis un prêt à terme en devises américaines pour un montant de 120,0 millions de dollars américains (146,3 millions de dollars), venant à échéance en juin 2028. Ce prêt à terme porte intérêt au taux de base américain ou LIBOR majoré d'une marge de 0,85 % et 1,85 %, respectivement. Un montant de 0,4 million de dollars (0,3 million dollars américains) est remboursable chaque trimestre d'ici l'échéance. Des frais d'émission de 0,8 million de dollars ont été comptabilisés en réduction de la dette à long terme, et sont amortis selon la méthode de l'intérêt effectif sur la durée du prêt à terme.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

19 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Nouveaux financements (suite)

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, la Société a également émis des billets non garantis à taux fixe de 2,28 % d'une valeur de 250,0 millions de dollars et venant à échéance en juillet 2026. Des frais d'émission de 1,6 million de dollars ont été comptabilisés en réduction de la dette à long terme, et sont amortis selon la méthode de l'intérêt effectif sur la durée des Billets non garantis. En parallèle à cette émission, la Société a conclu des contrats de swaps de taux d'intérêt fixes et de devises d'un montant de 250,0 millions de dollars (200,4 millions de dollars américains) lui permettant de convertir le taux fixe sur les Billets non garantis de 2,28 % en un taux fixe de 2,055 % payé en dollars américains (note 29).

Remboursements de prêts à terme

Le 1^{er} février 2022, la Société a remboursé par anticipation le solde de la tranche E des prêts à terme en devises américaines (émission 2018) de 142,7 millions de dollars (112,5 millions de dollars américains), qui venait à échéance le 1^{er} novembre 2022.

Le 1^{er} novembre 2021, la Société a remboursé par anticipation le solde de la tranche D des prêts à terme en devises américaines (émission 2018) de 185,8 millions de dollars (150,0 millions de dollars américains) qui venait à échéance le 1^{er} mai 2022. Le 1^{er} novembre 2021, en parallèle avec le remboursement de la tranche D des prêts à terme en devises américaines, la Société a réglé un contrat de swap de taux d'intérêt variable à fixe pour une contrepartie payée de 2,2 millions de dollars.

Prolongement des facilités de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit au montant de 400,0 millions de dollars ou l'équivalent en dollars américains, qui venait à échéance en février 2026. Le 22 février 2022, l'échéance a été prolongée jusqu'en février 2027. Le taux d'intérêt applicable à la facilité de crédit est basé sur la cote de crédit de la Société. Selon la cote de crédit actuelle, il s'agit du taux des acceptations bancaires ou du SOFR, majorés de 1,675 %, ou alors du taux préférentiel du Canada ou du taux préférentiel des États-Unis, majorés de 0,675 %.

La Société dispose d'une autre facilité de crédit d'un montant maximum de 25,0 millions de dollars américains (34,0 millions de dollars), qui venait à échéance en mars 2022 et dont l'échéance a été prolongée jusqu'en mars 2023. Le taux d'intérêt applicable à cette facilité de crédit est le taux SOFR majoré de 1,05 %.

Au 30 octobre 2022, un montant de 132,7 millions de dollars était prélevé sur les facilités de crédit dont 9,1 millions de dollars (6,7 millions de dollars américains), venant à échéance le 31 mars 2023, était comptabilisé à court terme. Au 30 octobre 2022, la disponibilité au titre des facilités de crédit était de 301,3 millions de dollars.

La Société dispose de facilités de lettres de crédit renouvelables, pour un montant total de 40,0 millions de dollars. Les frais applicables à la portion émise sur ces facilités de lettres de crédit sont de 0,80 % annuellement. Au 30 octobre 2022, des lettres de crédit au montant de 20,0 millions de dollars (23,3 millions au 31 octobre 2021) avaient été émises à même ces facilités, principalement en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de solvabilité des régimes à prestations définies de la Société (note 27).

La Société est soumise à certaines clauses restrictives, y compris le maintien de certains ratios financiers. Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, la Société n'a été en défaut à l'égard d'aucune de ces clauses.

20 PROVISIONS

	Frais de restructuration	Contrats déficitaires	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	1,3 \$	0,3 \$	0,5 \$	2,1 \$
Provisions enregistrées	2,4	0,6	—	3,0
Montants utilisés	(2,9)	(0,3)	(0,2)	(3,4)
Provisions renversées	—	—	0,2	0,2
Solde au 30 octobre 2022	0,8 \$	0,6 \$	0,5 \$	1,9 \$
Portion courante	0,8 \$	0,6 \$	0,2 \$	1,6 \$
Portion non courante	—	—	0,3	0,3
	0,8 \$	0,6 \$	0,5 \$	1,9 \$

Frais de restructuration

La Société procède à des mesures de rationalisation, incluant des fermetures d'usines, dans le secteur de l'impression afin de consolider sa plate-forme d'impression.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

21 AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF

	Notes	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021 ⁽¹⁾
Charges à payer et autres passifs		7,8 \$	15,3 \$
Rémunération à base d'actions	23	10,1	15,5
Passif au titre des régimes à prestations définies	27	68,7	62,2
Instruments financiers dérivés	29	44,8	9,9
		131,4 \$	102,9 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

22 CAPITAL SOCIAL

Actions à droit de vote subalterne catégorie A : actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale, autorisées en nombre illimité, comportant un vote par action, participantes.

Actions catégorie B : actions à droit de vote sans valeur nominale, autorisées en nombre illimité, comportant 20 votes par action, convertibles en actions à droit de vote subalterne catégorie A, participantes.

Le tableau suivant présente l'évolution du capital social de la Société pour les exercices clos le :

	30 octobre 2022		31 octobre 2021	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions à droit de vote subalterne catégorie A				
Solde au début de l'exercice	73 112 144	621,1 \$	73 049 344	621,0 \$
Conversion d'actions catégorie B en actions à droit de vote subalterne catégorie A	—	—	63 000	0,1
Actions rachetées et annulées	(400 800)	(3,4)	(200)	—
Solde à la fin de l'exercice	72 711 344	617,7	73 112 144	621,1
Actions catégorie B				
Solde au début de l'exercice	13 912 826	18,9	13 975 826	19,0
Conversion d'actions catégorie B en actions à droit de vote subalterne catégorie A	—	—	(63 000)	(0,1)
Solde à la fin de l'exercice	13 912 826	18,9	13 912 826	18,9
	86 624 170	636,6 \$	87 024 970	640,0 \$

Rachat d'actions

Le 29 septembre 2022, la Société a été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 3 octobre 2022 et le 2 octobre 2023, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 191 343 actions catégorie B. Les rachats sont effectués dans le cours normal des activités au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto.

Le 29 septembre 2021, la Société avait été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 1^{er} octobre 2021 et le 30 septembre 2022, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 190 300 actions catégorie B. Les rachats sont effectués dans le cours normal des activités au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto.

Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, la Société a racheté et annulé 400 800 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 17,43 \$, pour une contrepartie totale en espèce de 7,0 millions de dollars. L'excédent de la contrepartie totale payée sur la valeur comptable des actions, au montant de 3,6 millions de dollars, a été comptabilisé en réduction des résultats non distribués. La Société n'avait aucune obligation de racheter ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et ses actions catégorie B au 30 octobre 2022.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, la Société a racheté et annulé 200 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 18,39 \$, pour une contrepartie totale en espèce d'un montant négligeable. L'excédent de la contrepartie totale payée sur la valeur comptable des actions a été comptabilisé en réduction des résultats non distribués. La Société n'avait aucune obligation de racheter ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et ses actions catégorie B au 31 octobre 2021.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

22 CAPITAL SOCIAL (SUITE)

Résultat net par action

Pour les exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021, il n'existait plus aucun élément dilutif.

Dividendes

Des dividendes de 0,90 \$ par action ont été déclarés et versés aux détenteurs d'actions pour chacun des exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021.

23 RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs

La Société offre un régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs en vertu duquel des unités d'actions différées (« UAD ») et des unités d'actions restreintes (« UAR ») sont attribuées. Les UAD et les UAR acquises seront versées, au gré de la Société, en espèces ou en actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société achetées sur le marché libre.

Le tableau suivant présente l'évolution de la situation du régime pour les exercices clos le :

Nombre d'unités	30 octobre	31 octobre	30 octobre	31 octobre
	2022	2021	2022	2021
	UAD		UAR	
Solde au début de l'exercice	566 250	547 645	1 441 170	1 093 533
Unités attribuées	97 026	—	564 683	477 219
Unités annulées	(9 930)	(5 655)	(53 229)	(85 554)
Unités payées	—	(6 979)	(318 615)	(100 068)
Unités converties	7 157	8 303	—	—
Dividendes versés en unités	33 454	22 936	81 433	56 040
Solde à la fin de l'exercice	693 957	566 250	1 715 442	1 441 170

Au 30 octobre 2022, le passif relatif au régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs était de 30,7 millions de dollars, dont 10,1 millions de dollars présentés sous la ligne « Autres éléments du passif » (31,5 millions au 31 octobre 2021, dont 15,5 millions de dollars présentés sous la ligne « Autres éléments du passif »). Les charges enregistrées dans les états consolidés du résultat pour les exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021 ont été de 6,0 millions de dollars et 17,4 millions, respectivement. Des montants de 6,8 millions de dollars et de 2,4 millions ont été payés en vertu de ce régime pour les exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021, respectivement.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, la Société a donné le choix irréversible aux participants du régime d'unité d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs d'étendre la période d'acquisition des droits de certains programmes du régime pour un maximum de 12 mois par rapport à la période d'acquisition originale. Le changement dans les périodes d'acquisition des droits a donné lieu à un renversement du passif en contrepartie de la charge correspondante de 0,6 million de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

La Société offre un régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses administrateurs. En vertu de ce régime, les administrateurs peuvent choisir de recevoir à titre de rémunération une somme en espèces, des unités d'actions différées ou une combinaison des deux.

Le tableau suivant présente l'évolution de la situation du régime pour les exercices clos le :

Nombre d'unités	30 octobre	31 octobre
	2022	2021
Solde au début de l'exercice	308 012	363 266
Rémunération des administrateurs	52 746	39 109
Unités payées	(15 000)	(105 794)
Dividendes versés en unités	17 075	11 431
Solde à la fin de l'exercice	362 833	308 012

Au 30 octobre 2022, le passif relatif au régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs était de 6,0 millions de dollars (6,3 millions au 31 octobre 2021). Les charges enregistrées dans les états consolidés du résultat pour les exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021 ont été négligeables et de 2,2 millions de dollars, respectivement. Des montants de 0,3 million de dollars et de 2,2 millions ont été payés en vertu de ce régime pour les exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

23 RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (SUITE)

Contrat de swap sur rendement total

Au cours des exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021, la Société avait conclu des contrats de swap sur rendement total d'une durée de 12 mois renouvelable annuellement visant 1 200 000 unités achetées à un prix moyen pondéré de 20,01 \$ et 1 200 000 unités à un prix moyen pondéré de 20,75 \$, respectivement, pour couvrir une partie des charges (gains) enregistrées au titre de la rémunération à base d'actions qui varient en fonction du cours de l'action de la Société. Au cours des exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021, les montants enregistrés dans les états consolidés du résultat sous les Charges opérationnelles correspondant à la variation de la juste valeur du contrat de swap sur rendement total pour les unités couvertes, avant considération des dividendes reçus et intérêts payés, ont été une charge de 4,4 millions de dollars et un gain de 2,5 millions de dollars, respectivement. Un montant de 0,4 million de dollars a été payé en vertu du contrat de swap sur rendement total pour l'exercice clos le 30 octobre 2022. Un montant de 5,0 millions de dollars a été reçu en vertu du contrat de swap sur rendement total pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

24 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures d'investissement net	Écarts de conversion cumulés	Écarts actuariels des régimes à prestations définies	Cumul des autres éléments du résultat global
Solde au 31 octobre 2021	(1,3) \$	25,1 \$	(52,9) \$	(12,2) \$	(41,3) \$
Variation nette des (pertes) gains, déduction faite des impôts sur le résultat	(10,3)	(36,4)	119,2	(10,5)	62,0
Solde au 30 octobre 2022	(11,6) \$	(11,3) \$	66,3 \$	(22,7) \$	20,7 \$
Solde au 25 octobre 2020	(16,4) \$	(10,1) \$	40,3 \$	(28,6) \$	(14,8) \$
Variation nette des gains (pertes), déduction faite des impôts sur le résultat	15,1	35,2	(93,2)	16,4	(26,5)
Solde au 31 octobre 2021	(1,3) \$	25,1 \$	(52,9) \$	(12,2) \$	(41,3) \$

Au 30 octobre 2022, il est prévu que les montants suivants soient reclassés au résultat net des prochains exercices comme suit :

	2023	2024	2025	Total
Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(7,3) \$	(7,4) \$	(1,1) \$	(15,8) \$
Impôts sur le résultat	(1,9)	(2,0)	(0,3)	(4,2)
	(5,4) \$	(5,4) \$	(0,8) \$	(11,6) \$

25 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation des éléments hors caisse liés aux opérations se résume comme suit pour les exercices clos le :

	30 octobre 2022	31 octobre 2021 ⁽¹⁾
Débiteurs	(42,7) \$	(44,8) \$
Stocks	(78,7)	(73,5)
Frais payés d'avance et autres actifs courants	2,6	(0,1)
Créditeurs et charges à payer	(7,5)	45,0
Provisions	(0,8)	(7,3)
Revenus reportés et dépôts	(3,3)	1,2
Régimes à prestations définies	0,9	0,8
	(129,5) \$	(78,7) \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

25 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)

Le tableau ci-dessous présente la variation des passifs financiers au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022 :

	Solde d'ouverture	Flux de trésorerie liés aux activités financement	Changements sans contrepartie de trésorerie					Frais financiers	Solde de clôture
			Acquisitions et cessions d'entreprises	Ajustement de juste valeur et ajouts ⁽¹⁾	Variation du cours de change	Amortissement des frais de financement			
Dettes à long terme	969,9 \$	(130,6) \$	— \$	(9,0) \$	31,2 \$	— \$	— \$	861,5 \$	
Facilités de crédit	—	127,0	—	—	5,7	—	—	132,7	
Obligations locatives	160,4	(27,5)	2,2	18,7	3,3	—	3,2	160,3	
Frais de financement	(4,4)	(1,7)	—	—	—	1,9	—	(4,2)	
Frais financiers à payer	4,0	(33,0)	—	—	3,2	—	31,7	5,9	
	1 129,9 \$	(65,8) \$	2,2 \$	9,7 \$	43,4 \$	1,9 \$	34,9 \$	1 156,2 \$	

⁽¹⁾ Les ajouts concernent les obligations locatives comprennent les ajouts suite à la signature de nouveaux contrats et à la modification de contrats existants.

26 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, directement ou indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non) de la Société.

Le tableau suivant présente la rémunération gagnée par les principaux dirigeants pour les exercices clos le :

	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Salaires et autres avantages à court terme	11,7 \$	8,9 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	0,1	0,8
Rémunération à base d'actions	4,4	17,4
	16,2 \$	27,1 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

27 AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre à ses employés divers régimes contributifs et non contributifs à prestations définies pour des prestations de retraite et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, des régimes de retraite à cotisations définies, des régimes enregistrés d'épargne collectifs et des régimes de retraite multi-employeurs. Depuis le 1^{er} juin 2010, la plupart des employés ne participent qu'aux régimes de retraite à cotisations définies. Pour les régimes à prestations définies, la valeur des prestations est généralement établie selon les années de services et le salaire des employés. La capitalisation des régimes est calculée selon des estimations actuarielles et est soumise aux restrictions découlant des règlements fiscaux et autres règlements pertinents. Les estimations actuarielles effectuées au cours de l'exercice tiennent compte d'hypothèses relatives aux prévisions salariales jusqu'à la retraite et du taux de rendement présumé à long terme des actifs des régimes. Certaines obligations de la Société aux termes des régimes à prestations définies sont garanties par des lettres de crédit, émises à même les facilités de crédit de la Société, en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de capitalisation des régimes. Les actifs des régimes de retraite à prestations définies de la Société sont détenus en fiducie. La Société comptabilise les montants annuels liés à ses régimes de retraite à prestations définies d'après des calculs qui reposent sur diverses hypothèses actuarielles, notamment concernant les taux d'actualisation, les taux de mortalité et les taux de rendement annuels des actifs des régimes. Ces estimations sont susceptibles de varier de manière importante d'une période à l'autre, selon le rendement des actifs des régimes, les évaluations actuarielles et la conjoncture de marché. La Société passe en revue ses hypothèses actuarielles chaque année et y apporte des modifications en fonction des taux en vigueur et des tendances courantes. La Société estime que les hypothèses utilisées aux fins de la comptabilisation de son obligation au titre des prestations constituées sont raisonnables à la lumière de son expérience, de la conjoncture de marché et des données fournies par son actuaire externe et son conseiller en placements.

Pour les régimes de retraite à cotisations définies, les régimes de retraite multi-employeurs et les régimes enregistrés d'épargne collectifs, la seule obligation de la Société est de remettre la cotisation mensuelle de l'employeur. Les cotisations versées par la Société aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont gagnées par les employés.

Aux États-Unis, les régimes de retraite à prestations définies auxquels participaient les employés de la Société ont été fermés aux nouveaux participants avant le 1^{er} janvier 2014. Par conséquent, le calcul des prestations définitives aux termes des régimes américains correspondait aux prestations gagnées aux termes des régimes américains à la date à laquelle ces régimes ont cessé d'accepter de nouveaux participants. Depuis, les nouveaux employés de la Société adhèrent à des régimes de retraite à cotisations définies de type 401(k). Les obligations de la Société envers ce type de régime se résument à la cotisation mensuelle de l'employeur.

Le conseil d'administration de la Société, à l'aide de son comité de retraite, est responsable de la surveillance et de la gouvernance des régimes de retraite. Le comité de retraite aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision générales à l'égard des régimes de retraite, notamment en ce qui concerne les décisions de placements, les cotisations aux régimes à prestations définies et la sélection des possibilités de placement des régimes à cotisations définies. Les actifs des régimes de retraite sont détenus en fidéicomis, excepté les rentes assurées. Les régimes de retraite de la Société sont gérés conformément aux lois applicables aux régimes de retraite, lesquelles prescrivent des exigences de financement minimal et maximal pour les régimes de retraite à prestations définies.

La politique de financement de la Société consiste à verser des cotisations à ses régimes de retraite en se fondant sur diverses méthodes d'évaluation actuarielle, comme le permettent les organismes de réglementation en matière de régimes de retraite. Les cotisations de la Société à ses régimes de retraite reflètent les plus récentes évaluations actuarielles concernant le rendement sur les placements, les projections salariales et les avantages liés aux services futurs. La capitalisation des régimes de retraite repose sur des bases d'évaluations de financement qui sont différentes de la base comptable et pour lesquelles les méthodes et hypothèses peuvent différer des méthodes et hypothèses utilisées à des fins comptables.

Les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi exposent la Société à certains risques particuliers, notamment le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, le taux de mortalité des participants, l'inflation et les coûts de soins de santé.

La Société offre également d'autres régimes d'avantages du personnel à long terme qui prévoient la continuation des prestations pour soins de santé et soins dentaires en cas d'invalidité à long terme.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de capitalisation des régimes de retraite de la Société datent du 31 décembre 2021 pour les régimes enregistrés au Québec, du 31 décembre 2019 pour les régimes enregistrés en Ontario et du 1^{er} décembre 2019 pour les régimes enregistrés aux États-Unis.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

27 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

L'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes sont mesurées à la date des états financiers consolidés annuels. Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes pour les exercices clos le :

	Prestations de retraite		Autres régimes à prestations définies		Total	
	30 octobre 2022	31 octobre 2021	30 octobre 2022	31 octobre 2021	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Obligation au titre des régimes à prestations définies						
Solde au début de l'exercice	710,3 \$	805,0 \$	16,5 \$	13,4 \$	726,8 \$	818,4 \$
Coût des services rendus ⁽¹⁾	—	—	1,6	0,6	1,6	0,6
Coût des services passés	—	0,1	—	—	—	0,1
Coût financier relatif à l'obligation au titre des prestations définies	22,7	22,0	0,6	0,7	23,3	22,7
Écarts actuariels découlant de :						
L'expérience du régime	20,7	(1,7)	0,4	0,2	21,1	(1,5)
Changements dans les hypothèses démographiques	—	0,3	0,1	—	0,1	0,3
Changements dans les hypothèses financières	(128,1)	(42,6)	(2,2)	(0,7)	(130,3)	(43,3)
Obligation au titre des prestations définies éteinte à la suite de la liquidation	—	(2,7)	—	—	—	(2,7)
Prestations versées	(57,5)	(64,7)	(1,2)	(1,4)	(58,7)	(66,1)
Variation du cours de change et autres	7,8	(5,4)	0,2	3,7	8,0	(1,7)
Solde à la fin de l'exercice	575,9 \$	710,3 \$	16,0 \$	16,5 \$	591,9 \$	726,8 \$
Juste valeur des actifs des régimes						
Solde au début de l'exercice	683,3 \$	758,1 \$	— \$	— \$	683,3 \$	758,1 \$
Revenus d'intérêts sur les actifs des régimes	21,8	20,6	—	—	21,8	20,6
Écarts actuariels sur les actifs des régimes	(123,3)	(22,8)	—	—	(123,3)	(22,8)
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des actifs)	(2,6)	(2,6)	—	—	(2,6)	(2,6)
Prestations versées	(57,5)	(64,7)	(1,2)	(1,4)	(58,7)	(66,1)
Cotisations de l'employeur	3,5	3,6	1,2	1,4	4,7	5,0
Actif distribué à la suite de la liquidation	—	(3,2)	—	—	—	(3,2)
Variation du cours de change et autres	6,2	(5,7)	—	—	6,2	(5,7)
Solde à la fin de l'exercice	531,4 \$	683,3 \$	— \$	— \$	531,4 \$	683,3 \$
Déficit des régimes	(44,5) \$	(27,0) \$	(16,0) \$	(16,5) \$	(60,5) \$	(43,5) \$
Effet du plafond de l'actif	(2,2)	(1,8)	—	—	(2,2)	(1,8)
Passif au titre des régimes à prestations définies	(46,7) \$	(28,8) \$	(16,0) \$	(16,5) \$	(62,7) \$	(45,3) \$

⁽¹⁾ Le coût des services rendus des autres régimes à prestations définies inclut la variation nette du régime d'invalidité à long terme, composée du coût des services rendus et des écarts actuariels. Le coût des services passés de ce régime est présenté sur une ligne distincte.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

27 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

L'actif (le passif) au titre des régimes à prestations définies figurent comme suit aux états financiers consolidés de la situation financière :

	Notes	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Autres éléments d'actif	17	6,0 \$	16,9 \$
Autres éléments du passif	21	(68,7)	(62,2)
		(62,7) \$	(45,3) \$

Le tableau suivant présente la composition de la juste valeur des actifs des régimes :

	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Cotés sur un marché actif		
Actions canadiennes et étrangères et fonds de placement	95,3 \$	137,4 \$
Titres de créances		
Obligations de gouvernements et d'entreprises et fonds de placement	281,5	355,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds de placement	1,9	2,7
	378,7	495,8
Non cotés sur un marché actif		
Rentes assurées	152,7	187,5
	531,4 \$	683,3 \$

Pour les exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021, les actifs des régimes ne comprenaient aucune des actions de la Société.

La stratégie d'appariement des actifs et des passifs de la Société consiste à minimiser le risque, par l'achat de rentes assurées et de titres de créances. Pour les exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021, les régimes ont investi dans des rentes assurées sans rachat des engagements. Leur juste valeur est considérée être égale à l'obligation au titre des prestations définies des participants visés par l'achat de rentes, calculée selon les hypothèses applicables à la date de clôture.

Le tableau suivant présente la situation de capitalisation des régimes à prestations définies :

	Prestations de retraite		Autres régimes à prestations définies		Total	
	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Juste valeur des actifs des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	531,4 \$	683,3 \$	— \$	— \$	531,4 \$	683,3 \$
Obligation au titre des régimes à prestations définies des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	556,2	683,8	—	—	556,2	683,8
Effet du plafond de l'actif	(2,2)	(1,8)	—	—	(2,2)	(1,8)
Situation de capitalisation des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés - déficit	(27,0) \$	(2,3) \$	— \$	— \$	(27,0) \$	(2,3) \$
Obligation au titre des régimes à prestations définies des régimes sans capitalisation	(19,7)	(26,5)	(16,0)	(16,5)	(35,7)	(43,0)
Situation de capitalisation totale - déficit	(46,7) \$	(28,8) \$	(16,0) \$	(16,5) \$	(62,7) \$	(45,3) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

27 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

La Société prévoit verser des cotisations estimées à un montant de 3,3 millions de dollars à ses régimes à prestations définies au cours de l'exercice clos le 29 octobre 2023, considérant qu'elle prévoit utiliser des lettres de crédit à même ses facilités de crédit, en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de solvabilité des régimes à prestations définies. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation, selon les résultats des évaluations actuarielles, le rendement des placements, la volatilité des taux d'actualisation, les exigences réglementaires et d'autres facteurs.

Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées pour calculer l'obligation au titre des régimes à prestations définies de la Société :

	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Taux d'actualisation, à la fin de l'exercice		
Canada	5,40 %	3,39 %
États-Unis	5,70	2,90
Moyenne pondérée du taux de croissance de la rémunération		
Canada	2,35	2,36

Au 30 octobre 2022, au Canada, le taux de croissance du coût des soins de santé relatif aux régimes pour les autres avantages postérieurs à l'emploi était évalué à 6,5 %, diminuant graduellement pendant 15 ans pour s'établir à 4,5 % par la suite.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation des principales hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies pour l'exercice clos le 30 octobre 2022 et comporte certaines limites. Les sensibilités de chacune des principales hypothèses ont été calculées sans tenir compte de la modification des autres hypothèses. Les résultats réels pourraient donc entraîner la modification des autres hypothèses simultanément. Toute modification d'un facteur pourrait entraîner une modification d'un autre facteur, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence des variations des principales hypothèses.

	Obligation au titre des prestations définies
Augmentation (diminution)	
Incidence d'une augmentation de 10 points de base du taux d'actualisation	(4,9) \$
Incidence d'une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation	5,0
Incidence d'une augmentation de 100 points de base du taux de croissance du coût des soins de santé	0,6
Incidence d'une diminution de 100 points de base du taux de croissance du coût des soins de santé	(0,5)

Le tableau suivant présente la composition du coût au titre des régimes à prestations définies pour les exercices clos le :

	Prestations de retraite		Autres régimes à prestations définies		Total	
	30 octobre 2022	31 octobre 2021	30 octobre 2022	31 octobre 2021	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Coût des services rendus	— \$	— \$	1,6 \$	0,6 \$	1,6 \$	0,6 \$
Coût des services passés	—	0,1	—	—	—	0,1
Frais d'administration	2,6	2,6	—	—	2,6	2,6
Perte résultant d'une liquidation	—	0,5	—	—	—	0,5
Coût des régimes comptabilisé dans le résultat net	2,6	3,2	1,6	0,6	4,2	3,8
Coût financier relatif à l'obligation au titre des régimes à prestations définies	22,7	22,0	0,6	0,7	23,3	22,7
Revenus d'intérêts sur les actifs des régimes	(21,9)	(20,6)	—	—	(21,9)	(20,6)
Intérêts sur l'effet du plafond	0,1	0,1	—	—	0,1	0,1
Intérêts nets sur le passif au titre des régimes à prestations définies	0,9	1,5	0,6	0,7	1,5	2,2
Écarts actuariels	—	—	(0,4)	—	(0,4)	—
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies	—	—	(0,4)	—	(0,4)	—
Coût au titre des régimes à prestations définies	3,5 \$	4,7 \$	1,8 \$	1,3 \$	5,3 \$	6,0 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

27 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Les coûts au titre des régimes à prestations définies constatés dans les états consolidés du résultat se détaillent comme suit pour les exercices clos le :

	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Coûts constatés dans les charges opérationnelles	4,2 \$	3,2 \$
Coûts nets constatés dans les frais de restructuration et autres coûts (revenus)	—	0,6
	4,2 \$	3,8 \$

Le tableau suivant présente les coûts constatés dans les charges opérationnelles à l'état consolidé du résultat pour les régimes de retraite à cotisations définies et pour les régimes généraux et obligatoires pour les exercices clos le :

	30 octobre 2022	31 octobre 2021 ⁽¹⁾
Régimes de retraite à cotisations définies	16,9 \$	19,9 \$
Régimes généraux et obligatoires	15,3	14,2
	32,2 \$	34,1 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

28 ENGAGEMENTS, GARANTIES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Engagements

La Société loue des propriétés immobilières (espaces de bureaux ou d'entreposage et bâtiment pour y aménager des usines) et d'autres actifs (équipements de production, équipement de bureau et autres). Les paiements minimums exigibles liés à la plupart des engagements de la Société, en vertu de contrats de location ont été comptabilisés à l'état de la situation financière à titre d'obligations locatives. Pour plus de détails, se référer à la note 14.

Au 30 octobre 2022, la Société avait des engagements auprès de fournisseurs pour des dépenses d'investissement s'élevant à 105,4 millions de dollars.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a fourni à des tiers les principales garanties suivantes :

a) Indemnisations des tierces parties

En vertu des modalités de conventions d'emprunt, la Société s'est engagée à indemniser les détenteurs de titres d'emprunt advenant des changements en ce qui a trait aux lois et à la réglementation résultant en une augmentation des coûts engagés ou une réduction des montants autrement payables aux détenteurs. Ces engagements d'indemnisation auront cours jusqu'à l'échéance des ententes et ne comportent aucune limite. En raison de la nature de ces offres d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux tierces parties impliquées. Par le passé, la Société n'a effectué aucun paiement d'indemnisation et, au 30 octobre 2022, la Société n'avait pas inscrit de passif relativement à ces offres d'indemnisation.

b) Cessions d'entreprises

Dans le cadre de cessions d'activités ou d'actifs, la Société a convenu de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées ou aux termes d'ententes en vigueur au moment de la conclusion de telles transactions. En raison de la nature de ces offres d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires de la garantie. Par le passé, la Société n'a versé aucune indemnisation importante et, au 30 octobre 2022, la Société n'a pas inscrit de passif relativement à ces offres d'indemnisation.

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, la Société est impliquée dans diverses réclamations et poursuites. Même si l'issue de ces différents dossiers en cours au 30 octobre 2022 ne peut être prévue avec certitude, la Société estime que leur dénouement n'aurait vraisemblablement pas de répercussions négatives importantes sur sa situation financière et ses résultats opérationnels, compte tenu des provisions ou des couvertures d'assurance dont certaines réclamations ou poursuites font l'objet.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

29 INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou versé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur sont effectuées à un moment précis, en tenant compte d'hypothèses concernant les montants, l'échelonnement des flux de trésorerie futurs estimatifs et les taux d'actualisation. Par conséquent, de par sa nature estimative et subjective, la juste valeur ne doit pas être interprétée comme étant réalisable advenant le règlement immédiat des instruments financiers.

La valeur comptable de la trésorerie, des débiteurs, et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est établie en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs et des estimations formulées par la direction quant aux taux d'intérêt sur les marchés pour des émissions identiques ou similaires.

Les seuls instruments financiers de la Société qui sont évalués à la juste valeur de façon récurrente dans les périodes subséquentes à leur comptabilisation initiale sont les instruments financiers dérivés, soit les contrats de change à terme, les contrats de swaps de taux d'intérêt, les contrats de swap de taux d'intérêt et de devises, les contrats de swap sur rendement total et les contreparties conditionnelles à payer dans le cadre de regroupements d'entreprises. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à l'aide d'une évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie ou de la Société. Le modèle d'évaluation des contreparties conditionnelles tient compte de la valeur actualisée des paiements attendus par application d'un taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque. Le paiement attendu est déterminé en évaluant les divers scénarios de réalisation des seuils de performance financière préétablis, le montant à payer aux termes de chaque scénario et la probabilité de réalisation de chacun de ces scénarios.

La Société présente une hiérarchie des justes valeurs sur trois niveaux qui tient compte de l'importance des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur. La juste valeur des actifs et passifs financiers classés dans les trois niveaux suivants est évaluée comme suit :

- Niveau 1 - Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- Niveau 2 - Données autres que les cours visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (prix) ou indirectement (dérivés des prix)
- Niveau 3 - Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables

Le tableau suivant présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers et des instruments financiers dérivés :

	Hiérarchie des justes valeurs	Au 30 octobre 2022		Au 31 octobre 2021	
		Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Frais payés d'avance et autres actifs courants					
Contrats de change à terme	Niveau 2	1,2 \$	1,2 \$	5,2 \$	5,2 \$
Autres éléments d'actifs					
Contrats de change à terme	Niveau 2	1,0	1,0	2,0	2,0
Créditeurs et charges à payer					
Contreparties conditionnelles	Niveau 3	—	—	(10,0)	(10,0)
Contrats de swaps de taux d'intérêt	Niveau 2	—	—	(2,2)	(2,2)
Contrats de swaps sur rendement total	Niveau 2	(4,9)	(4,9)	(1,4)	(1,4)
Contrats de change à terme	Niveau 2	(7,9)	(7,9)	(0,6)	(0,6)
Dette à long terme					
Dette à long terme	Niveau 2	(935,8)	(990,0)	(962,1)	(965,5)
Autres éléments du passif					
Contrats de swaps de taux d'intérêt	Niveau 2	—	—	(7,3)	(7,3)
Contrats de swaps de taux d'intérêt et de devises	Niveau 2	(35,3)	(35,3)	(2,5)	(2,5)
Contrats de change à terme	Niveau 2	(9,5)	(9,5)	(0,1)	(0,1)

Au cours des exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1, 2 et 3.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

29 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Instruments financiers de niveau 3

La variation des instruments financiers de niveau 3 se détaille comme suit pour les exercices clos le :

	Notes	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Solde au début de l'exercice		10,0 \$	3,5 \$
Regroupements d'entreprises	4	—	10,0
Variation incluse au résultat net sous la ligne « Frais de restructuration et autres coûts (revenus) »	6	(10,0)	(3,4)
Variation du cours de change		—	(0,1)
Solde à la fin de l'exercice		— \$	10,0 \$

Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à divers risques financiers: le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt).

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse des pertes découlant du défaut de paiement d'obligations contractuelles par des tierces parties. La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses comptes débiteurs et prêts à recevoir, de même que dans le cadre de ses activités courantes de trésorerie. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif à ces éléments est représentée par leur valeur comptable dans les états consolidés de la situation financière. La Société est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses actifs d'instruments financiers dérivés. Toutefois, la Société estime que le risque est peu élevé puisqu'elle ne traite qu'avec des institutions financières reconnues, ayant une cote de crédit de qualité supérieure. Au 30 octobre 2022, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif aux actifs d'instruments financiers dérivés était faible.

La Société analyse et révisé régulièrement la situation financière de sa clientèle et applique des procédures d'évaluation rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société pour les clients importants ou considérés à risque. De plus, en raison de la diversification de ses produits, de sa clientèle et de sa couverture géographique, la Société estime qu'elle est protégée contre une concentration du risque de crédit. La Société possède également une police d'assurance-crédit couvrant des pertes combinées de certains clients pour un montant maximum annuel de 15,0 millions de dollars pour le Canada, ainsi que 15,0 millions de dollars américains pour les États Unis. Les conditions de la police comprennent les clauses usuelles et comportent des limites quant aux montants pouvant être réclamés par événement et par année de couverture.

Au 30 octobre 2022, aucun client ne représente à lui seul 10,0 % ou plus des revenus de la Société, ou 10,0 % ou plus des comptes clients associés.

La Société détermine les débiteurs qui sont en souffrance en fonction des types de clients, de leur historique de paiements et du secteur dans lequel ils évoluent. Un compte de correction de valeur pour perte sur créances est constitué en fonction de facteurs tels que le risque de crédit que présentent certains clients en particulier, les tendances historiques et d'autres données. Le compte de correction de valeur pour perte sur créances est revu à chaque date de clôture par la direction. Des corrections de valeur pour perte sur créances sont constituées, au besoin, afin de refléter les risques liés aux pertes de crédit.

a) Définition de défaillance

La Société considère les éléments suivants comme une défaillance aux fins de la gestion interne du risque de crédit puisque l'expérience passée indique que les actifs financiers qui remplissent l'une ou l'autre des conditions suivantes ne sont généralement pas recouvrables :

- le manquement à des clauses financières restrictives par un débiteur;
- les informations établies à l'interne ou provenant de sources externes indiquent qu'il est peu probable que le débiteur rembourse intégralement ses créanciers, y compris la Société (sans tenir compte des éventuelles garanties détenues par la Société).

b) Politique liée aux réductions de valeur

La Société réduit la valeur d'un actif financier lorsque des informations indiquent que le débiteur éprouve de grandes difficultés financières et qu'il n'y a aucune perspective réaliste de recouvrement, par exemple lorsque le débiteur est en situation de liquidation ou a entamé une procédure de faillite, ou, dans le cas des créances clients, lorsque les montants sont en souffrance depuis plus de 12 mois, selon l'événement qui a lieu en premier. Les actifs financiers sortis de l'état de la situation financière peuvent encore faire l'objet de mesures aux termes des procédures de recouvrement de la Société, compte tenu de l'avis juridique le cas échéant. Les montants recouverts sont comptabilisés en résultat net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

29 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Les débiteurs se détaillent comme suit :

	Au 30 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
Comptes clients		
Solde courant	413,5 \$	383,8 \$
1 - 30 jours en souffrance	53,0	34,8
31 - 60 jours en souffrance	10,7	8,1
Plus de 60 jours en souffrance	22,5	13,9
	499,7	440,6
Compte de correction de valeur pour perte sur créances	(3,1)	(3,1)
	496,6 \$	437,5 \$

La variation du compte de correction de valeur pour perte sur créances se détaille comme suit pour les exercices clos le :

	30 octobre 2022	31 octobre 2021
Solde au début de l'exercice	3,1 \$	7,4 \$
Correction de valeur pour perte sur créances	0,4	(2,0)
Créances recouvrées ou radiées	(0,4)	(2,3)
Solde à la fin de l'exercice	3,1 \$	3,1 \$

Pour évaluer si le risque de crédit que comporte un instrument financier a augmenté d'une façon importante depuis la comptabilisation initiale, la Société compare le risque de défaillance à la date de clôture au risque de défaillance à la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier. Pour faire cette évaluation, la Société tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris l'expérience passée et les informations prospectives qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables. Les informations prospectives prises en considération comprennent notamment les perspectives d'avenir des industries dans lesquels les débiteurs de la Société exercent leurs activités provenant de rapports rédigés par des experts en économie, des analystes financiers, des organismes gouvernementaux, des groupes de réflexion pertinents et autres organisations semblables, ainsi que diverses sources externes d'informations et de prévisions économiques en lien avec les activités de base de la Société.

En se basant sur son analyse, la Société est d'avis que le compte de correction de valeur pour perte sur créances est suffisant pour couvrir les risques de non-paiements.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de rencontrer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société est exposée au risque de liquidité relativement à ses comptes créditeurs, sa dette à long terme, ses obligations locatives, ses passifs d'instruments financiers dérivés et ses obligations contractuelles. La Société gère le risque de liquidité en analysant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés. Le conseil d'administration révise et approuve les budgets opérationnels et d'investissement de la Société, ainsi que toutes transactions significatives qui ne sont pas effectuées dans le cours normal des activités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

29 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 octobre 2022 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Jusqu'à 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Après 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Créiteurs et charges à payer	477,8 \$	477,8 \$	477,8 \$	— \$	— \$	— \$
Dette à long terme	990,0	1 170,9	49,2	275,9	581,2	264,6
Obligations locatives	160,3	174,4	27,7	48,6	36,6	61,5
Autres éléments de passif monétaire, excluant les contreparties conditionnelles	15,0	15,0	—	15,0	—	—
	1 643,1	1 838,1	554,7	339,5	617,8	326,1
Instruments financiers dérivés au passif						
Contrats de swaps de taux d'intérêt et de devises	35,3	44,5	3,4	18,7	22,4	—
Contrats de change	17,4	17,4	7,9	9,5	—	—
Contrats de swaps sur rendement total	4,9	4,9	4,9	—	—	—
	1 700,7 \$	1 904,9 \$	570,9 \$	367,7 \$	640,2 \$	326,1 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la Société subisse des pertes résultant de changements défavorables dans les facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change.

a) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de marché lié aux fluctuations des taux d'intérêt étant donné qu'une partie de sa dette à long terme est à taux variable. La Société gère ce risque en maintenant une composition d'emprunts à taux fixe et à taux variable en conformité avec la politique de la Société, et en concluant des contrats de swaps de taux d'intérêt.

Pour l'exercice clos le 30 octobre 2022, toutes choses étant égales par ailleurs, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 50 points de base, le résultat net de la Société aurait diminué ou augmenté de 2,0 millions de dollars.

b) Risque de change

La Société exerce ses activités dans différents pays et est exposée au risque de change découlant de transactions en différentes devises. Le risque de change provient principalement de transactions commerciales futures qui sont libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité de la Société faisant partie de la transaction, de la constatation d'actifs et de passifs en devises autres que la devise fonctionnelle de la Société, et de participations dans des activités étrangères. La Société gère le risque de change en concluant, entre autres, différents contrats de change liés aux transactions futures. La Société gère également le risque de change en concluant différents contrats de swaps de taux d'intérêt et de devises qui sont désignés à titre de couverture de l'investissement net dans ses établissements étrangers dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. En plus des instruments financiers dérivés décrits ci-haut, la Société peut désigner une partie de ses prêts à terme et des facilités de crédit en dollars américains comme instruments de couverture de l'investissement net dans ses établissements étrangers, lui permettant ainsi de limiter son risque de change.

Pour les exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021, toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation hypothétique de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait augmenté le résultat net de la Société de 21,7 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de la Société auraient diminué de 4,6 millions de dollars. Une dépréciation hypothétique de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait l'effet contraire sur le résultat net et les autres éléments du résultat global.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

29 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Relations de couverture

Pour atténuer les risques de marché décrits ci-haut, la Société a recours à divers instruments financiers dérivés qui sont désignés à titre d'instruments de couverture dans des relations de couverture, notamment des contrats de swaps de taux d'intérêt qui se détaillent comme suit:

Instruments financiers dérivés	Taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Valeur du notionnel	30 octobre	31 octobre
	recevable	payable			Valeur comptable	Valeur comptable
Contrat de swap de taux d'intérêt variable à fixe ⁽¹⁾	USD LIBOR 1 mois ⁽⁴⁾	2,46 %	1 mai 2022	112,5 USD	— \$	(2,2) \$
Contrat de swap de taux d'intérêt variable à fixe ⁽¹⁾	USD LIBOR 1 mois ⁽⁴⁾	2,45 %	1 novembre 2022	56,3 USD	—	(1,6)
Contrat de swap de taux d'intérêt variable à fixe ⁽¹⁾	USD LIBOR 1 mois ⁽⁴⁾	2,45 %	1 novembre 2022	56,3 USD	—	(1,5)
Contrat de swap de taux d'intérêt variable à fixe ⁽¹⁾	USD LIBOR 1 mois ⁽⁴⁾	2,41 %	1 mai 2023	112,5 USD	—	(4,2)
Contrats de swaps de taux d'intérêt fixe et de devises ⁽²⁾	2,280 %	2,055 %	13 juillet 2026	250,0 CAD	(12,6)	(2,5)
Contrats de swaps de taux d'intérêt fixe à variable et de devises ⁽³⁾	2,667 %	SOFR ⁽⁵⁾ + 1,088%	1 février 2025	200,0 CAD	(22,7)	—
					(35,3) \$	(12,0) \$

⁽¹⁾ Ces contrats de swap de taux d'intérêt variable à fixe sont désignés à titre d'instruments de couverture dans des relations de couverture de flux de trésorerie pour atténuer le risque de taux d'intérêt.

⁽²⁾ Ces contrats de swap de taux d'intérêt fixe et de devises (CAD/USD) d'un montant de 250,0 millions de dollars (200,4 millions de dollars américains) sont désignés à titre d'instruments de couverture dans des relations de couverture d'investissement net pour atténuer le risque de change.

⁽³⁾ La portion CAD fixe/CAD variable de ces contrats de swap de taux d'intérêt et de devises d'un montant de 200,0 millions de dollars (157,1 millions de dollars américains) a été désignée comme instruments de couverture pour couvrir les variations de juste valeur du placement privé liées aux fluctuations du taux d'intérêt de référence. La portion CAD variable/USD variable de ces contrats de swap de taux d'intérêt et de devises d'un montant de 200,0 millions de dollars (157,1 millions de dollars américains) a été désignée dans une relation de couverture d'investissement net pour atténuer le risque de change.

⁽⁴⁾ LIBOR signifie le London Interbank Offer Rate.

⁽⁵⁾ SOFR signifie le taux de financement à un jour garanti.

En plus des contrats de swaps de taux d'intérêt, la Société peut désigner une portion des Prêts à terme et des facilités de crédit existantes en dollars américains comme instrument de couverture de l'investissement net dans ses établissements étrangers. Au 30 octobre 2022, la Société avait désigné un montant de 70,4 millions de dollars (51,8 millions de dollars américains) de Prêts à terme et des facilités de crédit existantes en dollars américains au titre de la couverture d'investissement net.

Également, la Société a recours à divers instruments financiers dérivés qui sont désignés à titre d'instruments de couverture dans des relations de couverture de flux de trésorerie, notamment des contrats de change à terme qui se détaillent comme suit:

30 octobre 2022	Échéance	Valeur du notionnel payable	Devise payable	Valeur du notionnel recevable	Devise recevable	Taux de change moyen	Valeur comptable
Instruments financiers dérivés à l'actif							
Contrats de change	Novembre 2022 - Août 2025	4,2 \$	USD	6,5 \$	CAD	1,304	1,5 \$
Contrats de change	Novembre 2022 - Janvier 2024	1,0	GBP	1,4	USD	1,349	0,3
Contrats de change	Janvier 2023 - Juin 2023	1,5	EUR	1,8	USD	1,178	—
Instruments financiers dérivés au passif							
Contrats de change	Novembre 2022 - Octobre 2025	375,2	USD	460,1	CAD	1,329	(16,6)
Contrats de change	Janvier 2023 - Juin 2023	0,1	EUR	0,1	USD	1,220	(0,8)
							(15,6) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

29 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

31 octobre 2021	Échéance	Valeur du notionnel payable	Devise payable	Valeur du notionnel recevable	Devise recevable	Taux de change moyen	Valeur comptable
Instruments financiers dérivés à l'actif							
Contrats de change	Novembre 2021 - Juin 2024	27,3 \$	USD	41,7 \$	CAD	1,267	7,2 \$
Instruments financiers dérivés au passif							
Contrats de change ⁽¹⁾	Novembre 2021 - Juin 2023	(72,5)	USD	(89,5)	CAD	1,242	(0,2)
Contrats de change	Novembre 2022	0,1	GBP	1,0	USD	1,308	(0,3)
Contrats de change	Janvier 2023 - Juin 2023	4,7	EUR	5,6	USD	1,191	(0,2)
							6,5 \$

⁽¹⁾ Comprend des contrats de change acheteur USD d'un notionnel de 90,5 millions de dollars américains venant à échéance le 1^{er} novembre 2021 en vue du remboursement de la Tranche D des prêts à termes en devises américaines (émission 2018) (note 19).

Effet des relations de couverture de flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence et des profits (pertes) de couverture de flux de trésorerie sur les états financiers consolidés:

	Risque de taux d'intérêt	30 octobre 2022 Risque de change	Risque de taux d'intérêt	31 octobre 2021 Risque de change
Couverture de flux de trésorerie				
Solde au début de l'exercice	(8,3) \$	6,6 \$	(24,1) \$	1,9 \$
Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	2,5	(17,5)	3,2	5,4
Montants provenant de la réserve de couverture de flux de trésorerie constatés dans les frais financiers nets	5,7	(4,7)	12,6	(0,7)
Solde à la fin de l'exercice	(0,1) \$	(15,6) \$	(8,3) \$	6,6 \$

Au cours des exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021, il n'y a eu aucune charge relative à l'inefficacité des relations de couverture présentées ci-haut comptabilisée au résultat net.

Effet des relations de couverture d'investissement net

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence et des profits (pertes) de couverture d'investissement net sur les états financiers consolidés:

30 octobre 2022	Réserve de couverture d'investissement net	Coût de la réserve de couverture	Total
Solde au début de l'exercice	32,0 \$	(3,8) \$	28,2 \$
Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	(45,2)	9,1	(36,1)
Montants provenant du coût de la réserve de couverture constatés dans les frais financiers nets	—	0,8	0,8
Solde à la fin de l'exercice	(13,2) \$	6,1 \$	(7,1) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 30 octobre 2022 et le 31 octobre 2021

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

29 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence et des profits (pertes) de couverture d'investissement net sur les états financiers consolidés:

	Réserve de couverture d'investissement net	Coût de la réserve de couverture	Total
31 octobre 2021			
Solde au début de l'exercice	(11,1) \$	— \$	(11,1) \$
Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	43,1	(3,7)	39,4
Montants provenant du coût de la réserve de couverture constatés dans les frais financiers nets	—	(0,1)	(0,1)
Solde à la fin de l'exercice	32,0 \$	(3,8) \$	28,2 \$

Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, un montant de 0,2 million de dollars a été comptabilisé au résultat net, au titre de l'inefficacité des relations de couverture.

Effet des relations de couverture de juste valeur

Au 30 octobre 2022, la valeur comptable de l'élément couvert, soit une portion de la dette à long terme, s'élevait à 190,9 millions de dollars (note 19). Ce montant inclut un ajustement cumulatif de couverture de juste valeur de 9,1 millions de dollars apporté à la valeur comptable de l'élément couvert. Au cours de l'exercice clos le 30 octobre 2022, un montant de 0,1 million de dollars a été comptabilisé au résultat net, au titre de l'inefficacité des relations de couverture.

30 GESTION DU CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société à l'égard de la gestion du capital sont les suivants :

- Optimiser la structure de financement en visant un ratio d'endettement net sur le résultat opérationnel avant amortissement excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés, les frais de restructuration et autres coûts (revenus) et la dépréciation d'actifs (le "résultat opérationnel avant amortissement ajusté") afin de conserver une cote de crédit élevée;
- Préserver sa flexibilité financière dans le but de pouvoir saisir des occasions d'investissements stratégiques.

La Société s'appuie sur le ratio d'endettement net sur le résultat opérationnel avant amortissement ajusté comme indicateur principal de mesure de levier financier. Le ratio d'endettement net se présente comme suit pour les exercices clos le :

	30 octobre 2022	31 octobre 2021 ⁽¹⁾
Dette à long terme	979,3 \$	778,2 \$
Obligations locatives	135,0	137,3
Portion courante de la dette à long terme	10,7	187,3
Portion courante des obligations locatives	25,3	23,1
Trésorerie	(45,7)	(231,1)
Endettement net	1 104,6 \$	894,8 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	446,7 \$	464,8 \$
Ratio d'endettement net	2,47 x	1,93 x

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

information aux actionnaires

Information financière historique

Pour les exercices clos le 30 octobre 2022, le 31 octobre 2021, le 25 octobre 2020, le 27 octobre 2019, et le 28 octobre 2018

(non audités) (en millions de dollars, sauf les ratios)

	2022 52 semaines	2021 53 semaines	2020 52 semaines	2019 52 semaines	2018 52 semaines
RENTABILITÉ					
Revenus	2 956,1 \$	2 643,4 \$	2 574,0 \$	3 038,8 \$	2 623,5 \$
Résultat opérationnel avant amortissement	449,2	451,4	458,0	511,5	536,8
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ¹	446,7	464,8	499,4	475,8	459,4
Résultat opérationnel	217,3	233,8	241,4	309,5	367,7
Résultat opérationnel ajusté ¹	285,1	313,5	352,8	348,0	356,9
Résultat net attribuable aux actions participantes	141,2	130,6	131,7	166,1	213,4
Résultat net attribuable aux actions participantes ajusté ¹	189,7	206,4	227,0	220,2	239,4
LIQUIDITÉS					
Flux de trésorerie liés aux opérations des activités	220,8	315,3	427,0	431,6	312,5
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	142,4	138,3	97,5	125,6	80,0
Flux de trésorerie disponibles ^{1,2}	78,4	177,0	329,5	306,0	232,5
Dividendes sur actions participantes	78,1	78,3	77,9	76,0	68,6
Rachat d'actions participantes	7,0	s.o.	7,1	s.o.	23,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45,7	231,1	241,0	213,7	40,5
Sources de financement disponibles à court terme ³	347,0	662,1	673,8	646,4	309,7
SITUATION FINANCIÈRE					
Actifs totaux	3 801,0	3 612,9	3 598,4	3 781,8	3 782,2
Capitaux propres	1 882,0	1 764,3	1 738,6	1 691,2	1 634,1
Endettement net ⁴	1 104,6	894,8	933,9	1 169,4	1 420,5
Cote de crédit (DBRS)	BBB (bas), stable	BBB (bas), stable	BBB (bas), négative	BBB (bas), stable	BBB (bas), stable
Cote de crédit (Standard & Poor's)	BBB-, stable	BBB-, stable	BBB-, négative	BBB-, négative	BBB-, négative
RATIOS					
Marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté ¹	15,1 %	17,6 %	19,4 %	15,7 %	18,2 %
Rendement sur l'avoire moyen des actionnaires ⁴	10,4 %	11,8 %	13,2 %	13,2 %	16,8 %
Ratio d'endettement net (levier financier) ^{1,5}	2,5 x	1,9 x	1,9 x	2,5 x	3,1 x

¹ Mesure non conforme aux IFRS. Une description complète des données financières non conformes aux IFRS et un rapprochement aux données financières conformes aux IFRS sont présentés dans le rapport de gestion de ce rapport annuel à la page 6.

² Définis comme les flux de trésorerie liés aux opérations des activités poursuivies moins les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

³ Définies comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie plus le montant disponible en vertu des facilités de crédit renouvelables.

⁴ Défini comme le résultat net applicable aux actions participantes ajusté¹ divisé par la moyenne du solde de capitaux propres au début et à la fin de l'exercice.

⁵ Les ratios au 30 octobre 2022, au 31 octobre 2021 et au 25 octobre 2020 tiennent compte de l'application de la norme IFRS 16. En excluant l'incidence de la norme IFRS 16, les ratios sont de 2,3x, 1,7x et 1,6x respectivement.

Note : Certaines données ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de la période.

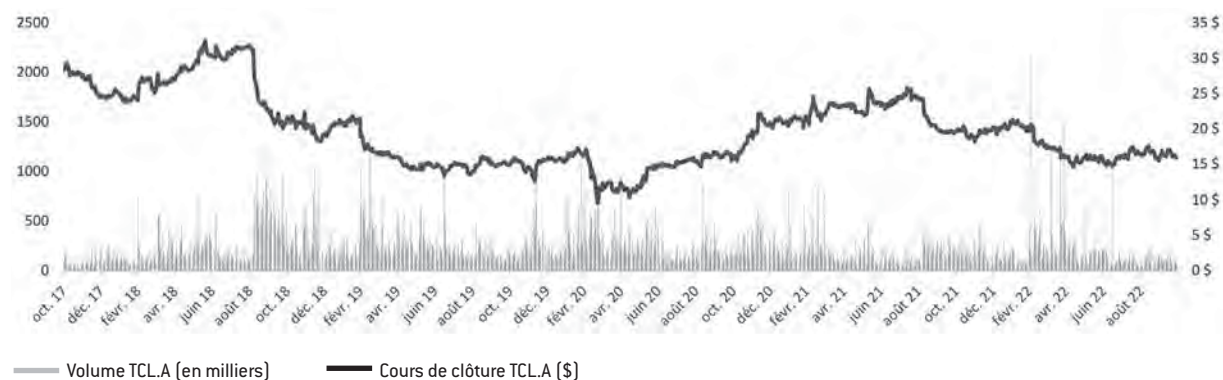
information sur les actions

Information financière historique

Pour les exercices clos le 30 octobre 2022, le 31 octobre 2021, le 25 octobre 2020, le 27 octobre 2019, et le 28 octobre 2018
(non audités)

	2022	2021	2020	2019	2018
ACTIONS À DROIT DE VOTE SUBALTERNE CATÉGORIE A (TCL.A SUR LE TSX)					
Haut intrajournalier	21,62 \$	26,45 \$	17,60 \$	22,53 \$	32,89 \$
Bas intrajournalier	14,44 \$	15,47 \$	9,50 \$	13,11 \$	20,08 \$
Cours de clôture	15,97 \$	19,60 \$	16,58 \$	15,05 \$	20,85 \$
Volume total d'actions transigées	50 570 525	54 575 316	67 881 953	71 178 067	59 199 632
Volume quotidien moyen d'actions transigées	202 255	214 021	271 528	284 712	236 799
ACTIONS CATÉGORIE B (TCL.B SUR LE TSX)					
Haut intrajournalier	21,60 \$	26,37 \$	17,71 \$	22,50 \$	32,79 \$
Bas intrajournalier	15,00 \$	15,55 \$	9,49 \$	13,91 \$	20,36 \$
Cours de clôture	16,23 \$	19,46 \$	16,72 \$	16,38 \$	20,74 \$
Volume total d'actions transigées	57 617	191 154	226 669	281 311	171 144
Volume quotidien moyen d'actions transigées	510	1 341	1 453	1 465	685
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE					
Dividendes sur actions participantes (en millions)	78,1 \$	78,3 \$	77,9 \$	76,0 \$	68,6 \$
Dividendes versés par action participante	0,90 \$	0,90 \$	0,90 \$	0,87 \$	0,83 \$
Rendement du dividende des actions participantes	5,6 %	4,6 %	5,4 %	5,8 %	4,0 %
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation – de base (en millions)	86,8	87,0	87,1	87,3	82,5
Flottant (en millions)	74,0	74,4	74,2	74,6	74,6
Valeur comptable par action participante	21,67 \$	20,21 \$	19,98 \$	19,37 \$	19,81 \$
Capitalisation boursière (en millions)	1 387 \$	1 704 \$	1 445 \$	1 333 \$	1 820 \$
Valeur d'entreprise (en millions)	2 492 \$	2 599 \$	2 379 \$	2 502 \$	3 240 \$

COURS DE CLÔTURE ET VOLUME DE L'ACTION



information sur la Société

PRINCIPALES ADRESSES

Siège social TC Transcontinental

Transcontinental inc.
1, Place Ville Marie, bureau 3240
Montréal (Québec) Canada
H3B 0G1
t. 514 954-4000
f. 514 954-4016
www.tc.tc

TC Emballages Transcontinental

8700, avenue Bryn Mawr Ouest,
bureau 1000N
Chicago (Illinois) États-Unis
60631
t. 773 877-3300
f. 773 877-3301

TC Imprimeries Transcontinental

100 B, Royal Group Crescent
Vaughan (Ontario) Canada
L4H 1X9
t. 905 663-0050
f. 905 663-6268

TC Media

5800, rue Saint-Denis, 9^e étage
Montréal (Québec) Canada
H2S 3L5
t. 514 273-1066
f. 514 276-0324

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Actionnaires, investisseurs et analystes

Pour tout renseignement financier ou pour recevoir de la documentation supplémentaire au sujet de la Société, s'adresser au Service des relations avec les investisseurs ou consulter la section « Investisseurs » du site Internet de la Société, au www.tc.tc

Médias

Pour des renseignements généraux au sujet de la Société, s'adresser au Service des communications au 514 954-4000 ou à contactmedia@tc.tc

Dons

Pour toute information au sujet de la Politique d'octroi de dons de la Société, consulter le site Internet de la Société à l'adresse www.tc.tc sous la rubrique « Gouvernance – Politiques ». Pour toute demande de dons, prière d'envoyer l'information pertinente en lien avec votre activité, événement ou campagne par courriel à communications@tc.tc

Autre information

Ce rapport annuel est disponible à la section « Investisseurs » du site Internet de la Société. La liste des établissements de Transcontinental inc. est aussi disponible sur son site Internet.

English versions of the Annual Report, the Annual Information Form and Management's Discussion and Analysis and condensed interim financial statements are available upon request, by contacting the Investor Relations Department or on www.tc.tc



Ce rapport annuel est imprimé sur des papiers Euroart, Husky et Endurance conformes aux normes du Forest Stewardship Council® (FSC®). À noter également, notre usine d'impression Transcontinental Ross-Ellis est certifiée FSC®.

Imprimé au Canada

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Yan Lapointe

Directeur, Relations avec les investisseurs et trésorerie
t. 514 954-3574
c. yan.lapointe@tc.tc

Agent de transfert et registraire

Compagnie Trust TSX
1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 1701
C.P. 33
Montréal (Québec) Canada
H3B 0G7
t. 1 800 387-0825

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

L'assemblée annuelle des actionnaires de Transcontinental inc. aura lieu virtuellement le 8 mars 2023, à 14 heures. Tous les détails sont disponibles sur notre site Web au www.tc.tc/investisseurs.

PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL

Direction générale : Service des communications d'entreprise

Conception graphique et direction artistique :
Transcontinental Prémédia

Photographie : Transcontinental Prémédia

Traduction : Service des communications d'entreprise

Impression : Transcontinental Ross-Ellis

gouvernance

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Isabelle Marcoux, C.M.

Présidente du conseil,
Transcontinental inc.

Peter Brues

Président et chef de la direction,
Transcontinental inc.

Jacynthe Côté^{2,4}

Administratrice de sociétés

Nelson Gentiletti^{1,3}

Administrateur de sociétés

Yves Leduc³

Associé, Idéaliste Capital et
administrateur de sociétés

Nathalie Marcoux

Vice-présidente aux finances,
Capinabel inc.

Pierre Marcoux

Président,
Groupe Contex inc.

Rémi Marcoux, C.M., O.Q., FCPA, FCA

Fondateur et administrateur,
Transcontinental inc.

Anna Martini, FCPA, FCA^{1,2}

Vice-présidente exécutive et
chef de la direction financière,
Groupe CH

Mario Plourde³

Président et chef de la direction,
Cascades inc.

Jean Raymond²

Vice-président du conseil,
directeur général et chef des
marchés des capitaux CIBC – Québec,
Marchés mondiaux CIBC inc.

Annie Thabet^{1,3}

Administratrice de sociétés
et associée,
Celtis Capital inc.

COMITÉ DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

Peter Brues

Président et chef de la direction

Patrick Brayley

Vice-président principal,
Prémédia, distribution et
marketing sur le lieu de vente
TC Imprimeries Transcontinental

Nicholas Cannon

Vice-président principal, Ontario
et Ouest du Canada
TC Imprimeries Transcontinental

Magali Depras

Chef de la stratégie et de la RSE

Christine Desaulniers

Chef de la direction des affaires
juridiques et secrétaire de la Société

Pierre Deslongchamps

Vice-président principal,
Québec et Atlantique
TC Imprimeries Transcontinental

Benoit Guilbault

Chef de la direction des
technologies de l'information

Donald LeCavalier

Chef de la direction financière

Thomas Morin

Président
TC Emballages Transcontinental

Eric Morisset

Chef du développement
de la Société

Lynda Newcomb

Chef de la direction des
ressources humaines

François Taschereau

Vice-président des
communications d'entreprise
et affaires publiques

AUTRES DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

Isabelle Côté

Vice-présidente et
contrôleuse de la Société

Frédérique Deniger

Vice-présidente de l'audit interne

Mathieu Hébert

Trésorier

En date du 14 décembre 2022

¹ Membre du Comité d'audit

² Membre du Comité des ressources humaines et de rémunération

³ Membre du Comité de gouvernance et de responsabilité sociale

⁴ Administratrice principale

énoncés prospectifs

Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, formulés d'après les attentes de la direction et assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes intrinsèques, connus ou non. Par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur plusieurs hypothèses tant générales que spécifiques. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car les résultats ou événements réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs. De tels énoncés prospectifs peuvent comprendre des observations concernant les objectifs de la Société, sa stratégie, ses résultats financiers prévisionnels et des perspectives quant à ses activités. La performance future de la Société pourrait aussi être touchée par un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont hors du contrôle ou de la volonté de la Société. Ces facteurs incluent, entre autres, l'effet du développement et de l'adoption de produits numériques sur la demande des services liés aux détaillants et la demande des produits imprimés, la conjoncture économique dans le monde incluant les risques d'inflation et de récession ainsi que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, la capacité de la Société de générer une croissance interne dans des industries hautement concurrentielles, la capacité de la Société à compléter des acquisitions et de les intégrer adéquatement, l'incapacité de maintenir ou d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'éviter les perturbations pouvant nuire à sa capacité de respecter les échéanciers, les coûts des matières premières, du transport ainsi que de l'énergie consommée, la disponibilité des matières premières, les incidences d'une pandémie, d'une épidémie ou d'une maladie infectieuse sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, la cybersécurité et la protection des données, le recrutement et la rétention du talent, l'environnement politique et social ainsi que les changements au niveau réglementaire ou législatif, notamment en matière environnementale ou de distribution de porte en porte et d'utilisation de plastique, les changements dans les habitudes de consommation notamment liées à des questions de développement durable et d'utilisation de certains produits ou services tels que la distribution de porte en porte, la perte d'un client majeur, la consolidation de sa clientèle, les changements structurels dans les industries où la Société exerce ses activités, la sécurité et la qualité de ses produits d'emballage utilisés dans l'industrie de l'alimentation, l'effet des cycles économiques sur la demande de produits, la confidentialité des données, la protection de ses droits de propriété intellectuelle, les mauvaises créances de certains clients, le contrôle des importations et des exportations, les fluctuations des taux de change, les taux d'intérêt et la disponibilité des capitaux à un coût raisonnable, les litiges et respect de la vie privée, l'effet de fluctuations majeures des marchés sur la solvabilité des régimes de retraite à prestation déterminée, la fiscalité incluant des changements aux lois fiscales pourraient nuire à la profitabilité, des contestations d'autorités fiscales ou des modifications dans les taux d'imposition statutaires en vigueur, et les résultats des tests de dépréciation sur la valeur des actifs. Les principaux risques, incertitudes et facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont décrits dans le *Rapport de gestion* pour l'exercice clos le 30 octobre 2022 ainsi que dans la plus récente *Notice annuelle*.

Sauf indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, ni de regroupements d'entreprises, ni de fusions ou d'acquisitions qui pourraient être annoncés ou conclus après la date du 13 décembre 2022. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont faits conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières en matière d'exonération. Les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport annuel sont basés sur les attentes actuelles et sur les données disponibles au 13 décembre 2022. Des énoncés prospectifs peuvent être également intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières au Canada ou à toute autre communication. La direction de la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés, à moins que les autorités ne l'exigent.

tc.